

**INSTITUT DE RECHERCHES
SCIENTIFIQUES DU CAMEROUN**

I. R. CAM.

H. FRECHOU
L'ELEVAGE
ET LE COMMERCE DU BETAIL
DANS LE NORD DU CAMEROUN

1963
I. R. CAM
YAOUNDE
B. P. 193

I. R. CAM.

L'ELEVAGE ET LE COMMERCE
du BETAAIL

DANS LE NORD DU CAMEROUN

--O--

par Hubert FRECHOU

SH.

Août 1962

TABLE DES MATIERES

=====

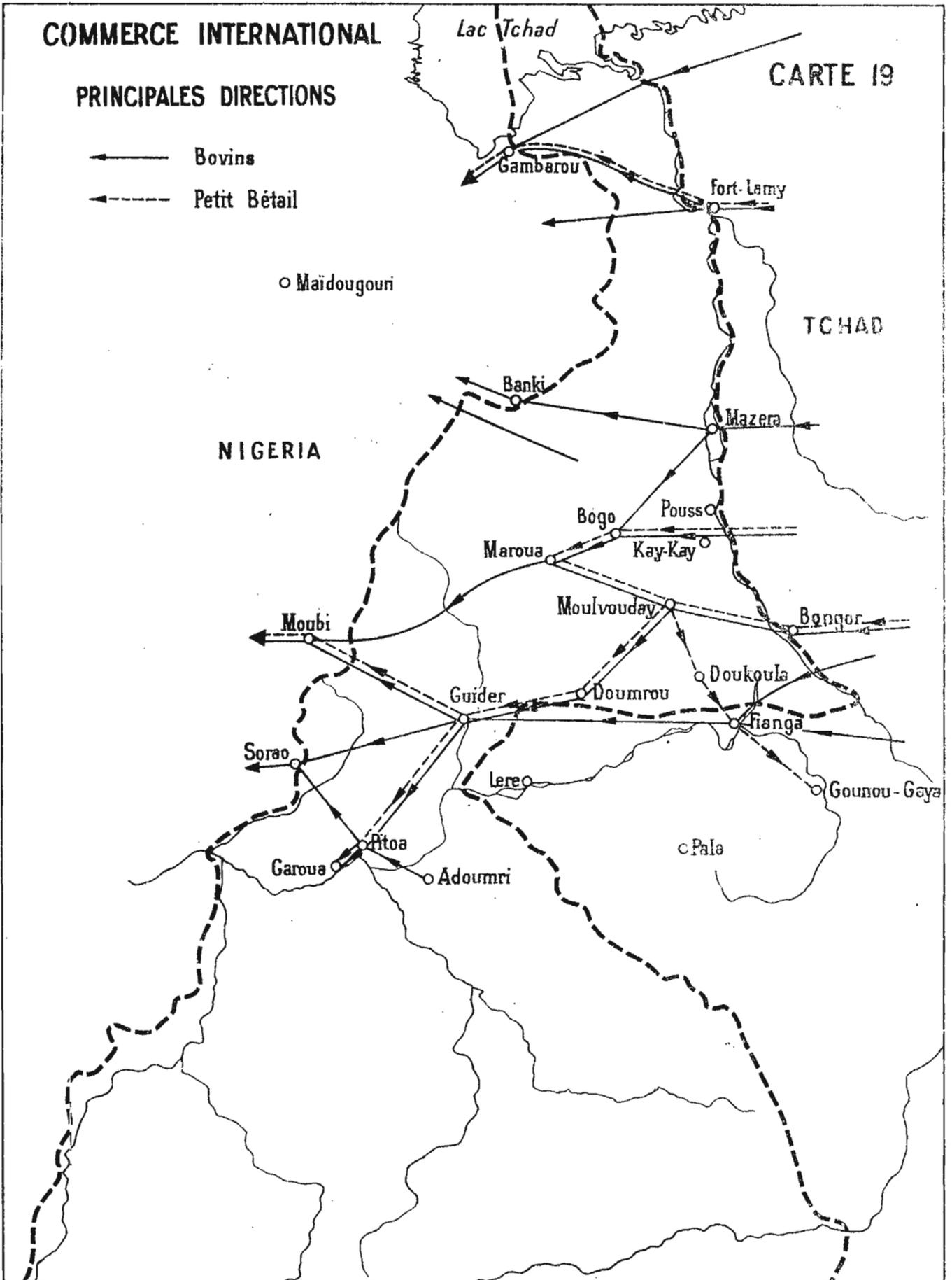
	<u>Pages</u>
Avant-propos.....	3
Chapitre 1: Les conditions géographiques.....	6
Chapitre 2: Effectifs et répartition géographique du bétail.....	14
Chapitre 3: Les types d'élevage.....	25
Chapitre 4: Aspects sociaux de l'élevage.....	40
Chapitre 5: Les problèmes zootechniques.....	49
Chapitre 6: L'élevage dans l'économie familiale.....	74
Chapitre 7: Les marchés de bétail.....	96
Chapitre 8: Les circuits commerciaux.....	114
Chapitre 9: Les prix.....	135
Chapitre 10: La boucherie.....	144
Chapitre 11: Conclusion.....	162
Cartes.....	169

COMMERCE INTERNATIONAL

PRINCIPALES DIRECTIONS

- ← Bovins
- ← Petit Bétail

CARTE 19



AVANT-PROPOS

=====

En 1960, le Ministère du Plan a décidé l'organisation de deux enquêtes sur le commerce du bétail. L'une avait pour objet l'étude du courant commercial qui amène dans le Sud du pays, en grandes quantités, du bétail originaire de l'Adamaoua. La seconde, consacrée aux régions situées au Nord de l'Adamaoua, a été confiée à l'Institut de Recherches Scientifiques du Cameroun.

D'après les indications données en mars 1961 à la Direction du Plan, il ne s'agissait pas de rechercher et proposer des moyens de réformer la situation actuelle, ainsi que l'ont fait diverses missions qui ont étudié le commerce du bétail dans d'autres pays d'Afrique, mais simplement de décrire cette situation. Tel est l'objet du présent rapport, dont le titre et le contenu doivent être ici définis.

1°) dans le titre, le mot "commerce" est pris dans un sens très large; il sera question en effet, non seulement du commerce proprement dit (ensemble d'opérations comprenant au moins une fois l'achat puis la vente d'un même objet), mais de l'ensemble de tous les actes par lesquels une tête de bétail change de propriétaire (don, vente d'éleveur à éleveur...), ensemble dans lequel le commerce proprement dit est étroitement inséré. Il s'agit donc de ce que les économistes nomment souvent "circulation"; mais ce dernier terme, à propos du bétail, présente un inconvénient, car il peut être également appliqué aux migrations effectuées dans le cadre de l'élevage. Quant au mot "commercialisation", souvent employé depuis quelques années à la place du mot "commerce", rappelons qu'il ne désigne normalement que l'acte par lequel un produit entre dans un circuit commercial (achat de ce produit par un commerçant).

2°) il m'a paru indispensable, pour mener l'enquête sur le commerce, de prendre connaissance des caractéristiques de la production. D'autre part, il est certain qu'une action éventuelle sur les circuits commerciaux devra, pour être bien adaptée et efficace, tenir compte de ces caractéristiques, non seulement parce qu'elles conditionnent le commerce (quantités disponibles, prix de revient...) mais encore parce qu'une réforme du commerce peut provoquer des modifications des conditions de production. Ceci est valable pour tous les produits, mais, quand il s'agit du bétail vivant, les liens entre production et commerce sont particulièrement forts et enchevêtrés, puisqu'un animal peut, après avoir été commercialisé, revenir à l'élevage.

3°) dans ce rapport, il n'est question que du bétail bovin, ovin et caprin. L'expression "petit bétail" désigne l'ensemble ovins-caprins.

4°) le "Nord-Cameroun" est une région administrative qui englobe l'Adamaoua. Or ce département a fait l'objet d'une autre enquête. D'autre part, les régions d'élevage de l'extrême-Sud du département de la Benoué (Tchabbal Mbere à l'Est de Ngaoundéré, Tchabbal Gandaba au Nord de Tignère) se rattachent, du point de vue de l'élevage et du commerce du bétail, à l'Adamaoua. Il n'est donc question dans ce rapport que de la partie du Cameroun limitée vers le Sud, de façon évidemment imprécise, par une zone très peu peuplée axée grosso modo sur le 8ème parallèle. Ainsi défini, le "Nord du Cameroun" englobe la majeure partie du département de la Benoué, et les départements du Margui-Wandala, du Diamaré, du Mayo-Danaï et du Logone-et-Chari; soit un ensemble régional d'environ 85.000 km².

A l'intérieur de cet ensemble régional, l'enquête a été menée, d'avril à août 1961 et d'octobre 1961 à Octobre 1962, de la façon suivante :

1°) dépouillement de la documentation écrite, très abondante mais dispersée et finalement décevante, qui se trouve dans les bureaux du Secteur Nord du Service de l'Elevage (Maroua, Garoua, postes secondaires): rapports périodiques, notes, lettres, carnets à souche et cahiers sur lesquels sont notés les mouvements contrôlés du bétail.

2°) entretiens avec des vétérinaires et infirmiers du Service de l'Elevage, des responsables cantonaux (Sarki-Sanou et Sarki-Pawa), des éleveurs, bergers, bouchers et commerçants. A tous, et particulièrement à MM. FERNAGUT, Chef du Secteur Nord du Service de l'Elevage, et CHADELAS, Directeur de l'Ecole d'Infirmiers Vétérinaires de Maroua, je tiens à exprimer ici ma vive gratitude.

3°) emploi de "questionnaires fermés": deux questionnaires concernaient la consommation de la viande et d'autres produits d'origine animale; deux autres étaient employés sur les marchés pour interroger les vendeurs et les acheteurs de bétail.

En définitive, l'enquête n'a pas fait apparaître d'éléments nouveaux importants, et ce rapport a surtout pour objet de rassembler des données dont la plupart étaient déjà connues, mais non écrites, ou dispersées dans des documents fragmentaires et d'utilisation difficile. L'ensemble régional à étudier était trop vaste pour que je puisse le connaître intimement; d'autre part, je n'étais pas en mesure d'organiser une enquête statistique. Faire des monographies régionales qui auront entre autres buts celui de définir avec précision la place de l'élevage dans la vie économique, organiser des enquêtes statistiques sur les marchés et dans les exploitations, tels sont les moyens qui permettront d'acquérir, sur la production animale et sur le commerce du bétail, des connaissances assez solides pour servir de base à l'action des pouvoirs publics.

CHAPITRE I

LES CONDITIONS GEOGRAPHIQUES

Dans ce chapitre, il s'agit seulement, en rappelant les principaux traits géographiques du Nord du Cameroun, de définir les conditions offertes à l'élevage par le milieu naturel et humain.

I - Le milieu naturel.-

1°) données générales (1)

Du fait de sa situation, le Nord du Cameroun a un climat de type tropical: chaque année est nettement partagée entre une saison sèche et une saison des pluies. L'existence et la durée de cette dernière sont liées au mouvement de la mousson, masse d'air maritime instable et humide, qui avance vers l'intérieur du continent africain pendant l'été de l'hémisphère boréal. Les températures sont élevées toute l'année; leur courbe présente deux maxima, l'un au début, l'autre, plus marqué, à la fin de la saison sèche.

A Maroua, au centre de l'ensemble régional considéré, l'influence de la mousson s'établit en mai (averses), règne de juin à septembre (pluies fortes et prolongées), diminue à la fin^{de} septembre et au début d'octobre. Pendant cette période, il tombe en moyenne 804 mm d'eau, répartis sur 67 jours pluvieux. Le reste de l'année, les pluies sont nulles ou négligeables. La température moyenne du mois le plus chaud, avril, est de 33°.

C'est donc un rythme saisonnier très contrasté qui commande le cycle de la végétation, le régime des eaux à la surface du sol, le développement des parasites, et par conséquent les conditions de vie (alimentation et santé) du bétail.

(1) Pour plus de détails, cf. Atlas du Cameroun - IRCAM. 1960.

De juin à octobre, l'eau coule dans tous les thalwegs; dans les plaines, elle s'étale en flaques et en marécages. L'herbe pousse rapidement. Bien que les glossines quittent leurs refuges de la saison sèche et envahissent de vastes étendues, c'est une période faste pour les bovins, qui grossissent. Par contre, moutons et chèvres sont souvent malades (refroidissements, ingestion de parasites dans les pâturages où l'eau stagne).

Après les dernières pluies, les conditions se modifient rapidement. La plupart des thalwegs sont bientôt secs. La végétation arbustive résiste bien (beaucoup d'espèces sont vertes même en avril), mais l'herbe jaunit, durcit, perd sa valeur alimentaire. D'un mois à l'autre, les points d'eau sont de plus en plus espacés, la nourriture de plus en plus rare. Le petit bétail se maintient généralement en bon état, mais les bovins maigrissent.

Pendant une année "normale" du point de vue climatique, les conditions sont donc difficiles; or la durée et l'intensité de la saison des pluies varient d'une année à l'autre, et cela peut avoir de graves conséquences. Quand le total des précipitations est faible (minimum observé à Maroua: 548 mm), les points d'eau sont taris plus vite pendant la saison sèche. Quand les premières pluies capables de faire pousser l'herbe sont tardives, l'état des bovins empire dangereusement.

Tout ceci est valable pour le Nord du Cameroun considéré dans son ensemble. Mais, d'une région à l'autre, il existe des différences sensibles, dues à l'action de trois facteurs:

- la latitude: les pluies diminuent du Sud au Nord.
- le relief.
- l'hydrographie: certaines parties du Nord du Cameroun sont arrosées par des cours d'eau originaires de régions plus méridionales, où la saison des pluies est plus longue.

2^o) Régions naturelles (2)

On peut distinguer du point de vue des conditions de vie du bétail, quatre régions principales. Bien entendu, le passage de l'une à l'autre est graduel, et, à l'intérieur de chacune, la topographie et les conditions géo-pédologiques créent des nuances locales, sur les plans hydrologique et floristique.

a) région de la Bénoué, limitée au Sud par les contreforts de l'Adamaoua (Gandaba, Ngay), au Nord par ceux du Margui-Wandala (Peske-Bori).

Le relief présente des aspects variés: des plaines alluviales, axées sur la Bénoué et ses affluents, sont encadrées et souvent compartimentées par des collines et des petits massifs montagneux (Alantika, massif de Poli, montagnes de Tcholliré, Tinguelin).

La saison des pluies est assez généreuse (986 mm en moyenne à Garoua).

Les rivières importantes venues du Nord de l'Adamaoua (Bénoué, Faro, Déo) conservent un petit débit pendant une bonne partie de la saison sèche; le sous-écoulement persiste dans les thalwegs de quelque importance.

La végétation, du type "savanes soudaniennes arborées et boisées sèches soudaniennes", est touffue; dans les vallées principales, dont le fond est inondé pendant la saison des pluies, s'étendent des pâturages de saison sèche (Mayo Kebbi et Faro notamment).

Malheureusement, cette région (principalement sa partie Sud et les vallées), est infestée de glossines.

(2) cf. carte 1.

b) Montagnes du Margui-Wandala, de l'arrondissement de Guider et des environs de Méri.-

Cet ensemble montagneux forme un bloc compact dans le pays matakam et le long de la frontière nigérienne; vers le Nord, l'Est et le Sud, il se fragmente en contreforts et massifs isolés entourant des bassins et des vallées encaissées.

Par suite de la direction du mouvement de la mousson (SSW-NNE), les pluies sont un peu plus fortes et précoces, à latitude égale, que dans la plaine du Diamaré; l'avantage est net surtout pour le versant nigérien. L'écoulement des eaux est rapide, mais des sources persistent dans les bas-fonds pendant la saison sèche.

La végétation, à l'état naturel, est du type "savane soudanienne d'altitude". Pendant la saison sèche, le bétail trouve dans les dépressions des ressources non négligeables, du moins dans la moitié Sud de cette région.

c) Plaine du Diamaré.

Elle couvre le département du Diamaré, le Nord de l'arrondissement de Mora et l'Ouest du département du Mayo-Danaï. En pente très faible vers l'Est et le Nord-Est, elle est dominée çà et là, surtout dans sa partie occidentale, par des reliefs isolés.

Le climat de cette région est le climat "moyen" du Nord-Cameroun. Pendant la saison des pluies, les torrents originaires du Margui-Wandala traversent une partie de la plaine, et s'y perdent; en dehors des abords immédiats de leurs lits, l'écoulement en surface est difficile, et les eaux données par les pluies locales s'infiltrant ou stagnent. Dès le début de la saison sèche, l'eau disparaît de la surface du sol; mais on en trouve à très faible profondeur dans le lit des torrents.

La végétation est plus maigre que dans le bassin de la Bénoué: c'est la "steppe sahélienne à épineux". Certaines espèces arbustives, notamment des acacias, donnent des feuilles et des gousses appréciées surtout par le petit bétail. Mais les ressources en eau et en pâturages sont très insuffisantes pour les bovins pendant la saison sèche.

4°) Plaine du Logone (département du Logone-et-Chari et Est du Mayo-Danaï).

Les pluies diminuent progressivement vers le Nord (moyenne annuelle à Fort-Foureau: 554 mm). Mais, chaque année, le Logone, le Chari, leurs défluent et les cours d'eau autochtones débordent. L'inondation est soutenue, à la fin de la saison des pluies, par les eaux que le Logone et le Chari reçoivent dans leur bassin supérieur. Ces conditions hydrologiques modifient profondément le paysage végétal.

Les parties en relief sont couvertes par la steppe à épineux, formation qui correspond aux conditions climatiques locales; les bourrelets qui bordent les cours d'eau portent des galeries forestières. Dans les parties légèrement déprimées (yaere), l'eau s'étale largement et stagne; pendant la saison sèche, au fur et à mesure que l'eau disparaît de la surface du sol, l'herbe pousse; des prairies naturelles couvrent ainsi d'immenses espaces, notamment entre Logone-Birni et Pouss.

Ces prairies de la région des yaere, qui se prolonge en territoire tchadien, constituent une vaste réserve de pâturages de saison sèche. Mais les glossines pullulent dans la plaine à inondations; réfugiées dans les boisement proches des cours d'eau pendant la saison sèche, elles envahissent tout le département du Logone-et-Chari pendant les pluies.

En conclusion : dans l'ensemble du Nord du Cameroun, l'existence d'une longue saison sèche arrêtant le développement de la végétation rend difficile, pendant plusieurs mois chaque année, l'alimentation du bétail et surtout des bovins. Mais l'acuité du problème ainsi posé aux éleveurs n'est pas partout la même; par suite de conditions spéciales, notamment du point de vue hydrologique, il existe de nettes différences et même une certaine complémentarité entre les régions du Nord du Cameroun.

II. Les populations (3)

L'histoire mouvementée du Nord du Cameroun et des régions voisines (notamment la pénétration des Peuls et les luttes qu'ils ont menées contre les populations plus anciennement installées) a eu pour conséquence la juxtaposition et le mélange d'un grand nombre d'ethnies, dont plusieurs sont installées aussi au Tchad ou en Nigéria. Or ces ethnies ont des comportements très différents dans le domaine de l'élevage: elles s'intéressent plus particulièrement ou exclusivement à telle ou telle espèce, s'en occupent et en utilisent les produits différemment, accordent à cette activité une part plus ou moins importante dans leur organisation socio-économique. On distingue couramment, parmi les 1.200.000 habitants du Nord du Cameroun :

- les peuples musulmans et éleveurs de boeufs: "Arabes" du Logone-et-Chari et du Nord de l'arrondissement de Mora; Peuls installés surtout dans la plaine du Diamaré et le centre du bassin de la Bénoué; Mbororo qu'on rencontre surtout dans le bassin de la Bénoué. Au total près du tiers de la population totale.

- les populations qui s'occupent moins d'élevage et qui ont surtout du petit bétail: ethnies des massifs montagneux, du Sud du Diamaré, de la plaine du Logone, petits groupes du Sud du bassin de la Bénoué. Parmi elles, on doit mettre à part certaines ethnies musulmanes (Mandara, Haoussa, Bornouans) qui possèdent parfois des

(3) cf. carte 2.

troupeaux de bovins et qui ont des habitudes de consommation différentes de celles des Peulés.

Il faut noter cependant que ces préférences et habitudes des ethnies ne sont pas fixées une fois pour toutes: en se sédentarisant, Peulés et Arabes ont donné à l'agriculture une plus grande place dans leurs activités; certaines populations d'agriculteurs (les Masa et les Toupouri notamment) possèdent un assez grand nombre de boeufs; il semble d'autre part que plusieurs ethnies (Guiziga, divers groupes montagnards) s'intéressaient autrefois à l'élevage des boeufs, mais ont perdu leurs troupeaux, à la suite de guerres le plus souvent.

Par conséquent, la distinction classique entre peuples éleveurs et peuples agriculteurs ou pêcheurs reste valable (et toute tentative des pouvoirs publics de transformer l'élevage doit en tenir compte), mais la situation qu'elle caractérise est l'état actuel d'un processus socio-historique qui a comporté et comporte toujours des facteurs d'inertie et des facteurs de changement.

Les facteurs politiques - relations entre ethnies, domination et résistance - ont joué un grand rôle dans le passé; actuellement la densité démographique est, au moins dans une partie du Nord du Cameroun, un facteur important qui conditionne les problèmes de l'élevage et ses possibilités d'évolution.

La densité de la population varie énormément d'une région à l'autre du Nord du Cameroun. Etant donné que l'élevage, particulièrement l'élevage extensif des boeufs, exige, plus que l'agriculture sédentaire, la disposition de vastes espaces, on s'attendrait à ce que les régions occupées par les éleveurs peulés, arabes et mbororo soient plus faiblement peuplées que le reste du pays. Or il n'en est pas

partout ainsi (4), et il est certain que la forte concentration démographique observable dans le centre et l'Ouest du Diamaré doit poser des problèmes aux éleveurs peuls; nous aurons l'occasion de revenir là-dessus. D'autre part, si nous pensons aux possibilités de développement de l'élevage, nous pouvons poser à priori qu'elles sont bien réduites dans les régions montagneuses où la densité de la population est voisine de 100 habitants par km², ou dépasse ce chiffre.

Ainsi des faits humains (qui sont eux-mêmes le produit du jeu de facteurs complexes) apparaissent comme capables de conditionner l'élevage, de le favoriser ou de lui opposer des obstacles, au même titre que les faits naturels. Nous allons maintenant décrire l'élevage lui-même, et d'abord la répartition géographique du cheptel.

(4) cf. carte 3.

CHAPITRE 2

EFFECTIFS ET REPARTITION

GEOGRAPHIQUE DU BETAIL

I. Valeur des recensements.-

Des statistiques d'effectifs du bétail sont établies par l'Administration générale et par le Service de l'Élevage. Malheureusement, les unes et les autres sont erronées, et ne peuvent être utilisées qu'avec réserve.

1°. les statistiques de l'Administration générale concernent généralement les bovins et les chevaux, qui sont recensés en même temps que les personnes, dans un but fiscal. Les propriétaires de bétail ont intérêt à dissimuler au moins une partie de leur troupeau et ne manquent pas de le faire dans la mesure du possible.

2°. les statistiques du Service de l'Élevage proviennent de deux sources: recensements proprement dits, faits à intervalles irréguliers, et portant sur toutes les espèces; états du nombre des bovins âgés de plus de six mois, dressés chaque année à l'occasion de la campagne de vaccination antipestique. Là encore, les causes d'erreur par défaut sont nombreuses :

- d'une part, les éleveurs dissimulent volontairement (notamment leurs bœufs les plus beaux), pour diverses raisons: crainte que la vaccination ne tue ou rende malades les bovins (cette méfiance a beaucoup diminué, mais reparait çà et là, certaines années); idée qu'il convient d'ignorer le nombre de ses animaux, "pour que fructifie normalement ce que Dieu a donné", et que les compter revient à jeter un mauvais sort; désir de cacher ses richesses aux voisins, dont les conversations, inspirées par la jalousie, seraient néfastes, ou aux chefs qui en profiteraient pour augmenter l'impôt coutumier ou l'impôt administratif.

- d'autre part, les recensements du bétail sont très difficiles à organiser, parce que beaucoup de bovins se déplacent sur de grandes distances (transhumance, nomadisme des Mbororo) et franchissent facilement les frontières, et parce que les troupeaux sédentaires eux-mêmes, pendant la journée, sont dispersés dans la brousse autour des villages. De plus, le Service de l'Elevage ne dispose pas de personnel spécialisé dans les recensements; de ce fait, les statistiques comportent souvent des erreurs matérielles, des listes incomplètes, etc...

- enfin, l'établissement des statistiques ne tient pas compte de la possibilité de variations saisonnières des effectifs; or ces variations, en ce qui concerne le petit bétail, sont probablement très fortes.

3°. Utilisation des statistiques.

D'une façon générale, les chiffres donnés par le Service de l'Elevage et par l'Administration générale sont inférieurs à la réalité. En effet, les sources d'inexactitude provoquent presque toujours des erreurs par défaut. Il faut donc, en comparant les deux séries de statistiques, retenir dans chaque cas, c'est-à-dire généralement dans chaque canton, le chiffre le plus élevé. Or le chiffre le plus élevé est presque toujours celui que donnent les statistiques du Service de l'Elevage (le chiffre correspondant de l'Administration générale est souvent 3 ou 4 fois plus petit). Cependant, l'Administration générale indique des effectifs supérieurs dans de nombreux cantons montagnards du Margui-Wandala, où le Service de l'Elevage n'est pas parvenu à entretenir des contacts réguliers avec les populations non-musulmanes, notamment à l'occasion des campagnes de vaccination. C'est pourquoi, dans les pages qui suivent, sont utilisées: en général, les statistiques de l'Elevage; dans quelques cantons, celles de l'Administration générale.

Il est difficile, voire impossible, de savoir quel écart existe entre ces statistiques et la réalité, par conséquent de donner une évaluation ayant quelque chance d'être correcte. Pour connaître l'effectif réel des bovins, il faudrait augmenter les chiffres de l'Élevage de 5 à 10 % d'après tel informateur qualifié, de 50 % d'après tel autre. En ce qui concerne le petit bétail, qui est moins souvent recensé, l'incertitude est beaucoup plus grande.

L'écart entre les statistiques et la réalité varie probablement de façon notable d'une région à l'autre, d'abord parce que le zèle et l'habileté des agents recenseurs sont inégaux, ensuite parce que les motifs de dissimulation peuvent être plus ou moins forts selon les ethnies, enfin parce que les difficultés objectives du recensement ne sont pas partout les mêmes (proximité des frontières, relief, voies de communication, dispersion de l'habitat, répartition du bétail entre gros et petits propriétaires, transhumance).

II. Evolution des effectifs.

La définition d'une politique de l'élevage cohérente, du point de vue zootechnique et du point de vue économique, exigerait que l'on connaisse bien l'évolution des effectifs du bétail, que l'on puisse évaluer, et ceci région par région, les variations de l'équilibre entre naissances et immigrations d'une part, mortalité naturelle, abattages et émigration d'autre part.

Malgré les efforts déployés en ce sens depuis 1936 par le Service de l'Élevage, nous sommes loin d'une telle connaissance; les possibilités d'erreurs de chaque recensement sont généralement supérieures aux changements pouvant se produire d'un recensement à l'autre. Il a seulement été possible, soit grâce aux recensements, soit, plus souvent, grâce à d'autres observations faites par des agents du Service, de définir les principaux facteurs d'évolution globale ou de variations locales: variations

climatiques et inondations exceptionnelles, épidémies et lutte contre les maladies, mouvements des Mbororo, variations du tarif des impôts, extension des surfaces cultivées, évolution économique générale. Les gains, les pertes, les déplacements qu'engendrent ces facteurs n'ont pu être mesurés que de façon imprécise, ou localement (5).

1°. en ce qui concerne le petit bétail, il est strictement impossible de rien affirmer, car on sait que les chiffres obtenus jusqu'en 1960 étaient toujours de très loin inférieurs à la réalité. Les variations enregistrées, pour une région donnée, d'un recensement à l'autre, sont invraisemblables. En particulier, dans les départements du Margui-Wandala, du Diamaré et du Mayo-Danaï, où un recensement a été fait en 1962, les effectifs auraient augmenté depuis 1956 de 65 % au total (et de plus de 200 % dans l'arrondissement de Mokolo !); il est probable qu'une telle augmentation traduit surtout l'amélioration des méthodes de recensement.

Notons seulement que la plupart des éleveurs interrogés à ce sujet estiment que le cheptel ovin et caprin s'accroît dans son ensemble, depuis que la culture de l'arachide et celle du coton permettent de gagner de l'argent sans être obligé de vendre autant de bétail.

2°. les variations des effectifs bovins apparaissent mieux, parce que les contrôles statistiques sont à leur égard plus serrés et plus fréquents. Peut-être aussi parce que leur évolution effective est plus nette, et moins dissimulée par les variations saisonnières.

(5) Le cas du facteur "impôts" est particulièrement typique. Une forte augmentation de leur tarif dans un pays (Tchad, Cameroun ou Nigéria) peut provoquer une émigration d'éleveurs vers les pays voisins, mais en même temps une augmentation de la proportion des effectifs dissimulés par les éleveurs restés sur place.

D'une façon générale, les effectifs bovins ont augmenté nettement entre 1930 et 1948, à cause des succès de la lutte menée par le Service de l'Elevage contre la peste bovine qui, autrefois, provoquait de temps à autre de terribles hécatombes. Depuis 1948, cette augmentation globale semble arrêtée ou fortement ralentie par le manque de pâturages et par l'augmentation de la consommation de viande. Mais l'évolution diffère selon les régions:

Dans le Logone-et-Chari et le Nord de l'arrondissement de Mora, de fortes oscillations se produisent par suite de l'ampleur des migrations (autres que saisonnières) effectuées par des Arabes entre le Cameroun, le Tchad et la Nigéria. Les rapports du Service de l'Elevage ont noté, en 1940, l'arrivée de 15.000 bovins de Nigéria (où le tarif des impôts venait d'être augmenté); en 1947, l'émigration de 5.000 têtes; en 1956-57, le départ de 15.000 bovins à la suite d'inondations anormales qui avaient fait ressentir avec acuité le manque de pâturages. D'après les recensements, l'effectif a atteint son maximum dans le Logone-et-Chari en 1948: 82.000 bovins; depuis, il serait tombé à 60.000; mais les agents du Service estiment qu'en réalité il s'est maintenu aux environs de 85.000 têtes.

A propos des montagnes du Margui-Wandala, l'incertitude est complète.

Dans le Diamaré, l'effectif global serait stationnaire depuis une vingtaine d'années. Des mouvements d'émigration vers le Tchad ont été observés, notamment de 1942 à 1944 et de 1952 à 1954; la surcharge pastorale en est sans doute le facteur fondamental, même quand d'autres faits (augmentation du tarif des impôts en 1942) les déclenchent. Il faut cependant mettre à part le Sud du département: la zone Mindif-Moulvouday possède encore de vastes pâturages, où arrivent par vagues des nomades venus de Nigéria; ces nomades étaient particulièrement nombreux en 1959; le dénombrement de 1962 indique pour l'arrondissement de Mindif un effectif très supérieur à celui de 1956. Vers Kaelé, le cheptel bovin des Moundang semble en voie d'accroissement.

A propos du Mayo-Danaï, les statistiques accusent un fort accroissement jusqu'en 1948 (103.000 têtes) puis un léger déclin. D'après le chef du poste de l'Elevage de Yagoua, l'effectif réel reste au moins égal à 100.000. L'extension des cultures dont le produit est destiné à la vente (riz, arachide, coton) semble agir en deux sens opposés: elle a permis aux Masa et aux Toupouri d'acheter de nombreux bovins, mais aussi provoqué une certaine pénurie de pâturages. En 1959, des Peuls sont partis vers le Sud-Est du Diamaré, emmenant 4.000 têtes.

Dans la Bénoué, l'arrivée des Mbororo nigériens, puis leur départ vers l'Adamaoua, le Tchad ou la République Centrafricaine (ou leur expulsion) provoquent de fortes oscillations. Au total, la tendance à l'augmentation des effectifs est restée très nette dans ce département vaste et vide (65.000 bovins dénombrés en 1940-42, plus de 100.000 en 1962). Plus peuplé, l'arrondissement de Guider fait exception: en 1953, des éleveurs en sont partis, pour échapper aux cultures obligatoires; en 1956 cependant, on enregistrait un accroissement qui semblait correspondre aux achats de bétail effectués par des planteurs de coton; récemment ont été observés des départs vers le Tchad et l'Adamaoua, causés probablement par l'insuffisance des pâturages.

III. La situation actuelle.

Départements	Arrondissements	BOVINS	OVINS	CAPRINS
LOGONE-&-CHARI	Makari	45.700	2.500	24.500
	Fort-Fourcau	14.300	8.200	10.400
MARGUI-WANDALA	Mora	44.300	16.000	53.400
	Mokolo	36.000	90.100	154.000
D I A M A R E	Méri	8.200	6.000	13.600
	Maroua	102.000	71.500	121.100
	Bogo	42.000	20.300	35.400
	Mindif	58.000	26.700	37.200
	Kaélé	27.300	35.800	47.500
MAYO-DANAI	Yagoua	62.100	75.600	113.500
	Doukoula	27.100	24.300	38.000
B E N O U E	Guider	31.400	19.800	54.600
	Garoua	45.800	21.900	28.800
	Poli	8.600	2.600	18.200
	Tcholliré (6)	15.600	3.500	4.200
		568.400	424.800	754.400

(6) Il n'est tenu compte ici que de la moitié Nord de l'arrondissement de Tcholliré, dont la partie centrale (vers le 8^e parallèle) est presque vide, et dont le Sud, du point de vue de l'élevage, se rattache à l'Adamaoua. De même, le canton de Mana est éliminé de l'arrondissement de Poli.

Les chiffres qui figurent dans ce tableau tiennent compte:

- des dénombrements de 1961 et 1962: campagne antipestique 1961-62 et recensement du petit bétail effectué en 1961 dans le Mayo-Danaï, en 1962 dans le Diamaré et le Margui-Wandala (7).

- à défaut de renseignements plus récents, du recensement de 1956 (petit bétail, dans le département de la Bénoué et une partie du Logone-et-Chari; bovins dans les arrondissements de Mora et Guider)

- des recensements administratifs (centre du Margui-Wandala).

A partir des mêmes statistiques, relevées dans la grande majorité des cas canton par canton, ont été faites les cartes 5 à 10, qui représentent la densité des bovins, ovins et caprins par km², et le rapport entre l'effectif du bétail et le nombre des habitants. Etant donné l'incertitude et l'hétérogénéité des sources statistiques, ces cartes n'expriment pas avec précision la répartition du cheptel; on peut cependant, de leur examen, retenir les contrastes inter-régionaux les plus apparents. (8)

1°. répartition des bovins.

La carte 5 (densité par km²) fait apparaître :

- de très fortes densités dans le centre - Nord-Est du Diamaré (arrondissement de Bogo, Nord et Est de l'arrondissement de Maroua).

- des densités fortes ou moyennes dans la majeure partie du reste de la plaine du Diamaré (Nord de l'arrondissement de Mora, Ouest de l'arrondissement de Maroua, arrondissement de Mindif), dans le centre et le Sud du Mayo-Danaï, et autour de Guider.

- ailleurs, des densités faibles.

(7) J'ai rédigé ce rapport sans connaître les résultats du dénombrement des bovins effectué au cours de la campagne antipestique inter-états 1962-63.

(8) en ce qui concerne les localisations, cf. carte 4.

Considérée dans son ensemble, cette carte reflète mal l'opposition entre les peuples éleveurs de bœufs (Peuls et Arabes) et les autres. En particulier, la densité des bovins apparaît plus forte dans les montagnes du Margui-Wandala et dans l'arrondissement de Kaélé que chez les Arabes du Sud du Logone-et-Chari et chez les Peuls de la Bénoué (arrondissement de Garoua et Nord de l'arrondissement de Tcholliré).

Cette opposition est pourtant réelle, et, sur la carte 6, qui exprime le rapport bovins / habitants, elle se manifeste très nettement, jusque dans le détail (îlots peuls dans le Margui-Wandala, îlots mbororo et peuls au Nord de Poli et dans la vallée du Faro-Déo). La même carte illustre aussi le fait que les païens de la plaine (Mousgoum, Masa, Toupouri) possèdent relativement beaucoup plus de bovins que les montagnards.

En tenant compte de la répartition de la population, on peut voir que: les Peuls et les Arabes s'efforcent toujours de posséder beaucoup de bovins, de sorte que, dans les régions qu'ils occupent, la densité par km² des bovins tend à croître en même temps que le nombre des habitants; mais elle croît moins vite, le rapport bovins / hommes diminue (comparer par exemple, le long de la frontière nigérienne, la situation dans le Nord et le Sud du Logone-et-Chari), et, à partir d'un certain degré de concentration démographique, la densité par km² des bovins doit diminuer, parce que les pâturages manquent.

Cette explication n'est évidemment pas rigoureuse. Il est probable que la forte densité des bovins dans le Centre - Nord-Est du Diamaré est favorisée par la proximité des grands yaere. D'autre part, selon cette explication, le rapport bovins/habitants devrait être plus élevé dans certains cantons du Logone-et-Chari et surtout dans le centre de la Bénoué.

2°. répartition du petit bétail.

En observant les cartes 7 à 10, il est préférable de ne tenir compte que de leur partie centrale, correspondant aux départements du Margui-Wandala, du Diamaré et du Mayo-Danaï, où en 1961-62, des recensements ont été mieux conduits que d'habitude et ont donné des chiffres beaucoup plus élevés que ceux de 1956.

A propos de la Bénoué et du Logone-et-Chari, on peut seulement affirmer que la densité par km² du petit bétail y est faible.

A l'intérieur de l'ensemble recensé en 1961-62, les contrastes inter-ethniques sont généralement moins accusés que sur les cartes de répartition des bovins; les valeurs très fortes ou très faibles sont moins fréquentes; la répartition par km² du petit bétail est plus conforme à celle des hommes. Ceci est valable surtout pour les caprins. Relevons cependant quelques traits marquants :

- les ovins sont très peu nombreux (par km² ou par rapport aux habitants) dans le Nord des montagnes du Margui-Wandala -(de nombreuses ethnies de cette régions ne s'y intéressent absolument pas), dans l'Ouest de l'arrondissement de Kaélé (pays guiziga) et dans le canton de Mousey (Mayo-Danaï). C'est dans le Mayo-Danaï que le rapport ovins/habitants est le plus élevé.

- les caprins sont particulièrement nombreux dans une zone axée de l'Ouest au Nord-Est du Diamaré, peu nombreux dans le canton de Mousey et dans l'Ouest de l'arrondissement de Kaélé. Dans les montagnes du Margui-Wandala, on peut observer (quoique moins nettement) un fait semblable à celui qui a été mentionné à propos de la répartition des bovins dans les régions occupées par les Peuls et les Arabes; tous les montagnards s'intéressent

particulièrement à l'élevage des caprins, dont la densité par km² augmente en même temps que celle des hommes, mais moins vite; dans les massifs particulièrement surpeuplés situés au Sud de Mora, les caprins sont plus nombreux, par km², que dans le Sud du Margui-Wandala, mais le rapport caprins/habitants est plus faible.

En définitive, c'est la corrélation entre la densité des hommes et celle du bétail qui apparaît comme l'aspect le plus remarquable de la répartition du cheptel. Ce fait est conforme à la logique de l'économie de subsistance que pratiquent, pour l'essentiel, les populations rurales du Nord du Cameroun. Mais il a pour conséquence, dans cet ensemble territorial à l'intérieur duquel la répartition démographique est extrêmement contrastée, de concentrer le bétail dans les zones où les pâturages sont les moins étendus. Or les méthodes employées pour l'entretien du bétail sont généralement celles de l'élevage extensif, qui exige normalement la disposition de vastes espaces. Dans les chapitres suivants, nous verrons que, malgré l'organisation traditionnelle de migrations saisonnières d'une bonne partie du cheptel, cette contradiction s'aggrave et tend à créer une situation de crise.

CHAPITRE 3
LES TYPES D'ELEVAGE

Dans l'ensemble du Nord du Cameroun, l'élevage est presque toujours extensif: les éleveurs n'appliquent pas, généralement, des techniques propres à accroître le rendement de leurs troupeaux, notamment en consacrant une part de leur activité à produire la nourriture de leur bétail; celui-ci doit chercher lui-même son alimentation dans la végétation spontanée.

Mais la vie des éleveurs est organisée de façons différentes, selon l'importance que cette recherche de l'alimentation du bétail a, ou avait autrefois, dans l'organisation socio-économique de chaque groupe ethnique; on peut ainsi observer dans le Nord du Cameroun les types d'élevage extensif que l'on rencontre un peu partout dans le monde : nomadisme, transhumance, élevage sédentaire.

I. Le nomadisme.

1°. les véritables nomades sont des Mbororo, c'est-à-dire des Peuls non encore fixés, restés tels qu'étaient sans doute tous les Peuls il y a quelques siècles. Ils vivent en petits groupes familiaux, se déplaçant d'un pâturage à l'autre avec leurs troupeaux. Ces derniers se composent presque uniquement de bovins de grande taille ("zébus mbororo"), auxquels se joignent quelques têtes de petit bétail. C'est chez eux que le rapport bétail/hommes est, de loin, le plus élevé; les produits de l'élevage sont leur seule ressource.

On rencontre quelques Mbororo dans le Nord de l'arrondissement de Mora; ils sont plus nombreux dans le Sud et le Sud-Est du Diamaré (Kaélé, Mindif, Moulvouday, Kalfou); mais leur domaine de prédilection est dans le bassin de la Bénoué, où la

population est peu nombreuse. Partout, ils vivent en étrangers; leurs contacts avec les autres populations se réduisent généralement aux demandes d'installation temporaire et à quelques échanges de produits (boeufs, lait, peaux contre mil et vêtements).

Leurs déplacements à l'intérieur des zones qu'ils fréquentent obéissent au rythme des saisons et à ses incidences sur la végétation, accessoirement à des motifs divers (entente plus ou moins bonne avec les populations sédentaires ou avec les autorités administratives). Mais ces mouvements de directions variées ont dans l'ensemble une résultante dirigée vers l'Est ou le Sud-Est: des Mbororo de Nigéria viennent au Cameroun, passent une saison ou quelques années dans le bassin de la Bénoué, puis vont dans le Sud-Ouest du Tchad ou en République Centrafricaine, parfois en passant par l'Adamaoua. Plusieurs milliers de boeufs passent ainsi les frontières, certaines années.

Des Mbororo arrivent cependant à s'attacher à une région pendant une longue série d'années; leurs relations avec les autres populations sont alors plus suivies: des Peuls leur confient parfois leur bétail pour la transhumance. Quelques-uns finissent même par se fixer: un groupe assez important s'est sédentarisé dans le canton de Figuil.

La présence des Mbororo, leurs migrations continuelles et leur caractère indépendant posent de sérieux problèmes aux autorités administratives. Le Service de l'Élevage, qui voit en eux des agents de propagation de maladies contagieuses d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre, s'efforce de leur faire accepter les vaccinations périodiques et de contrôler leurs mouvements; il y est parvenu dans une certaine mesure: dans les postes vétérinaires de la Bénoué, de nombreux "laissez-passer" sont demandés par des Mbororo.

2°. les déménagements d'éleveurs peuls ou arabes qui semblent solidement installés sont encore fréquents. Des groupes de plusieurs familles partent avec leurs troupeaux dans une autre région, souvent dans un pays voisin. Certaines années, plusieurs centaines d'hommes et quelques milliers de têtes de bétail passent ainsi du Cameroun au Tchad ou en Nigéria, ou vice-versa. L'effet de ces migrations, nous l'avons vu, a parfois été nettement perçu à l'occasion des recensements du bétail. Les causes de ces mouvements, qui ont souvent le caractère de fuites, sont variées :

- inondations anormales dans le Logone-et-Chari.
- insuffisance des pâturages, par suite de l'extension des cultures. Il faut insister sur ce point. C'est pour cette raison que, de 1952 à 1954, des éleveurs peuls et 20.000 bovins auraient quitté le Diamaré pour le Baguirmi (Tchad).
- mesures gouvernementales mal accueillies: impôts sur le bétail, interventions sanitaires jugées insupportables.
- recrudescences locales du brigandage: en 1961, à la suite d'attaques à main armée, des Peuls quittèrent la région des Kapsiki pour s'installer en Nigéria avec 1.400 bovins.

Ces mouvements accidentels, même quand ils durent quelques mois ou quelques années, ne doivent pas faire considérer ceux qui les accomplissent comme de vrais nomades, puisqu'ils partent d'un point d'habitat permanent auquel ils étaient attachés depuis longtemps pour s'installer en un autre point d'habitat permanent (ou revenir au premier). Mais le nombre de ces déménagements, l'importance des effectifs de bétail sur lesquels ils portent, montrent que la sédentarisation de beaucoup de Peuls et d'Arabes, notamment de ceux qui ont des troupeaux importants, reste encore assez précaire

II. La transhumance.-

La transhumance est pratiquée, dans le Nord du Cameroun, par les Arabes du Logone-et-Chari et par les Peuls du Diamaré et de la Bénoué; de plus, le Cameroun reçoit chaque année des troupeaux nigériens. Les animaux qui transhument sont surtout des bovins; mais beaucoup de Nigériens et d'Arabes du Logone-et-Chari, et quelques Peuls (notamment du Nord du Diamaré) emmènent aussi en transhumance du petit bétail. Les effectifs ainsi mis en mouvement sont considérables; chaque année, le Service de l'Élevage délivre des "laissez-passer de transhumance" pour 100 à 150.000 bovins et 10 à 50.000 moutons et chèvres (y compris le bétail nigérien); mais beaucoup d'éleveurs se déplacent sans laissez-passer.

Une description même sommaire du mécanisme de la transhumance ne peut être faite que région par région (9).

1°. la transhumance dans le Logone-et-Chari.

a- Les éleveurs arabes du Logone-et-Chari et de l'extrémité septentrionale de l'arrondissement de Mora bénéficient de conditions naturelles particulières: dans cette région, les zones sèches, parce que légèrement surélevées ou sableuses, sont peu étendues et alternent avec des dépressions dont le fond reste humide et où la végétation reste verte pendant la saison sèche: abords du lac Tchad et des cours d'eau, et petites cuvettes fermées. Il en résulte que les troupeaux n'ont à effectuer que des déplacements de quelques kilomètres. Généralement, toute la famille de l'éleveur déménage (semi-nomadisme) et va s'installer en bordure d'une dépression, dans un "village de saison sèche",

(9) cf. carte 11.

où l'habitat persiste d'année en année (il est cependant plus sommaire que dans les villages de saison des pluies). La plupart des familles effectuent ces déplacements sans demander de laissez-passer.

Comme les zones sèches et humides sont inégalement réparties, quelques bergers arabes transhument cependant sur de plus grandes distances, par exemple des environs de Makari jusqu'aux grands yacres qui s'étendent au Sud de Logone-Birni.

b- Les Nigériens amènent chaque année, d'après les contrôles du Service de l'Élevage, 15 à 20.000 bœufs en moyenne (surtout entre la mi-février et la fin du mois d'avril) et un nombre très variable de chèvres et de moutons (surtout en janvier, février et mars). Une partie de ceux qui n'ont que du petit bétail séjournent dans le Nord-Ouest du département du Logone-et-Chari; les autres vont dans les grands yacres camerounais du Logone, ou au Tchad. Le retour en Nigéria s'effectue en juin.

c- des mouvements saisonniers parallèles à ceux des Nigériens sont exécutés par des Arabes de la région de Makari. Ces éleveurs passent la saison sèche au Cameroun, où ils ont leur habitat principal; au moment des inondations, ils partent avec leurs troupeaux en Nigéria, y font quelques cultures et reviennent chez eux après les récoltes.

2°. la transhumance des Peuls du Diamaré.

A l'intérieur de l'ensemble que constitue le Nord du Cameroun, c'est la plaine du Diamaré, telle qu'elle a été définie plus haut, c'est-à-dire englobant le département du Diamaré, l'Ouest du Mayo-Danaï et le Nord et l'Est de l'arrondissement de Mora, qui, pendant la saison sèche, présente sur les plus grandes surfaces des conditions de vie difficiles pour le bétail. Or la majeure partie du Diamaré est occupée par des Peuls, qui n'y sont en minorité que dans le Sud, et le bétail bovin y est très nombreux.

Aussi le Diamaré (moins sa partie Sud, de Moutouroua à Doukoula) est-il la région du Nord du Cameroun d'où les départs en transhumance sont les plus nécessaires et les plus massifs.

a- transhumance de saison sèche.

Chaque année, les éleveurs de cette région demandent, dans les postes du Service de l'Elevage, des laissez-passer de transhumance pour 40.000 à 120.000 bovins. En réalité, d'après les renseignements oraux recueillis dans les villages, il semble que l'effectif réel des transhumants du Diamaré atteint ou dépasse 200.000. En principe, ne restent dans les villages que quelques vaches laitières et les animaux trop jeunes ou trop vieux pour supporter les fatigues du voyage.

Les zones d'accueil, atteintes en un à cinq jours de marche, entourent le Diamaré. D'après les contrôles du Service de l'Elevage, la répartition entre elles des troupeaux du département du Diamaré, de l'arrondissement de Mora et du département du Mayo-Danaï a été la suivante pendant la campagne 1961-62 (nombre de laissez-passer de transhumance) :

Zones de départ	Yaere du Logone	Sud-Est du Mayo Danaï	Kaélé	Mayo-Kebbi	Sud du Margui-Wandala	TOTAL
Nord et Est de l'arrondissement de Mora	140					140
Arrondissement de Maroua	Nord	462	9	1	11	483
	Centre & Est	136	19	16	48	219
	Ouest et S-O	18	4	1	60	100
Arrondissement de Bogo	120	7				127
Centre et Ouest de l'arrondissement de Mindif	30	30	9	65		134
Est de l'arrondissement de Mindif (Moulvouday)	61	38	1			100
Zone Guidiguis-Doumrou	12	10		12		34
Zone Guirvidig, Kalfou, Yagoua (Mayo-Danaï)	11	115				126
TOTAL	990	232	11	111	119	1.463

La plupart des troupeaux se rendent dans la zone des grands yaere du Logone; ceux d'entre eux qui partent dès le début de la saison sèche s'arrêtent quelque temps dans les pâturages qui bordent cette zone à l'Est (vers Guirvidig par exemple); ensuite ils s'installent entre Logone-Birni et Pouss, ou en territoire tchadien. Les troupeaux à destination des yaere du Sud-Est du Mayo-Daouï peuvent de même s'arrêter vers Kalfou, puis franchir la frontière. Beaucoup d'éleveurs qui prennent un laissez-passer pour la zone du Mayo-Kebbi vont également au Tchad. Peu nombreux sont les troupeaux tchadiens qui viennent au Cameroun.

Les vallées du Sud du Margui-Wandala et du Nord-Ouest de l'arrondissement de Guider reçoivent, en plus des troupeaux du Diamaré, ceux des Pculs du plateau de Mokolo et du bassin de Gawar-Hina. La frontière est souvent traversée par les transhumants, tant nigériens que camerounais.

Les dates de départ s'échelonnent de Novembre à Avril. Elles varient d'une année à l'autre, selon l'abondance et la durée de la saison des pluies précédente. Au cours de la campagne 1961-62, la répartition dans le temps des départs a été la suivante :

	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Début Juin
Arrondissement de Mora		2	46	17	70	5		
Arrondissement de Maroua		86	181	32	383	46	65	9
Arrondissement de Bogo	2	12	58	13	22	18	2	
Centre et Ouest de l'ar.Mindif	58	44	24	3	1	4		
Zone Mulvuday-Guidiguï-Doumru	37	29	45	16	3	4		
Zone Guirvidig-Kalfou-Yagoua		8	111	6	1			
TOTAL	97	181	465	87	480	77	67	9

Dans l'ensemble, les troupeaux du Sud de la plaine sont partis plus tôt. Pour la moitié Nord de la plaine, la courbe des départs présente deux maxima, en janvier et en mars.

Dans les dernières semaines de cette campagne, une ultime vague de transhumants est partie, principalement du centre-Ouest du Diamaré (Kodek, Maroua, Gazawa, Ndoukoula). Cela ne s'était pas produit (ou du moins n'avait pas été enregistré) l'année précédente. Ces troupeaux ont presque tous été emmenés vers les vallées du Margui-Wandala, avec l'espoir d'y profiter d'une poussée de végétation due aux premières pluies, qui, rappelons-le, sont un peu plus précoces sur les montagnes que dans le Diamaré.

b- transhumance de saison des pluies.

L'existence de la transhumance de saison sèche répond à des données naturelles: les éleveurs mettent à profit un décalage saisonnier de la poussée de la végétation entre la plaine du Diamaré d'une part, les yaere d'autre part. Ce sont des facteurs humains, avant tout d'ordre démographique, qui déterminent un autre mouvement de migration pendant la saison des pluies: de nombreux troupeaux de bovins du centre du Diamaré (environs de Gazawa, Maroua, Balaza, Bogo, Yoldéo, Djapay) partent alors en direction du Sud et du Sud-Est.

Quelques propriétaires éloignent leurs troupeaux parce qu'ils ne veulent pas que leurs voisins connaissent le nombre de leurs boeufs. Mais la cause majeure de cette migration est le manque d'espaces à pâturer pendant la saison des pluies, qui est aussi la saison des cultures. Ces espaces (jachères et terres incultivables) sont suffisants partout où la population est peu dense. Mais, dans les cantons les plus peuplés, il ne subsiste que quelques morceaux de brousse, souvent enchevêtrés avec les parcelles cultivées; le bétail ne trouve pas assez de nourriture ,

et il est difficile de le garder. De là les départs vers les régions les moins peuplées (Sud de l'arrondissement de Mindif, environs de Kalfou, de Guidiguï, de Moutouroua).

Ce mouvement est moins massif que la transhumance de saison sèche. Comme il n'a pas donné lieu, jusqu'à présent, à la délivrance de laissez-passer, on ne dispose d'aucune donnée numérique sur les effectifs concernés et leur répartition. Mais il est certain - tous les informateurs, membres du Service de l'Élevage ou villageois, sont d'accord là-dessus - que le nombre des transhumants de saison des pluies est de plus en plus élevé, par suite de l'augmentation de l'effectif global des bovins depuis une trentaine d'années, de la poussée démographique et de l'extension en surface des cultures. D'autre part, les éleveurs peuls ne peuvent pas, comme autrefois, imposer leur volonté aux agriculteurs païens, notamment aux Guiziga de la région de Maroua-Djapay; ces derniers étendent leurs défrichements d'année en année, particulièrement sur les pentes des petites montagnes qui constituaient jusqu'à présent des réserves de pâturages, et remettent constamment en question, ou négligent d'observer, les accords ou règlements locaux établis à ce sujet.

Il est infiniment probable que, dans les années qui viennent, le pourcentage des bovins obligés de quitter les parties les plus peuplées du Diamaré pendant la saison des pluies ira croissant, et que ces départs se produiront à partir d'une zone de plus en plus étendue.

3°. la transhumance dans la Bénoué.

a- la transhumance de saison sèche.

Il existe dans le bassin de la Bénoué plusieurs zones distinctes d'où les troupeaux de bovins partent pendant la saison sèche, et, entre elles et autour d'elles, plusieurs zones de réception. Dans ces conditions, les itinéraires des transhumants sont généralement plus courts que ceux des troupeaux du Diamaré (mais plus longs que

ceux des troupeaux du Logone-et-Chari), et une carte très précise ferait ressortir à la fois la divergence de ces mouvements à partir des zones sèches (comme dans le Diamaré) et leur convergence vers les zones humides.

Les troupeaux des Peuls qui habitent aux environs de Guider (cantons de Guider, Mayo Loué, Figuil, Golombé) partent surtout de décembre à février. Un peu plus de la moitié d'entre eux vont vers la partie inférieure des vallées du Mayo-Oulo et du Mayo-Louti, et vers la vallée du Mayo-Kebbi surtout entre le confluent du Mayo-Oulo et Léré (Tchad). Les autres se rendent dans les vallées de l'Ouest et du Nord-Ouest de l'arrondissement de Guider et du Sud du Margui-Wandala, où ils se mêlent à des troupeaux venus du Diamaré et de la zone Mokolo-Gawar.

Plus au Sud, on peut, sans trop entrer dans le détail, distinguer trois zones de départ situées respectivement au Nord-Ouest de Garoua (Dembo, Bachéo, Demsa), au Sud de Garoua (Tchéboa) et à l'Est (Adumri, Rey-Bouba). Les troupeaux partent de ces régions, principalement de janvier à mars, vers les bas-fonds situés le long de la Bénoué et de ses affluents (Tyel, Kebbi, Rey, Faro et Déo). Beaucoup se contentent de parcourir quelques kilomètres pour atteindre le bas-fond le plus proche, mais certains franchissent une vallée pour aller dans une autre où les pâturages sont plus étendus. Ainsi, c'est la vallée du Faro et celle de son affluent le Déo, qui reçoivent les effectifs les plus importants (au moins la moitié du total); elles reçoivent, de plus, des troupeaux nigériens.

b- la transhumance de saison des pluies.

Pendant la saison des pluies, des éleveurs recensés dans le centre et l'Ouest du bassin de la Bénoué (Demsa, Garoua, Tchéboa) demandent encore des laissez-passer de transhumance, généralement à destination du Nord de l'arrondissement de Garoua et de l'arrondissement de Guider; quelques-uns se dirigent vers l'extrême-Sud

de l'arrondissement de Garoua. Ces éleveurs sont surtout des Mbororo; dans leur cas, il s'agit plutôt, en fait, d'un nomadisme qui est en quelque sorte divisé du point de vue administratif en deux mouvements de transhumance. Ces Mbororo et les Peuls qui effectuent le même mouvement cherchent surtout à fuir les zones trop humides et infestées de glossines. La transhumance de saison des pluies n'a donc pas ici la même signification que dans le Diamaré. Il est vrai que quelques éleveurs peuls de Garoua déclarent expédier leurs bovins vers le Nord "à cause de l'extension des cultures", mais cela ne peut être vrai que localement (là où des terres sont défrichées par des agriculteurs descendus des montagnes) car, dans l'ensemble, les régions vers lesquelles se dirigent les transhumants de saison des pluies sont aussi ou plus peuplées que celles d'où ils partent.

III. L'élevage sédentaire.

Les peuples du Nord du Cameroun autres que les Mbororo, les Arabes et les Peuls pratiquent exclusivement l'élevage sédentaire (il leur arrive parfois, cependant, de confier leurs bovins à un berger peul, qui les emmène en transhumance). Ces populations sont généralement païennes (deux exceptions notables: les Mandara et les Kotoko); leur activité principale est l'agriculture, ou, dans le cas des Kotoko, la pêche; pour elles, l'élevage n'est qu'un complément, et leurs membres ne possèdent qu'exceptionnellement de grands troupeaux. Leur cheptel se compose principalement de petit bétail, surtout de chèvres; cependant les Masa et les Toupouri élèvent couramment des bovins.

D'autre part, chez les Peuls, l'élevage n'est qu'en partie transhumant: certains éleveurs peuls ne transhument absolument pas, soit parce qu'ils disposent à proximité de leur habitat permanent de pâturages de saison sèche (cas de nombreux Peuls de la Bénoué), soit pour des raisons d'ordre social. De toutes façons,

nous avons vu que quelques bovins et la quasi-totalité du petit bétail appartenant aux éleveurs transhumants reste toute l'année au village.

Au total, sont sédentaires plus des 9/10 du petit bétail et le 1/3 ou le 1/4 des bovins. Enfin, la plupart des bovins qui transhumant pendant la saison sèche séjournent près de l'habitat permanent de leur propriétaire pendant la saison des pluies; les conditions de leur entretien sont alors les mêmes que celles concernant le bétail sédentaire.

Le logement du bétail séjournant au village est généralement sommaire. Les moutons et les chèvres, sensibles aux intempéries, sont les mieux protégés: on construit pour eux de petites huttes, ou bien ils s'abritent entre les pilotis des greniers surélevés. Quant aux bovins, ils passent généralement la nuit en plein air, soit à l'intérieur des villages, soit dans des enclos de branchages et d'épines situés à l'écart. Cependant les éleveurs qui n'ont que quelques têtes leur installent parfois, pour la saison des pluies, un petit hangar couvert de seccos amovibles; diverses ethnies montagnardes élèvent des taurillons dans de petites cases solidement construites et bien couvertes; enfin les Arabes du Logonect-Chari abritent leurs bovins dans de grandes cases de branchages et de paille, surtout pour les protéger des glossines.

L'ensemble du bétail trouve sa nourriture en parcourant la brousse; la végétation naturelle, herbes et feuillages parfois cueillis par le berger, en fournit la plus grande partie; après les récoltes, au début et au milieu de la saison sèche, les restes des cultures (fanés d'arachide, de patates, de haricots, tiges de mil et de maïs) donnent un appoint important. Le bétail est mené à l'abreuvoir (rivière, mare ou puits) plus ou moins souvent selon l'éloignement du point d'eau et le courage du berger. Tout ceci est pleinement caractéristique de l'élevage extensif; les faits suivants s'en écartent quelque peu.

Dans certains cas, l'éleveur garde à la maison son petit bétail et lui apporte de l'herbe, des branchages et des restes de plantes, dans les montagnes du Margui-Wandala et une partie du Diamaré, où les cultures sont très étendues; on veut éviter que les moutons et les chèvres ne causent des dégâts dans les champs. Agissent de même des habitants de Garoua et de Maroua qui possèdent, en pleine ville, du petit bétail qu'ils ne peuvent pas laisser vagabonder. Quelques Toupouri, au début de la saison sèche, ensilent dans le sol de l'herbe qu'ils distribuent plus tard aux bocufs de labour. D'autre part, les Peuls, les Arabes, et les Mbororo ont l'habitude de donner de temps à autre à leur bétail du sel ou du natron.

L'apport de nourriture au bétail n'est pas toujours conçu comme un simple complément ou une pénible nécessité à laquelle il faut recourir dans certains cas. Dans le centre du Margui-Wandala, chez les Matakam notamment, les taurillons pour lesquels sont construites de petites cases y restent constamment enfermés pendant deux ou trois ans, et sont systématiquement engraisés pour être finalement sacrifiés à l'occasion de la fête du Maray; de la nourriture leur est donnée par une petite ouverture de la case, leurs déjections sont évacuées par une autre.

Les païens de la plaine du Diamaré et du Logone pratiquent assez couramment l'engraissement des moutons et surtout des chèvres, qu'ils castrant parfois. Parmi les musulmans, tous les chefs de famille qui le peuvent engraisent au moins une tête de petit bétail, mouton de préférence, qu'ils réservent pour la fête du Mouton (Layha). L'engraissement du petit bétail dure généralement plusieurs mois. L'animal reçoit non seulement de l'herbe et des restes des cultures, mais aussi du son de mil et même du mil entier, parfois des tourteaux d'arachide ou de graines de coton; dans bien des cas, il est saturé longtemps avant la fin de la période d'engraissement, présente des troubles digestifs et refuse une partie de la nourriture qu'on lui donne; sans doute les rations sont-elles mal calculées.

IV. Conclusion.

Les types d'élevage observables dans le Nord du Cameroun forment un ensemble complexe, nuancé et mouvant. Le genre de vie le plus facile à caractériser est celui des Mbororo; ce sont de vrais nomades; cependant ils tendent parfois à discipliner leurs mouvements, voire à se fixer. Les Peuls pratiquent généralement la transhumance pour leurs bovins, mais sont des éleveurs sédentaires de petit bétail; actuellement, certains d'entre eux doivent accomplir deux mouvements de transhumance par an. Quant aux Arabes du Logone-et-Chari, on ne sait trop^{comment} les classer, compte tenu de la dualité de leur habitat, des relations entre agriculture et élevage dans leur genre de vie, de la faible ampleur de leurs déplacements habituels et de la facilité avec laquelle certains d'entre eux, pour telle ou telle raison, quittent une région dans laquelle ils semblaient installés définitivement.

La transhumance, série de mouvements alternatifs organisés par rapport à un habitat fixe, est en principe (mis à part le fait que les déplacements des troupeaux facilitent la diffusion de certaines maladies) un type d'élevage bien adapté aux conditions naturelles du Nord du Cameroun, où le voisinage de milieux régionaux variés permet de procurer au bétail de l'eau et de l'herbe verte sans l'obliger à parcourir de très longues distances; en particulier, la situation des grands yacres du Logone, à proximité de la plaine desséchée du Diamaré, est providentielle.

Mais ces mouvements ne sont pas organisés dans leur ensemble; chacun part au gré de sa fantaisie; les itinéraires s'entrecroisent beaucoup plus que ne l'indique la carte ci-jointe. Un tel désordre n'a pas grande importance tant que les transhumants restent libres d'utiliser l'espace, et que les pâturages sont assez vastes. Or ces conditions ne sont pas partout réalisées, et la seconde tend à l'être de moins en moins. Si les bergers changent, d'une année à l'autre, d'itinéraire ou de destination, ce

n'est pas toujours pour profiter des variations de la poussée de la végétation, mais souvent à cause de leurs relations avec les populations des zones de passage et d'accueil.

Fait plus grave, l'étendue des pâturages de saison sèche est actuellement insuffisante; malgré l'existence d'obstacles d'ordre social qui empêchent de nombreux départs en transhumance, les troupeaux viennent de plus en plus nombreux s'entasser dans les yaere, à cause de l'augmentation générale des effectifs bovins; les départs sont plus hâtifs à cause de l'extension de la culture du mil de karal, de sorte que l'herbe des yaere, en maints endroits, est broutée et piétinée avant d'avoir atteint son plein développement.

D'autre part, des troupeaux des parties les plus peuplées du Diomaré doivent, de plus en plus nombreux, repartir pendant la saison des pluies. Il se crée ainsi une situation absurde, dans laquelle le bétail bovin ne réside près de l'habitat permanent de ses propriétaires que pendant quelques semaines, entre deux mouvements de transhumance. On voit apparaître le grave problème d'organisation de l'espace que pose la coexistence dans une région d'un peuplement humain dense et d'un cheptel bovin nombreux élevé selon des méthodes extensives.

Il n'est pas exagéré, dans ces conditions, de parler d'une crise de l'élevage transhumant; nous en verrons plus loin les répercussions sur l'état du bétail.

CHAPITRE 4

ASPECTS SOCIAUX DE L'ELEVAGE

Il est seulement question ici, parmi les faits sociaux, de ceux qui se rapportent à l'élevage au sens le plus strict du mot, c'est-à-dire à l'organisation de l'entretien du bétail; non de ceux qui concernent l'utilisation ou l'échange des produits de l'élevage.

Rappelons d'abord, pour mémoire, que l'existence actuelle de l'élevage et son importance relative, l'effectif du cheptel et sa composition par espèces, font partie de l'ensemble du fait ethnique: tel groupe est principalement éleveur, tel autre "aime" les chèvres, et que ces habitudes peuvent évoluer sous l'action de conditions extérieures à l'ethnie. Ces faits sont d'une importance primordiale pour l'économie de l'élevage et son développement, mais ne pourraient être connus avec précision qu'à la suite d'enquêtes minutieuses, car toutes les structures de l'ethnie s'y trouvent impliquées.

Contentons-nous de dire quelques mots des faits d'ordre sociologique concernant la propriété du bétail et les rapports entre sa propriété et son entretien.

I. La propriété du bétail.

La connaissance de la répartition du bétail de chaque espèce entre les familles serait intéressante en soi, et aussi parce qu'il est probable que, pour les grands, les moyens et les petits propriétaires, les problèmes zootechniques se posent très différemment: organisation de la transhumance, possibilité de pourvoir à l'alimentation du bétail pendant la saison des pluies, surveillance de l'état sanitaire, obtention d'un équilibre satisfaisant dans la composition du troupeau par âge et par sexe (pourcentage des taureaux, des vaches laitières...), sélection des reproducteurs.

Malheureusement, aucun document ne permet de connaître cette répartition. Dans les recensements administratifs, les animaux sont comptés sare par sare. Mais, même si l'on admet que le sare correspond le plus souvent à l'unité d'exploitation familiale, ces chiffres ne renseignent guère, puisqu'il est certain que le rapport entre eux et la réalité varie très fortement d'un canton à l'autre et même d'un village à l'autre; il est même probable que ce rapport, à l'intérieur d'un village, n'est pas le même pour les grands et pour les petits propriétaires, la dissimulation étant plus ou moins facile selon le nombre des animaux, l'endroit où ils sont parqués, la situation du propriétaire dans la hiérarchie sociale.

Dans les recensements du Service de l'Elevage, on ne compte généralement qu'un propriétaire ou deux par village ou par quartier; en réalité celui qui figure comme propriétaire est un chef qui a représenté un groupe plus ou moins important d'éleveurs. Par exemple, dans un recensement effectué en 1962, on trouve, pour le village d'Anderni (canton de Zina) dans le Sud du Logone-et-Chari, deux propriétaires qui possèdent respectivement :

Bovins:	1er propriétaire:	73	2è propriétaire :	587
Ovins	-d°-	125	-d°-	168
Caprins	-d°-	112	-d°-	41
Equins	-d°-	2	-d°-	8
Asins	-d°-	11	-d°-	9

Pour l'ensemble du canton de Zina, on ne trouve que huit propriétaires de bovins, et le plus petit d'entre eux en possède 73 !

En l'absence de données statistiques valables même approximativement, on ne peut que rappeler quelques faits évidents. C'est chez les Mbororo, puis chez les Peuls et les Arabes, que la proportion des grands et moyens propriétaires de bovins est

la plus forte. Parmi les Peuls, les grands propriétaires sont relativement plus nombreux dans les régions peu peuplées (Nord et Est du Diamaré, Bénoué) que dans les régions fortement peuplées (centre et ouest du Diamaré). Les chefs de village ou de canton sont souvent, chez les Peuls et les Arabes et parfois aussi chez les Masa et les Toupouri, de grands propriétaires de bovins. En ce qui concerne le petit bétail, on peut soupçonner que les grands propriétaires se rencontrent surtout chez les Païens de la plaine (Moundang, Toupouri, Mousgoum).

Des renseignements précis ne pourraient être obtenus (et difficilement) que par des sondages effectués dans de nombreux villages ou quartiers choisis à l'intérieur de zones homogènes du point de vue des caractéristiques de l'élevage (compte tenu notamment du rapport hommes/animaux élevés). Encore faudrait-il, pour avoir des résultats vraiment précis, connaître au préalable le régime de la propriété du bétail à l'intérieur des familles, car il est possible que ce régime varie d'une ethnie à l'autre, qu'il influe sur la répartition entre les familles, et rende cette répartition difficile à observer.

Chez les Peuls, la propriété du bétail est en réalité strictement individuelle; à l'intérieur du troupeau familial, chaque tête appartient, de même que son croît éventuel, à un membre de la famille, mari, femme, fils etc... Ce fait apparaît clairement dans les cadeaux de mariage (dons à la fiancée...), dans les dons intra-familiaux (du père au fils généralement), dans le fait que chaque individu vend ou achète une tête de bétail à son compte personnel, dans les héritages à la suite desquels il arrive parfois que plusieurs frères se partagent la propriété d'un seul animal (chacun possède une moitié, ou "une patte" et peut vendre sa part). Cette répartition de la propriété n'a probablement pas beaucoup d'importance du point de vue zootechnique, car l'entretien du bétail est organisé dans le cadre familial, sous la di-

rection du mari qui, d'ailleurs, possède presque toujours la plupart des animaux; ainsi, le lait est consommé sans qu'on tienne compte de l'appartenance de la vache qui l'a donné; il arrive cependant qu'une femme préfère confier ses animaux à son père ou à son frère plutôt qu'à son mari. Par contre, cette répartition de la propriété du bétail peut influencer sur les conditions de sa commercialisation.

La propriété du bétail serait également strictement individuelle chez les Toupouri. Je ne puis rien dire à ce sujet concernant les autres ethnies.

II. La garde des troupeaux.-

Le bétail transhumant est toujours accompagné par des bergers. Pendant la saison des pluies, au village, le petit bétail reste dans les cours des maisons dans les régions les plus peuplées, ou bien il est mis au piquet; ailleurs, comme les bovins, il pâture sous surveillance dans les zones non cultivées. Pendant la saison sèche, le bétail sédentaire ne risque pas d'abîmer les champs et n'est gardé que si l'on craint les vols, les pertes ou les mélanges de troupeaux; aussi beaucoup d'éleveurs se contentent-ils de le conduire au pâturage et à l'abreuvoir et de l'en ramener; parfois même ces allers et retours sont faits sans surveillance.

Les troupeaux de bovins, gardés par un ou deux bergers, comptent généralement de 30 à 60 têtes; mais leur effectif peut être inférieur (surtout dans l'élevage sédentaire et pendant la saison des pluies) ou atteindre une centaine. Les petits propriétaires groupent leurs animaux pour les constituer; par contre les grands propriétaires fractionnent souvent leur cheptel en plusieurs troupeaux qu'ils envoient parfois dans diverses directions, pour limiter les pertes en cas d'épidémie ou pour dissimuler leur richesse.

Pour la transhumance, plusieurs bergers d'un même village ou de villages voisins s'associent souvent, sous la direction d'un "kaydal", qui parfois demande seul un laissez-passer de transhumance pour 300 ou 400 bovins. Les troupeaux ainsi conduits restent à proximité l'un de l'autre, soit pendant le voyage, soit aussi pendant le séjour dans les yaere. Plusieurs hommes se connaissant bien peuvent ainsi se visiter, s'entraider (cuisine, absence momentanée) et surtout s'avertir et se prêter main-forte en cas de danger (fauves, voleurs).

Le nombre des moutons et des chèvres menés ensemble au pâturage est extrêmement variable; presque toujours, les troupeaux de quelque importance contiennent les animaux de plusieurs familles.

Les très grands propriétaires confient leurs troupeaux, en toutes saisons, à des bergers salariés. Ceux dont le cheptel correspond à l'effectif normal d'un troupeau préfèrent parfois le garder eux-mêmes. Les éleveurs qui s'associent pour former un troupeau collectif engagent comme berger un autre homme (assez rarement), ou bien délèguent l'un d'eux dans ces fonctions, et le rémunèrent (système assez fréquemment employé pour la transhumance) ou bien s'entendent pour garder à tour de rôle; dans ce dernier, le roulement va d'une semaine à un mois pendant la transhumance, d'une demi-journée à une semaine quand le troupeau séjourne près du village.

La garde du petit bétail, organisée de la même façon, est généralement assurée par des enfants, qui sont parfois bergers salariés. Pendant la saison des pluies, certaines familles, dont l'habitation est isolée et qui de ce fait peuvent difficilement s'associer avec d'autres, emmènent les cinq ou six têtes qu'elles possèdent en partant aux champs; pendant que les adultes travaillent, les enfants surveillent les animaux dans la brousse proche.

La vie des bergers en transhumance est évidemment monotone et rude. Certains sont accompagnés par leurs femmes et leurs enfants. Ils aménagent un abri très sommaire, ou une hutte un peu plus solide pendant la saison des pluies, près de l'enclos d'épines où leur bétail passe la nuit. Ils disposent librement du lait des vaches qui leur sont confiées et en échangent une partie contre le mil et du poisson séché qu'ils obtiennent des populations locales; certains isolés, qui n'aiment pas faire la cuisine, se nourrissent presque exclusivement de lait. Leur rémunération est faible; au départ, l'employeur leur remet souvent quelques centaines de francs destinés au remboursement des dégâts qui seront éventuellement causés par le bétail, et leur donne parfois un vêtement ou une couverture légère de coton; au retour, ils reçoivent leur salaire: argent, vêtement ou, le plus souvent, une tête de bétail; cette rémunération, convenue ou non à l'avance, est en principe proportionnelle à la durée du séjour (par exemple un boeuf pour six mois, un taurillon pour trois mois); en réalité, son montant dépend aussi de la situation personnelle du berger, qui reçoit généralement moins s'il est le fils, le frère cadet ou le "serviteur" du propriétaire, ou si (cas du troupeau collectif) il est lui-même propriétaire d'une partie des bovins qu'il a gardés.

Le système de rémunération est encore plus variable quand le bétail (surtout le petit bétail) est gardé près du village. Souvent, ceux qui confient deux ou trois moutons à un berger ne lui donnent rien, ou seulement de menus cadeaux occasionnels. Le lait revient aux bergers ou aux propriétaires, selon les cas.

La responsabilité du berger, elle aussi, est mal fixée. En principe, quand un animal meurt de maladie ou accidentellement, le berger doit rapporter ses cornes et sa queue (comme preuve de la mort et moyen d'identification) ainsi que, éventuellement, le produit de la vente de la viande et la peau. Il devrait même,

selon plusieurs informateurs, rembourser la valeur des bêtes perdues par suite de sa négligence, et payer de sa bourse les dégâts commis dans les cultures. En fait, son degré de culpabilité, quand des bêtes se sont égarées, ont été volées ou ont beaucoup maigri, est difficile à évaluer, surtout pendant la transhumance. Souvent le propriétaire fait confiance à son berger (ou les associés font confiance à l'un des leurs, qui a gardé le troupeau collectif), et se contente d'enregistrer les pertes.

Mais les conflits sont fréquents, et semble-t-il de plus en plus fréquents, surtout au retour de la transhumance. Beaucoup de bergers sont accusés d'avoir vendu ou mangé les bêtes qui manquent (et qui, disent-ils, ont été volées ou sont mortes de maladie). Ces conflits sont arbitrés par les voisins et les chefs, mais sur des bases fragiles: des témoignages incontrôlables sur l'honnêteté et la conscience professionnelle du berger. De toutes façons, les sanctions sont illusoire: "Celui qui a tort doit dire: je ne recommencerai plus". Même quand la faute du berger est reconnue, le propriétaire peut seulement refuser de verser la rémunération convenue, et engager par la suite un autre berger.

C'est pour des raisons de ce genre que beaucoup de bovins du Diamaré ne partent pas en transhumance pendant la saison sèche. Beaucoup d'hommes refusent de devenir bergers ou de continuer à l'être, car le métier rapporte peu et parfois ne rapporte rien. Les grands propriétaires éprouvent une méfiance générale envers les bergers "qui sont presque tous des voleurs" et qui "ne se donnent même plus la peine, quand des bêtes meurent, d'en rapporter les cornes et la queue". L'association des petits propriétaires pose en pratique des problèmes ardu: accord sur la date du départ, répartition des frais si un berger salarié est engagé, organisation du tour de garde dans le cas contraire. N'échappent totalement à ces difficultés que les propriétaires qui gardent eux-mêmes, et

exclusivement, leur propre bétail. Ces faits sociaux ont une réelle importance du point de vue zootechnique, car les bovins qui restent dans les villages du Diamaré pendant toute la saison sèche n'ont presque rien à manger, et leur état devient lamentable.

III. Rapports entre éleveurs et propriétaires du sol.

Traditionnellement, les nomades et les transhumants versent des redevances aux propriétaires du sol, dans les régions qui ne leur sont pas soumises politiquement. Dans les montagnes du Margui-Wandala et de l'arrondissement de Guider, ils donnent seulement du lait aux agriculteurs dont ils parcourent les terres. Mais dans la plaine du Logone et dans la vallée du Faro, ils sont soumis à une véritable taxe, l'"impôt sur l'herbe" dont le produit revient aux chefs locaux. Dans un rapport du Service de l'Élevage datant de 1944, il est noté que les transhumants camerounais paient aux sultans de Guirvidig, Pouss, Logone-Birni 0Fr,50 par boeuf si leur troupeau ne fait que traverser la région, 1 Fr s'il y séjourne. Très récemment, le montant de la taxe s'élevait à 20 ou 30 Fr par boeuf séjournant, ou à un boeuf par troupeau. Ces redevances tarifées et qui donnent lieu à des abus ont été plus ou moins combattues depuis longtemps par l'administration et sont en train de disparaître; elles étaient encore exigées dans certains cantons en 1961-62.

Dans les mêmes régions, les conflits qui s'élèvent parfois, vols de bétail, rixes, dégâts dans les cultures, ne mettent pas en cause les habitants du pays en tant que propriétaires du sol.

Les conflits entre transhumants pour l'utilisation des pâturages semblent rares et sont réglés le plus souvent sans l'intervention des propriétaires du sol. Parfois, quand plusieurs troupeaux d'un village vont transhumer dans un même secteur, un représentant du chef part avec eux et veille à leur bonne répartition au moment de l'installation.

Il s'élève également peu de conflits entre bergers quand le bétail est gardé près du village; les troupeaux vont pâturer dans différentes directions. Nous avons vu ^{dans} que/le Diamaré, pendant la saison des cultures, les éleveurs pâtissent de l'extension des champs et parfois même de la mise en culture par des agriculteurs païens des couloirs qui, entre les champs, conduisent aux secteurs non cultivés. Il est certain que ces difficultés, qui obligent un nombre croissant d'éleveurs peuls à pratiquer la transhumance de saison des pluies, sont dues avant tout à la pression démographique et à ses conséquences directes sur la superficie cultivée; mais elles sont accrues par des faits sociaux: l'absence d'organisation systématique du terroir de chaque village (11) et la mésentente entre les Peuls et les agriculteurs païens.

(11) Chez les Peuls du centre du Fouta-Djalon (Guinée), les zones cultivables de chaque territoire villageois sont divisées en deux grands secteurs, qui sont alternativement mis en culture ou laissés en jachère pendant plusieurs années. Le bétail dispose ainsi de vastes étendues d'un seul tenant, et les zones cultivées peuvent être défendues contre ses divagations plus facilement que si les champs étaient dispersés dans la brousse.

CHAPITRE 5
LES PROBLEMES ZOOTECHNIQUES

Les problèmes zootechniques, qui concernent le maintien et l'amélioration de l'état du bétail, et son rendement en viande, lait, cuir et travail, se posent en fonction des conditions naturelles, mais aussi du comportement de la masse des éleveurs.

Il est certain en effet que, si le milieu est à bien des égards hostile, les méthodes adoptées jusqu'à présent dans le Nord du Cameroun ne sont pas celles qui conviennent à un élevage de qualité. L'ignorance, la pauvreté, souvent la négligence des éleveurs font que, d'une façon générale, les besoins du bétail sont mal satisfaits. Même les membres des "peuples éleveurs", le fait est connu, s'occupent mal de leurs troupeaux, et ne semblent pas enclins à mieux faire, parce qu'ils pensent moins à la quantité et à la qualité des produits qu'ils pourraient en tirer grâce à une exploitation rationnellement organisée, qu'à la satisfaction que leur procure le nombre et la beauté de leurs animaux.

I. La protection du bétail contre les maladies.

1°) conditions générales.

a- le milieu naturel

On sait que toute la zone tropicale est bien pourvue en parasites et maladies, qui peuvent provoquer de terribles hécatombes dans les rangs du bétail. Rappelons simplement qu'à l'intérieur du Nord du Cameroun, il existe des milieux régionaux et locaux différents; ceux-ci favorisent plus ou moins l'apparition et l'extension de telle ou telle maladie. Ainsi, la peste bovine sévit plus particulièrement dans le Nord du Diamaré. Les glossines porteuses de trypanosomes infestent la zone des yaere et les vallées

du bassin de la Bénoué; dans la partie Sud de ce bassin, elles rendent quasi-impossible l'élevage des bovins.

L'évolution des maladies est fortement conditionnée par le rythme des saisons. Chaque année, les pluies et les inondations étendent largement le domaine de la trypanosomiase. C'est aussi pendant la saison des pluies que divers parasites (tiques, parasites gastro-intestinaux du petit bétail) prolifèrent, et que sévit le charbon symptomatique.

La réceptivité aux agents pathogènes est plus ou moins grande selon les espèces, celles-ci ayant des caractères biologiques et des comportements, notamment des modes d'alimentation, différents. Globalement, en considérant l'ensemble du Nord du Cameroun, on peut dire que les moutons et surtout les chèvres sont mieux adaptés que les bovins aux conditions naturelles. A l'intérieur d'une espèce, les races peuvent aussi manifester une résistance inégale.

b- le comportement des éleveurs.

Les ruraux du Nord du Cameroun, surtout ceux qui s'occupent principalement d'élevage, savent repérer les animaux malades. Mais leurs connaissances, acquises empiriquement, sont peu précises: les formes frustes des maladies leur échappent, leur diagnostic est souvent erroné, ils ne connaissent aucun remède contre les maladies graves. Ceci n'a rien d'étonnant à propos de populations illettrées. Plus surprenante est la négligence d'hommes qui "aiment" et tout au moins désirent conserver leur bétail: bien peu d'éleveurs réagissent avant que plusieurs de leurs animaux soient gravement atteints; beaucoup de cadavres d'animaux morts de maladie sont abandonnés à la surface du sol.

Certaines mesures préventives sont cependant assez couramment appliquées. Les Arabes du Logone-et-Chari, connaissant la virulence des glossines pendant la saison des pluies, enferment de

jour leurs bovins dans de grandes cases, ou sous des arbres dans des parcs enfoncés par des feux de bois, herbes et bouses, et ne les laissent pâturer que la nuit.

Les éleveurs savent que certaines affections sont contagieuses. Ils s'avertissent quand un troupeau du voisinage est atteint, obligent parfois le propriétaire de ce troupeau à l'éloigner et lui interdisent l'accès des points d'eau où va s'abreuver le bétail sain. Mais il arrive aussi que les troupeaux malades provoquent simplement la fuite, parfois tardive, des autres. Des actes de malveillance sont même signalés; tel éleveur mêle ses animaux malades à ceux d'un voisin qu'il jalouse.

Les modes d'élevage adoptés pour une grande partie du cheptel jouent un rôle néfaste; les migrations des troupeaux transhumants ou nomades contribuent grandement à la propagation des maladies contagieuses, par contact direct ou par infection des points d'eau. A la fin de la saison sèche, la concentration des troupeaux de bovins dans des zones de plus en plus réduites augmente les risques de fréquentations dangereuses.

2°) les principales maladies.

Il ne peut être question dans ce rapport de décrire les maladies du point de vue biologique (agents pathogènes, modes d'évolution, processus de diffusion etc.,), Il s'agit simplement de les classer selon l'importance des ravages que chacune provoque dans le Nord du Cameroun. Cette classification elle-même ne peut pas permettre d'attribuer un "rang" à chaque maladie, car :

- la situation caractéristique d'une période donnée peut évoluer

- les dégâts sont de nature variée: morts, avortements, stérilité, amaigrissement, diminution de la qualité de la viande ou des cuirs, diminution du rendement laitier (et par conséquent sous-alimentation des jeunes)

- les statistiques sont incertaines: le Service de l'Elevage compte seulement les pertes (morts, avortements) constatées par ses agents; or ce contrôle est incomplet; en particulier, la plupart des pertes subies parmi les moutons, les chèvres et les veaux, beaucoup de celles dues à la trypanosomiase au cours de la transhumance, ne sont pas signalées. D'autre part, la cause d'un décès constaté ne peut pas toujours être déterminée avec certitude, et il est souvent illusoire de donner un diagnostic précis, car la maladie à laquelle est attribuée la mort peut avoir seulement porté un coup décisif à un animal déjà gravement affaibli par une autre affection. Ainsi, les animaux atteints de trypanosomiase ou minés par des parasites du tube digestif résistent très peu à la peste bovine (12).

En tenant compte surtout de l'importance économique des affections, on peut cependant établir la classification suivante :

a- maladies infectieuses qui, sous la forme épizootique, tuent beaucoup de bovins.

- la peste bovine et la péripneumonie causent respectivement 1300 et 950 décès par an, en moyenne, d'après les statistiques du Service. Elles "exploseraient" de temps à autre et feraient des coupes sombres (surtout la peste), si la lutte n'était pas constamment menée contre elles.

- la trypanosomiase (2200 morts constatées par an, en moyenne, depuis 1951, et plusieurs centaines d'avortements) s'avère de plus en plus dangereuse au fur et à mesure que la prospection devient plus complète. Elle est probablement, à l'heure actuelle, l'affection la plus meurtrière.

(12) Rappelons à ce sujet combien il est difficile d'établir des statistiques de causes de mortalité des hommes, même dans des pays comptant un médecin pour 1.000 habitants.

- le charbon symptomatique (240 morts en moyenne) est peut-être en progrès. Son extrême virulence (les animaux atteints meurent en 24 à 48 heures) limite les risques de propagation de troupeau à troupeau. Mais, comme elle se manifeste surtout pendant la saison des pluies, il est possible que l'augmentation des mouvements de transhumance pendant cette période de l'année favorise son extension.

b- l'ascaridiase des jeunes bovins est en grande partie responsable de leur forte mortalité.

c- maladies pulmonaires du petit bétail: certaines années, elles causent de terribles ravages dans le cheptel caprin, plus particulièrement semble-t-il dans les régions montagneuses (Margui-Wandala et arrondissement de Guider).

d- parasites qui diminuent la vitalité des animaux et la valeur de leurs produits.

- des acariens (tiques, gales) abîment la peau des boeufs, font boiter les moutons...; ils peuvent provoquer l'anémie ou inoculer des bactéries.

- des parasites internes (cysticercose, distomatose...), qui affaiblissent les animaux, les font maigrir et diminuent la qualité de la viande, sont observés très fréquemment par les vétérinaires chargés de la surveillance des abattoirs. La strongylose est fréquemment contractée par le petit bétail dans les pâturages; les chèvres, qui broutent de préférence les branchages, sont moins souvent atteintes que les moutons; les troubles sont graves (oedèmes, diarrhée) et entraînent souvent la mort.

Beaucoup d'autres affections ne se sont manifestées jusqu'à présent que de façon épisodique ou sous une forme bénigne: tuberculose, pasteurellose, fièvre aphteuse, charbon bactérien, etc...

3°) difficultés rencontrées par le Service de l'Elevage.

La pathologie du bétail des régions tropicales est maintenant assez bien connue, et des remèdes efficaces existent contre la plupart des maladies. Les difficultés que rencontre le Service de l'Elevage sont surtout d'ordre pratique :

a- les relations avec les éleveurs sont actuellement, dans l'ensemble, bonnes. Ce résultat n'a pas été atteint sans peine par le Service, constamment pris entre la nécessité d'obtenir la confiance des éleveurs et celle de leur imposer des disciplines. Les réticences des éleveurs (encore assez vives chez les Mbororo et les montagnards) se sont manifestées de diverses façons :

- hostilité contre l'abattage d'animaux vivant dans un foyer d'épidémie et constituant de ce fait un danger pour le voisinage, mais que le propriétaire considère comme pouvant être sauvés.

- réserve, autrefois générale, vis-à-vis des séances de vaccination, à cause des pertes qu'elles peuvent entraîner; actuellement, la vaccination est entrée dans les moeurs; les montagnards eux-mêmes commencent à la demander.

- objections, pendant les campagnes de vaccination, contre l'organisation de rassemblements importants en un petit nombre de points; cette formule fait gagner du temps au Service, mais ne plait pas à des chefs, qui voudraient qu'un centre de rassemblement soit organisé sur le territoire qu'ils commandent.

- infractions aux règles édictées à propos de la transhumance; beaucoup d'éleveurs négligent de demander un laissez-passer; quelques-uns vont dans les zones déclarées dangereuses, ou partent avant la date que le Service a fixée.

D'autre part, beaucoup d'éleveurs ne font pas appel au Service quand leur petit bétail est malade. Quand une épidémie sévissant parmi les bovins se déclare dans une région, ils se

décident trop tard à prévenir les agents du Service: de nombreux animaux sont déjà atteints, et des éleveurs, pour fuir la maladie ou parce qu'ils n'étaient pas en règle, ont emmené ailleurs leurs troupeaux, qui peuvent créer de nouveaux foyers.

b- insuffisance des moyens du Service de l'Elevage.

Nous reviendrons sur ce sujet d'un point de vue plus général. En ce qui concerne la lutte contre les maladies, les moyens dont le Service a disposé jusqu'à présent ne lui ont permis, ni de prospecter systématiquement et faire un bilan détaillé de l'état sanitaire du cheptel, ni, certaines années tout au moins, de lancer exactement au moment voulu et mener avec la rapidité désirable les campagnes de vaccination. Il arrive que les vaccins manquent. A plus forte raison, il n'est pas question de pouvoir intervenir aussitôt, chaque fois qu'un animal est malade ou blessé. Dans ces conditions, le Service de l'Elevage a dû consacrer la quasi-totalité de ses efforts à barrer la route aux grandes épidémies qui menacent le cheptel bovin, et ne peut pas s'occuper suffisamment du petit bétail et des maladies non-épidémiques des bovins, bien que celles-ci, au total, causent régulièrement de lourdes pertes.

Sans doute serait-il normal de faire payer aux éleveurs les soins que reçoit leur bétail. Ainsi pourrait-on par exemple traiter à la pipérazine les jeunes bovins atteints d'ascaridiose, ou récupérer au moins partiellement ce que coûtent les campagnes de vaccination. Mais les éleveurs du Nord du Cameroun, pour la plupart, disposent de très peu d'argent, et ils ont pris l'habitude de recevoir des traitements gratuits. La perspective d'avoir à payer renforcerait leur attentisme et les conduirait même (cela se produit en Nigéria) à se dérober aux séances de vaccination obligatoire. Par ailleurs, le prix de revient de certains traitements (vaccins pour le petit bétail en particulier) est très élevé par rapport à la valeur économique des animaux à soigner.

4°) aspects principaux de la lutte.

La tactique employée par le Service de l'Elevage pour lutter contre chaque maladie dépend des caractères propres à celle-ci (mode d'évolution), de son importance économique, de l'existence et du coût des traitements préventifs et curatifs.

a- contre la peste bovine :

Dès la période 1932-36, le Service, ne disposant pas de traitement curatif et considérant cette maladie comme l'ennemi principal, a organisé des campagnes de vaccination systématique (13). Chaque année, environ 200.000 bovins sont vaccinés ou revaccinés; on laisse de côté les jeunes veaux chez qui la réaction serait trop forte, et les animaux déjà vaccinés deux fois et qui, ayant probablement été en contact avec la peste, sont immunisés. Il a fallu, peu à peu, mettre au point des vaccins assurant une longue immunité, peu coûteux et pouvant être utilisés en brousse de façon pratique; créer un laboratoire de préparation à Maroua; persuader les éleveurs, qui enregistraient après les campagnes des pertes attribuées à tort ou à raison aux réactions post-vaccinales, et qui devaient, jusqu'à ces dernières années, fournir des animaux (bouvillons, puis boucs) sacrifiés pour la préparation sur place des doses. L'organisation matérielle de chaque campagne pose des problèmes "logistiques"; la vaccination doit avoir lieu avant les départs en transhumance, alors que les communications sont encore très difficiles dans une partie du pays; dans le Logone-et-Chari, on est ainsi conduit à prolonger la campagne jusqu'en février, époque à laquelle sont déjà arrivés beaucoup de transhumants nigériens qui peuvent apporter la maladie.

(13) Le Secteur Nord était alors dirigé par le vétérinaire DAUZATS, dont les éleveurs parlent encore avec admiration.

b- contre le charbon symptomatique, on a pu jusqu'à présent se contenter de vacciner les troupeaux vivant autour des foyers et de veiller à ce que les cadavres soient incinérés. Une fois circonscrits, les foyers s'éteignent rapidement. Si les progrès de cette maladie se confirmaient, il deviendrait nécessaire d'organiser des campagnes de vaccination systématique, comme contre la peste.

c- contre la péripneumonie, la même tactique de vaccinations autour des foyers est employée. Mais le Service s'est heurté à des difficultés: pendant longtemps, la vaccin employé provoquait de fortes réactions (chute de la queue, parfois décès), d'où les réticences des éleveurs. Comme, du fait de la durée assez longue d'incubation et de contagiosité des malades, il est difficile d'isoler les troupeaux suspects, et comme les éleveurs ne présentent souvent à la vaccination qu'une partie de leurs animaux, il arrive que, après une intervention du Service sur un foyer, de nouveaux cas apparaissent aux environs.

d- contre la trypanosomiase, le Service dispose depuis 1948 de produits efficaces; mais les dégâts causés par cette maladie ne diminuent pas, car les éleveurs, de plus en plus semble-t-il, envoient leurs animaux dans des zones dangereuses, en partie parce qu'ils ont confiance dans le "bon médicament".

5°) les résultats.

La protection du bétail contre les maladies est pour le Service de l'Élevage l'objectif prioritaire, auquel il a consacré, jusqu'à présent, l'essentiel de son activité. Sans parler des soins donnés dans ses postes aux animaux qu'amènent les éleveurs, ses interventions en brousse et les campagnes de vaccination ont permis, depuis trente ans, d'enrayer le développement de grandes épidémies. L'efficacité de cette action se mesure à l'augmentation considérable de l'effectif des bovins.

Mais les dirigeants du Service pensent qu'on ne peut se contenter de ce succès; ils voudraient pouvoir porter la lutte à un niveau supérieur, obtenir la quasi-disparition des principales maladies épidémiques. En ce qui concerne la peste bovine, ce résultat sera peut-être atteint grâce à la campagne inter-états entreprise à partir de 1962 avec des moyens relativement importants. Il faudrait aussi, entre autres tâches, pouvoir lutter systématiquement contre la mortalité excessive des jeunes bovins atteints d'ascaridiase.

La virulence de la trypanosomiase inquiète beaucoup les vétérinaires. On se trouve, à cet égard, dans une impasse, bien que, soulignons-le, on dispose d'un traitement efficace. A la fin de la saison sèche, les troupeaux transhumants, ayant épuisé la plupart des pâturages des yacres, sont conduits dans les parties où l'humidité s'est conservée le plus longtemps, près des galeries et îlots forestiers où les glossines pullulent; les bovins sont alors d'autant plus réceptifs que la faim les a affaiblis; concentrés sur de faibles superficies, ils se contaminent réciproquement et, à leur retour, contaminent le bétail non-transhumant qui est encore plus sous-alimenté.

Particulièrement apparente dans le cas de la trypanosomiase, l'interaction maladies - sous-alimentation est un fait général: les animaux affamés résistent peu, les malades s'alimentent mal. Si tant de jeunes bovins sont tués par l'ascaridiase, c'est en grande partie parce que leur alimentation est généralement insuffisante. Si les moutons et les chèvres, dans l'ensemble, sont moins atteints par les maladies que les bovins, c'est peut-être, en partie, parce qu'ils utilisent mieux les maigres ressources végétales et maintiennent, au cours de la saison sèche, leurs poids et leur vitalité.

II. La composition du Cheptel.

Nous avons déjà pris connaissance des grands traits de la répartition des effectifs bovins, ovins et caprins dans le Nord du Cameroun. Mais quelles sont les caractéristiques de ce bétail ? Est-il possible d'améliorer ses qualités et qu'a-t-on fait en ce sens ?

1°. les races (14)

a- races bovines

Il existe des taurins (bovins sans bosse) dans le Nord du Cameroun. La race Kouri, caractérisée par sa grande taille, ses cornes énormes, son aptitude à l'engraissement et ses qualités laitières, n'est représentée, très faiblement, que sur les rives du lac Tchad.

Les montagnards du centre du Margui-Wandala (pays kapsiki surtout) élèvent des taurins de petite taille (1 mètre), dont l'aspect général rappelle celui de la bretonne pie noire; le poids de ces animaux est faible, et les vaches donnent peu de lait. Les bovins élevés dans le massif de Poli (race namchi) présentent les mêmes caractéristiques; fait remarquable, ils vivent dans une région infestée de glossines sans en souffrir gravement. On ne compte actuellement, dans ces deux régions, que quelques milliers de taurins purs; ils occupaient tout le Nord du Cameroun avant l'arrivée des Peuls et des Arabes, mais ont été refoulés dans les montagnes en même temps que leurs maîtres. Des métis à dominance zébu ont été repérés chez les populations de la plaine du Logone; actuellement, les montagnards eux-mêmes effectuent des croisements, et les taurins semblent en voie de disparition.

(14) Ce paragraphe reprend notamment les données contenues dans une note ronéotypée de Monsieur DIDIERJEAN, qui a été longtemps vétérinaire à Maroua.

Les dimensions et poids indiqués sont ceux des adultes mâles moyens.

Les zébus (bovins à bosse) ont été amenés, depuis deux siècles, par les peuples éleveurs; on distingue parmi eux trois races, qui correspondent aux trois peuples et dont l'aire d'extension déborde largement les frontières du Nord du Cameroun.

Le zébu mbororo est grand (1,35 à 1,50m.) assez lourd (370kg); son squelette est puissant, ses cornes longues et en forme de lyre, son caractère farouche. Il est robuste, excellent marcheur; mais son rendement en viande et en lait est faible. On distingue, d'après la couleur de la robe, deux variétés de zébus mbororo: la race djafoun (robe acajou) et la race akou (robe gris clair); généralement, chaque groupe de Mbororo possède des représentants d'une seule de ces races.

Le zébu peul est de format un peu plus réduit (1,30m, 300kg.). Son squelette est fin, et son rendement en viande satisfaisant en quantité (50 %) et en qualité. Cette race représente au moins les trois quarts du cheptel bovin du Nord du Cameroun; mais elle est assez peu homogène; les variations de la couleur de la robe ne correspondent pas à celles du format et de la forme des cornes; les Peuls achètent souvent et introduisent dans leurs troupeaux des zébus mbororo.

Le zébu arabe ressemble au zébu peul. Cependant, sa taille et son poids sont un peu plus élevés, sa bosse plus petite. Son rendement en viande est inférieur (47 %).

Tous ces zébus du Nord du Cameroun paraissent avoir une aptitude à la production laitière faible: 2 à 3 litres par jour pour les zébus peuls, moins encore pour les zébus mbororo.

b- racés ovines

La race kirdi est petite (50 à 55 cm.; 20 kg); sa robe est généralement foncée, ses cornes courtes; elle est rustique et prolifique. La race peule est plus grande (65 à 70cm; 30 kg); sa robe est plus claire; ses cornes plus longues. Ces deux races donnent d'excellents animaux de boucherie; elles sont souvent métissées.

La race woyla, de très grand format (85cm; 45 kg) n'est représentée que par des animaux achetés chaque année à des Tchadiens. Elle est fragile et donne une viande de qualité médiocre.

c- rares caprines

La race kirdi ou naine est dodue et robuste, mais petite (15 kg). La race "de la plaine" est plus grande et élancée (20 à 30 kg). Ces deux types sont fréquemment métissés; le premier domine dans les montagnes; le second chez les Peuls et les Arabes.

2°. la répartition par âge et par sexe.

Les données contenues dans les documents du Service de l'Élevage ne permettent pas de dresser un tableau précis de la répartition des animaux, dans chaque espèce, par âge et par sexe. Les comptages qui ont été faits à ce sujet concernent uniquement les bovins, et chacun d'eux porte seulement sur une partie du Nord du Cameroun. Ceux au cours desquels on a compté le plus grand nombre de bovins ont été faits à l'occasion de campagnes de vaccination anti-pestique; or, dans ce cas, les éleveurs ne présentent généralement pas leurs jeunes veaux. Le découpage en tranches d'âge est différent d'un comptage à l'autre, et souvent indiqué de façon très vague (jeunes, taurillons...)

Citons les chiffres donnés par une note datée de 1956: la composition moyenne du cheptel bovin serait, en pourcentage, la suivante (15) :

(15) Martin: Note sur l'économie d'un troupeau de 100 têtes. La méthode d'établissement des chiffres n'est pas indiquée.

	Mâles	Femelles	Total
!Veaux (jusqu'à 1 ans)			20
!Taurillons et génisses	10	10	20
!Adultes	3	50	53
!Vaches stériles		7	7

D'après les autres comptages :

- parmi les bovins sevrés, le pourcentage des mâles est compris entre 13 et 21, celui des femelles entre 79 et 87. Le nombre des taureaux est excessif, celui des bocufs castrés (2 % du total ?) très insuffisant.

- le rapport entre le nombre des jeunes non sevrés et celui des femelles a été calculé à l'occasion de recensements faits dans diverses régions en 1938, 1942 et 1953. Les résultats varient de 24 à 33 %. Mais la catégorie "femelles" n'est pas toujours définie avec précision (il s'agit, au moins dans certains cas, de toutes les femelles sevrées). D'autre part, le rapport calculé exprime en réalité le résultat de l'action de plusieurs composantes: fécondité, avortements, mortalité à la naissance et en bas âge, qui ne sont pas connues directement.

3°. comportement des éleveurs.

Les éleveurs connaissent les races de bétail, leurs qualités et leurs défauts. Ainsi, les Peuls ne pratiquent pas l'élevage des moutons de race woyla, bien qu'ils apprécient beaucoup leur grand format (pour les sacrifices de la Fête du Mouton et la fabrication de tapis à prière), parce qu'ils connaissent le manque de résistance de cette race à certaines maladies. De même que les montagnards du Margui-Wandala croisent leurs petits taurins avec des zébus, les Peuls introduisent parfois dans leurs troupeaux des géniteurs appartenant à la race mbororo, dont ils

aiment la taille, l'allure sportive et la robustesse. Mais ces croisements n'ont rien de systématique et n'aboutissent pas nécessairement à une amélioration de la valeur économique du cheptel.

Les éleveurs de bovins savent qu'ils ont intérêt à posséder surtout des vaches laitières et reproductrices; mais l'acquisition, la conservation et la bonne utilisation d'animaux de cette catégorie sont entravées dans une certaine mesure par leur prix élevé, et par le manque d'herbe et l'obligation de transhumer. D'autre part, beaucoup gardent trop longtemps des vaches dont ils espèrent encore une naissance, alors qu'elles sont devenues définitivement stériles.

La reproduction du bétail se fait sans contrôle; or la sélection des jeunes mâles n'est pas faite systématiquement: on en garde un trop grand nombre, et ceux qu'on garde ne sont pas toujours les meilleurs; les castrations, surtout chez les bovins, sont peu nombreuses.

Dans la sélection des mâles parmi les bovins, il semble qu'intervienne le fait que les propriétaires, même petits, sont incités à posséder chacun un taureau, parce qu'on n'a pas l'habitude d'organiser les accouplements.

De même, à l'occasion de fêtes, des pauvres peuvent être conduits à sacrifier un animal leur appartenant, qu'il aurait été avantageux de conserver, du point de vue de la composition du cheptel local.

Inversement, des acquisitions sont souvent faites au hasard, ou seulement en fonction du montant de la somme que l'on veut placer en bétail. Par exemple, beaucoup de Masa et de Toupouri, quand ils se procurent des bovins pour constituer des cadeaux de mariage, achètent sans aucun discernement.

4°. l'action du Service de l'Élevage.

Faute de moyens nécessaires, le Service de l'Élevage n'a pas pu, jusqu'à présent, travailler systématiquement à l'amélioration du bétail.

La transformation du cheptel local par sélection serait un travail de longue haleine (surtout en ce qui concerne les bovins) qui n'aboutirait peut-être qu'à une amélioration faible (16). Elle exigerait un encadrement technique serré et une forte discipline de la part des éleveurs, qui devraient accepter que la plupart de leurs mâles soient castrés, et que la reproduction soit désormais organisée d'une façon radicalement étrangère à leurs habitudes (rémunération des saillies...).

Seule action menée dans ce domaine: les agents du Service castrant chaque année plusieurs milliers de taurillons, boucs et béliers. Ces opérations sont faites sans plan d'ensemble, à l'occasion des tournées des infirmiers en brousse, ou des visites des éleveurs aux postes du Service. Elles ont pour but d'éliminer les plus mauvais reproducteurs, de montrer l'intérêt de la castration pour la production de viande, et de faire perdre aux éleveurs l'habitude de castrer eux-mêmes en employant le procédé primitif du martelage.

On sait que l'amélioration du bétail d'une région peut être obtenue, plus rapidement que par sélection, par croisement avec une autre race; mais que, pour appliquer cette méthode, il faut importer des éléments de la race améliorante, et que ces éléments peuvent, de même que leurs descendants, ne pas s'adapter aux conditions du milieu.

C'est ainsi qu'en 1938, dans le but d'augmenter le format des moutons du Diamaré, le Service de l'Elevage fit venir à Maroua des béliers de race woyla originaires du Tchad et les croisa avec des brebis locales. L'expérience dut être abandonnée très vite, car les béliers woyla et leurs descendants se montrèrent très sensibles aux parasites gastro-intestinaux;

(16) cf. Doutressoulle: l'élevage en Afrique Occidentale Française - Paris 1947 - p. 184.

d'autre part, le croisement entre bêtes de taille très différente n'était pas facile. D'ailleurs, s'il réussissait, le croisement avec la race woyla ferait probablement baisser la qualité de la viande des moutons du Diamaré. Un projet semblable (introduction de béliers woyla et persianer du Cap), conçu en 1955, n'a pas eu de suite.

Les taurins élevés dans le massif de Poli (race namchi), où les glossines sont nombreuses, ne sont pas atteints par la trypanosomiase. D'où l'idée qu'il pourrait être bon de diffuser cette race dans les zones où les zébus souffrent de cette maladie. Une tentative malheureuse (l'installation d'un petit troupeau de six têtes à Garoua) montra que les taurins de race namchi, dès qu'ils quittaient l'habitat dans lequel ils vivaient depuis de nombreuses générations, étaient très sensibles à un trypanosome (*t. vivax*) vis-à-vis duquel ils constituaient un terrain nocuf.

A partir de 1956, des taureaux "préwakwa" produits dans la station du Service de l'Élevage de Wakwa (Adamaoua) ont été introduits dans le Nord du Cameroun, et croisés avec des vaches locales (zébus peuls et arabes). Les produits, de même que les taureaux préwakwa eux-mêmes, se sont avérés très réceptifs à la streptothricose, une "gale" habituellement bénigne mais qui s'est développée, chez eux, au point de provoquer la mort par asphyxie (17). Depuis 1962, les taureaux sont diffusés dans un seul canton (Pete), afin de renforcer les possibilités de contrôle sanitaire; une méthode simple et peu coûteuse de traitement de la streptothricose, à appliquer dès qu'apparaissent les premières lésions, est enseignée aux éleveurs.

(17) Le même accident s'est produit en Adamaoua.

Ces exemples montrent les difficultés auxquelles se heurtent, dans le Nord du Cameroun comme ailleurs, les essais de diffusion d'une race hors de son domaine habituel, ou d'amélioration des races locales par croisement avec des races importées. Selon Doutroussolle (18), il faudrait pratiquer à la fois la sélection et le croisement entre races africaines. De toutes façons, le problème de l'amélioration des qualités du bétail est étroitement lié à celui de la lutte contre les maladies, qui continue d'apparaître comme prioritaire. D'autre part, il est certain que des races améliorées du point de vue de leur format et de leur rendement en viande ou en lait seraient plus exigeantes en ce qui concerne l'alimentation.

III. Le problème de l'alimentation du bétail.

Ce problème devient de plus en plus grave, principalement en ce qui concerne les bovins.

1°. insuffisance de l'alimentation du bétail.

Les éleveurs du Nord du Cameroun connaissent, en gros, les conséquences de la sous-alimentation sur l'état et la fécondité de leurs animaux. Cependant, nous l'avons vu, le bétail n'a généralement pour se nourrir que ce qu'il peut trouver dans la brousse: végétation naturelle et restes des plantes cultivées. L'apport de suppléments alimentaires par l'éleveur ne concerne qu'une minorité du cheptel, destinée à l'engraissement, ou, dans les régions les plus peuplées, le petit bétail gardé à la maison pendant la saison des cultures. Même les jeunes chétifs et les femelles en période de gestation ou d'allaitement ne reçoivent rien.

(18) Doutroussolle, ouvrage cité, p. 180.

Sans doute, certaines populations organisent leur existence de façon à faire profiter leurs bovins des décalages saisonniers de poussée de la végétation dans les différentes régions du pays (transhumance et nomadisme); mais ces modes d'élevage ne peuvent assurer une ration alimentaire suffisante toute l'année que si la densité du bétail est faible, ce qui n'est pas le cas dans toutes les parties du Nord du Cameroun.

On a établi en effet que chaque boeuf élevé selon la méthode extensive adoptée jusqu'à présent a besoin, dans la zone soudano-sahélienne dont fait partie le Nord du Cameroun, d'environ 7 hectares de pâturages naturels. Or la surface des pâturages naturels du Nord du Cameroun est évaluée à 3 millions d'hectares; ils pourraient nourrir convenablement entre 400 et 450.000 bovins; il est donc certain que l'effectif actuel des bovins est beaucoup trop élevé.

Cette insuffisance quantitative est d'autant plus grave que les pâturages de la zone soudano-sahélienne sont de mauvaise qualité. Toute l'année, ils sont pauvres en légumineuses et manquent de calcium et de phosphore. Pendant la saison sèche, les herbes se transforment en paille sèche, difficile à digérer et dépourvue de vitamines. En définitive, ces pâturages, même quand ils sont suffisamment étendus, n'assurent qu'une ration mal équilibrée, ce qui a des conséquences néfastes sur la robustesse du squelette, sur la production laitière, sur la fécondité, sur la rapidité du développement des jeunes, sur la résistance aux maladies(19).

Autre fait regrettable: une forte proportion du cheptel manque d'eau pendant une partie de l'année. Il existe des puits creusés par les habitants du Nord du Cameroun, mais ils sont peu profonds et mal entretenus, et le matériel de puisage fait défaut.

(19) cf. Doutressoulle, ouvrage cité p. 12-14 et p. 155-157.

Les éleveurs se donnent seulement la peine de conduire leurs troupeaux à la rivière ou à la mare naturelle la plus proche. Or les points d'eau se raréfient rapidement au cours de la saison sèche, et les troupeaux sont alors placés devant ce dilemme signalé par Doutressoulle: ne pas s'abreuver, ou parcourir de grandes distances pour le faire. Dans ces conditions, beaucoup de bovins maigrissent énormément; aux premières pluies, certains **boivent** trop d'un seul coup et peuvent en mourir.

Les conséquences du manque d'eau et de nourriture sont particulièrement visibles sur les bovins du Diamaré qui ne partent pas en transhumance pendant la saison sèche. La cachexie est ici un fait courant. Un éleveur déclarait en mai 1962: "Je comptais aller en transhumance après avoir fait pâturer mon troupeau dans les karal, où restaient des tiges de mil; mais ensuite nous n'avons pas pu partir: les bêtes étaient si épuisées qu'elles seraient mortes en route".

Ailleurs, la situation, sans être aussi dramatique, n'est guère satisfaisante. Certaines zones de pâturages sont peu utilisées parce qu'elles manquent de points d'eau; les troupeaux transhumants se concentrent sur des aires réduites, où l'herbe est rapidement consommée.

Dans l'ensemble du Nord du Cameroun, le déséquilibre s'accroît. Bien des zones (Kalfou, Garoua...) qui avaient naguère assez de pâturages en manquent à présent. L'extension des surfaces cultivées (progrès des cultures nouvelles et migrations d'agriculteurs montagnards et masa) force les troupeaux à partir en transhumance pendant la saison des pluies, et provoque parfois des départs définitifs vers le Tchad. Les pâturages eux-mêmes se dégradent: les feux de brousse ne sont pas allumés seulement par les éleveurs, mais l'augmentation des effectifs conduit à l'utilisation prématurée et trop prolongée des prairies; tondues et piétinées.

l'herbe se reproduit difficilement, les arbustes, effeuillés par les chèvres ou ébranchés par les bergers, meurent; la disposition de boisements est signalée ça et là.

Pour l'analyse détaillée de ces processus de dégradation, couramment observés en Afrique, il suffit de renvoyer aux nombreux ouvrages écrits par des spécialistes. Mais il faut insister sur ce fait que dans le Nord du Cameroun, la surpopulation bovine et l'extension des cultures concourent à faire évoluer de plus en plus vite une situation très dangereuse à la fois pour le bétail et pour le milieu naturel.

2°. projets et action des Services publics.

Depuis longtemps, le Service de l'Elevage a proclamé la nécessité de s'attaquer à ces problèmes avec la ferme volonté de les résoudre (20). Il faut reconnaître que les actions effectivement entreprises jusqu'à présent ne répondent pas à la gravité de la situation.

Les transhumants nigériens doivent acquitter une taxe à leur entrée en territoire camerounais. Cela ne les empêche pas de venir en rangs serrés et d'apporter leur contribution au surpeuplement des yacres. Plus efficace, au moins pour un temps, a peut-être été l'interdiction de couper les épineux: le nombre des moutons nigériens a diminué. Peut-on fermer la frontière aux transhumants étrangers ? Cela paraît difficile; n'oublions pas que nombreux sont les troupeaux camerounais qui vont soit en Nigéria, soit au Tchad. De toutes façons, le bétail camerounais est, seul, largement surabondant.

(20) au moins depuis 1940 (rapport annuel du Secteur Nord, page 46).

Les mesures préconisées par le Service de l'Elevage - inventaire des pâturages, création de réserves, organisation de la rotation des troupeaux sur les surfaces utilisées, essais de diffusion des plantes les plus intéressantes (bourgou, herbe de Para...), ensilage, plus tard cultures fourragères - ne sont évidemment pas de son ressort exclusif; elles exigent l'action conjointe de plusieurs services.

De 1952 à 1957, quelques études furent faites; prospections aériennes, études botaniques, essais d'amélioration des pâturages (en collaboration avec la station de Guétalé). Leur résultat fut décevant: les pâturages, sauf en quelques zones, sont mêlés aux terres cultivées; leur amélioration est techniquement possible, mais trop coûteuse (21). Mais, depuis la même époque, un programme d'hydraulique pastorale a été lancé; il est exécuté, suivant les propositions du Service de l'Elevage, par le Génie Rural, qui fore en même temps des puits pour la consommation humaine.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de l'élevage, l'hydraulique pastorale est considérée comme prioritaire pour plusieurs raisons. Elle ne soulève pas des problèmes aussi complexes que l'organisation et l'amélioration des pâturages. Elle reçoit immédiatement l'accord sans réserve des éleveurs. Elle ouvre aux troupeaux des zones jusqu'ici mal utilisées parce que privées de points d'eau (par exemple au Nord de Bogo). Enfin, l'abreuvement régulier des ruminants leur permet de mieux digérer une nourriture même médiocre. Ainsi, l'hydraulique pastorale peut donner rapidement des résultats positifs; le seul apport d'eau augmente de façon notable la quantité et la qualité de la nourriture disponible.

(21) Récemment, des essais de plantation de cactus inerme devaient être entrepris par le Service des Eaux et Forêts, à Garoua.

Bien entendu, des problèmes se posent cependant. Il faut repérer, évaluer et atteindre les nappes d'eau; cela ne peut être bien fait qu'à l'aide d'un matériel assez perfectionné et coûteux. D'autre part, il faut choisir, pour l'abreuvement du bétail, entre deux formules: les puits et les mares. Les mares peuvent, en certains points, être assez facilement aménagées et emmagasiner des réserves importantes; mais elles risquent d'être infectées par des parasites (notamment les parasites gastro-intestinaux du petit bétail); peut-on les désinfecter périodiquement, et à quel prix? Les puits donnent une eau plus pure, mais ne répondent aux besoins du bétail (un bovin a besoin normalement d'environ 30 litres par jour) que si les réserves souterraines sont abondantes; d'autre part, le berger ne peut pratiquement tirer assez d'eau pour son troupeau qu'avec l'aide d'un dispositif de puisage adéquat; or il ne semble pas que l'on dispose encore d'un matériel assez simple et robuste pour supporter les effets de l'inexpérience technique des utilisateurs.

Enfin, il est certain que l'hydraulique pastorale ne suffit pas à résoudre le problème général de l'alimentation du bétail et de la dégradation du milieu.

IV. CONCLUSION.

Jusqu'à présent, l'action menée au bénéfice du bétail du Nord du Cameroun a consisté principalement à le défendre contre les maladies; ceci est normal, et l'effort réalisé dans ce domaine doit être maintenu et même accru, car l'état sanitaire pose, surtout dans un milieu naturel hostile, le problème le plus immédiat.

Mais, la conservation du cheptel étant un fait acquis, puisque les hécatombes massives ne se produisent plus, et en partie à cause de ce fait même, qui a permis l'augmentation des effectifs, il apparaît de plus en plus clairement que le problème fondamental est celui de l'alimentation, car :

- d'une part, l'élevage est destiné principalement à fournir de la viande; or, si le petit bétail est dans l'ensemble en bon état, les bovins ont un rendement nettement inférieur en quantité et en qualité aux possibilités des races actuellement élevées.

- d'autre part, la satisfaction des besoins alimentaires conditionne l'efficacité de la lutte contre les maladies, les tentatives d'amélioration des races, la possibilité de fournir à l'agriculture des boeufs de trait.

Par suite de l'incompatibilité entre l'emploi des méthodes extensives d'élevage et une forte densité de bétail (et, de plus, une forte densité de la population agricole), le problème s'est aggravé, au moins dans une grande partie du Nord du Cameroun, au point de menacer à la fois l'existence du cheptel et l'équilibre du milieu naturel.

Partout posé en Afrique tropicale, le problème de l'alimentation du bétail a atteint ici un stade critique. Les éleveurs sont conscients tout au moins d'un aspect de la question : ils constatent que la surface des pâturages est insuffisante, et que les cultures s'étendent; des affrontements entre éleveurs et cultivateurs se produisent çà et là, non plus seulement au sujet des dégâts causés par le bétail dans les champs, mais à propos de la répartition des espaces; leur multiplication peut conduire à des oppositions entre communautés. La crise ne peut être surmontée

que par l'adoption des mesures préconisées par les spécialistes, tendant à la protection et à l'utilisation rationnelle des pâturages naturels, et, d'abord dans les régions les plus peuplées, à la diffusion des cultures fourragères et à l'intégration de l'élevage et de l'agriculture. Si les pouvoirs publics ne disposent pas des moyens puissants qu'exige une telle action, il n'est probablement pas d'autre issue qu'une limitation des effectifs qu'il serait difficile de réaliser sans contrainte, ou l'émigration spontanée de nombreux éleveurs.

CHAPITRE 6

L'ELEVAGE DANS L'ECONOMIE FAMILIALE

Dans les chapitres précédents, l'élevage était considéré en soi. Disons maintenant ce qui est connu de l'insertion de cette activité dans l'économie familiale (modes et conditions d'utilisation, de vente et d'achat du bétail et de ses produits). Cela constituera une introduction à la description du commerce du bétail.

I. Rôle du bétail, chez l'éleveur.

1°. l'utilisation du bétail vivant

a- les produits laitiers.

Le lait de vache est utilisé dans l'alimentation humaine par toutes les familles qui disposent d'assez de bétail bovin. La consommation du lait est régulière, et constitue une part très importante de la ration alimentaire, pour tous les Mbororo et pour les bergers en transhumance. Au village, beaucoup de Peuls en consomment plus ou moins souvent, de même que les Arabes, qui utilisent aussi le lait de chèvre. Chez les Toupouri et les Masa, des groupes de jeunes hommes, après la récolte, vont dans la brousse à quelque distance du village avec leurs troupeaux, et font des cures de lait "pour être beaux".

Une fois trait, le lait se conserve peu longtemps à l'état liquide, à cause de la température de l'air, du manque d'hygiène et de l'ignorance ou de la non-application de méthodes de stérilisation. Selon les circonstances, le lait est consommé frais ou, le plus souvent, caillé; pur ou mélangé et cuit dans les bouillies.

La préparation du beurre est couramment pratiquée par les Mbororo, les Peuls et les Arabes. Souvent, on assure sa conservation en le faisant fondre et en le coulant dans un petit récipient. Dans les villes, il est parfois mangé sur du pain, en tartines. Mais on l'emploie beaucoup plus généralement pour faire des sauces. Beaucoup le préfèrent plus ou moins ranci.

Apportés au marché par les femmes, ou échangés dans les villages, le lait et le beurre constituent, pour tous ceux qui possèdent un troupeau de bovins de quelque importance, un ou même le moyen de gagner l'argent nécessaire aux petits achats. C'est grâce à eux que, par vente ou par échange, les bergers en transhumance et les Mbororo se procurent le mil et le poisson séché dont ils ont besoin.

La consommation de lait est un élément important de la relative bonne nutrition (nombre de calories et surtout part de protides dans la ration) des Peuls, selon le docteur BASCOULERGUE (22); c'est en partie au lait que les Masa attribuent leur remarquable condition physique; on peut ajouter que la production de lait et sa consommation dans les villages atteint son maximum pendant la saison des pluies, au moment où peut se faire sentir la pénurie d'autres denrées alimentaires. On sait par ailleurs que, d'une façon générale, l'élevage des bovins "rend" plus de calories (par rapport aux calories absorbées par le bétail) quand il est orienté vers la production laitière que quand il est essentiellement destiné à fournir de la viande.

Malheureusement, la productivité des vaches du Nord du Cameroun est très faible (environ 2 litres par jour, et seulement 6 mois par an); ce que consomment les hommes est prélevé aux dépens des veaux qui, généralement, ne reçoivent que la moitié du lait de leur mère dès l'âge de deux mois, sont complètement sevrés trois mois plus tard, et de ce fait se développent mal et lentement. Or,

(22) Observations faites au cours d'une enquête sur la nutrition menée en 1961 dans le Nord du Cameroun (rapport du Service de la Statistique, à paraître).

l'augmentation de la production laitière restera impossible tant que le bétail sera lui-même mal alimenté; d'ailleurs les climats chauds sont considérés par les vétérinaires comme peu favorables à une abondante sécrétion lactée.

b- l'énergie animale.

Les Arabes et les Mbororo utilisent couramment des taureaux comme animaux de bât, et accessoirement comme montures.

Le Service de l'Elevage et divers organismes qui s'occupent de développement rural ont cherché à diffuser l'usage des boeufs de trait pour les travaux agricoles et les transports. Ces tentatives ont eu un certain succès çà et là, notamment dans le secteur de modernisation de Golompoui(23) et dans le pays moundang; elles sont actuellement poursuivies. Il est certain que la généralisation de l'emploi des bovins comme animaux de trait ne pourra pas être réalisée sans une forte augmentation des ressources fourragères; mais l'intérêt de la traction animale peut justement amener les éleveurs à admettre la nécessité de changer leurs habitudes en ce qui concerne l'alimentation des bovins: c'est surtout pour leurs boeufs de labour que des Toupouri, suivant les conseils donnés à Golompoui, ensilent de l'herbe au début de la saison sèche. La nécessité d'avoir pour animaux de trait des boeufs dociles, forts et bien portants peut aussi contribuer à mieux faire comprendre l'intérêt de la castration, de la sélection, de la lutte active contre toutes les maladies, même bénignes.

(23) cf. Guillard: le Sous-secteur de Modernisation Rurale du pays Toupouri (Sols Africains. Vol. IV. N° 2, pages 30-63).

c- le fumier est soigneusement ramassé et répandu dans les champs par les agriculteurs montagnards. Selon LEMBEZAT (24) "l'existence d'un tas de fumier devant la porte de la ferme était autrefois déjà un signe honorable de richesse" chez les Moundang. Mais en général, surtout chez les populations qui ont le plus de bétail, le fumier n'est pas ou est peu utilisé.

2°. les abattages familiaux

Les abattages familiaux ont lieu, soit lorsqu'un animal, malade ou blessé, est considéré comme perdu, soit en certaines occasions, parmi lesquelles on doit distinguer :

- les fêtes collectives saisonnières: fêtes agraires (surtout à la fin de la période des récoltes), fêtes commémorant les morts de l'année, ou les ancêtres (montagnards et Guiziga), initiation d'une promotion de jeunes gens, fêtes musulmanes (surtout la Fête du Mouton).

- les autres occasions: d'une part celles qui sont généralement dispersées dans l'année et donnent lieu à des abattages organisés dans un cadre familial plus ou moins élargi à des invités (naissance, imposition du nom, circoncision, mariage, décès, sacrifice destiné à écarter une maladie, visite); d'autre part les fêtes qui ne sont célébrées qu'à de grands intervalles: Laba, tous les 7 ans, chez les Masa et les Toupouri; Maray, tous les 3 ou 4 ans, chez certaines ethnies montagnardes(25).

(24) Lembezat: Les populations païennes du Nord-Cameroun p. 135.

(25) cf. Lembezat, ouvrage cité - pages 24, 47, 50, 52-54, 97, 102, 127, 135, 163, 178 et 186.

Dans certains cas, le choix des animaux à sacrifier est imposé par des rites; ainsi, au marché de Mora, un montagnard mokba, interrogé sur la raison pour laquelle il veut vendre une belle brebis, répond qu'il veut se procurer ainsi l'argent nécessaire à l'achat de deux cabris (une femelle et un mâle) qu'il sacrifiera pour sauver son fils malade. Dans d'autres cas, il dépend aussi des goûts ou de la richesse de ceux qui abattent un ou des animaux; pour la grande Fête du Mouton, les musulmans doivent normalement sacrifier un mouton; mais certains se contentent d'une chèvre ou d'un poulet (ou ne peuvent rien abattre); les riches tuent un mouton et un boeuf grâce auquel ils pourront distribuer beaucoup de viande.

En l'absence de statistiques concernant les abattages familiaux, on peut affirmer que certaines circonstances donnent lieu à un nombre d'abattages assez grand pour qu'on leur reconnaisse une importance économique considérable :

- chez les Namchi de l'arrondissement de Poli, les sacrifices rituels, à l'occasion des décès et des fêtes collectives à la mémoire des ancêtres, ont un caractère ostentatoire et donnent parfois lieu à de terribles hécatombes; selon un rapport daté de 1956: quand le propriétaire d'un troupeau meurt, son héritier doit, selon la coutume, faire exterminer à coups de flèches, sagaies, haches, une bonne partie du troupeau; plusieurs dizaines de bovins peuvent ainsi être massacrés à l'occasion d'un seul décès; la fête se poursuit par des festins pantagruéliques pouvant durer plusieurs jours. L'élevage namchi des bovins est peut-être, de ce fait, en voie de disparition. Chez les Masa et les Toupouri, les funérailles d'hommes riches sont aussi l'occasion d'abattages excessifs, à un moindre degré cependant que chez les Namchi.

- la plupart des grandes fêtes collectives ont lieu pendant la saison sèche, soit toujours (fêtes des récoltes), soit actuellement (Fête du Mouton). Certaines, tout au moins la Fête du Mouton, provoquent de fortes variations saisonnières des effectifs et des prix du petit bétail.

- des courants commerciaux importants sont créés ou renforcés par les besoins que suscitent les fêtes les plus importantes, notamment le Maray (tourillons du Diamaré emmenés dans les montagnes du Margui-Wandala) et la Fête du Mouton (moutons de race woyla, appréciés pour leur grande taille, importés du Tchad).

- le désir de pouvoir sacrifier, pour une fête prévue, un bel animal, conduit les éleveurs à bien nourrir et même engraisser une petite partie de leur cheptel: moutons et chèvres dans toutes les régions, boeufs chez les ethnies qui fêtent le Maray.

- autre effet bénéfique de ces fêtes, du point de vue de la valeur économique de l'élevage: elles sont l'occasion d'éliminer des bêtes en surnombre: mâles et vaches stériles.

Le défaut majeur des abattages familiaux, c'est qu'ils ne conduisent pas à une consommation régulière de viande, surtout quand ils ont lieu à l'occasion de fêtes collectives au cours desquelles des dizaines d'animaux sont abattus dans chaque village. Sans doute, il existe des procédés de conservation: la viande qui n'est pas consommée immédiatement est séchée (cela se produit moins à l'occasion des fêtes que lorsqu'on doit abattre un animal malade ou blessé). Après la fête du Mouton, les Haoussa et les Peuls du Diamaré conservent dans la graisse la viande qui reste; en faisant recuire de temps à autre cette préparation, les bonnes ménagères arrivent à la maintenir en bon état pendant trois semaines ou un mois. Mais, en général, tout animal abattu pour une fête est entièrement mangé le jour-même; il est évident que très peu de familles sont en mesure d'abattre souvent une tête de bétail.

Nous verrons plus loin que l'achat de viande aux bouchers ne permet que partiellement, en pratique, d'améliorer la répartition de la consommation de viande.

3°. l'utilisation des peaux.

Les peaux des animaux abattus sont utilisées de façons très diverses par l'artisanat traditionnel. Celles des bovins servent à la confection de liens, de semelles de chaussures, de grands sacs destinés au transport du mil, et, chez les Namchi, de suaires. Les peaux de moutons et de chèvres, simplement séchées, deviennent des tapis; épilées et assouplies, elles sont transformées en chaussures, harnachements, carquois, et chez plusieurs ethnies païennes en vêtements et en sacs à dos pour le transport des enfants.

La production du Nord du Cameroun dépasse de beaucoup les besoins locaux traditionnels, et l'expédition de cuirs et peaux non transformés vers la Nigéria est très active: de 1958 à 1961, les exportations contrôlées ont dépassé 300 tonnes par an. Mais les prix se sont effondrés au cours des dernières années.

La qualité de ces produits est très défectueuse: les trous occasionnés par un dépeçage hâtif ou malhabile s'ajoutent aux défauts causés par les tiques sur le bétail vivant; le cuir, mal nettoyé, séché au soleil et mal tanné, se ramollit et se désagrège à l'humidité, et les produits de tannage locaux ne le préservent pas de l'attaque des parasites.

Le Service de l'Élevage a fait vers 1935 une active propagande, par conseils aux bouchers et démonstrations, en faveur d'une préparation plus soignée. Cet effort a été repris il y a une dizaine d'années, avec le concours de la S.A.P. de Maroua; des hangars de séchage ont été construits sur les principaux marchés, et un centre de tannage a fonctionné en 1956 sous la direction d'un spécialiste... qui est parti l'année suivante et n'a pas été remplacé; l'inertie des éleveurs, que l'on n'a pu persuader de l'intérêt des bains détiqueurs (expérience de Miskin) et celle des bouchers, ont conduit à l'échec ces tentatives, dont le renouvellement paraît inutile en période de bas prix.

4°. rôle extra-économique de l'élevage.

Il semble que, mis à part les peuples éleveurs, pour qui l'élevage a, dit-on souvent, un caractère plutôt sentimental qu'économique, mais qui, en fait, en tirent une bonne part de leur subsistance, la plupart des ethnies du Nord du Cameroun possèdent du bétail moins pour en consommer les produits que pour satisfaire à des obligations rituelles précises. Selon Lembezat, l'élevage, chez les montagnards, est surtout un fait religieux (26); et il semble que, chez les Masa et les Toupouri, chaque famille possède une vache ou une chèvre consacrée à la Divinité; des moutons sont consacrés à des génies (27).

Nous n'avons pas à examiner ici le détail de ces questions, mais à noter que les faits qui, sans avoir en soi un caractère économique, peuvent avoir des incidences sur le plan économique ou sur le plan zootechnique. Or nous avons vu que les abattages familiaux, forme peu rentable de consommation de la viande, ont lieu presque toujours à l'occasion de fêtes rituelles; les massacres observés chez les Nemchi ne sont que la caricature d'une telle conception de l'élevage. D'autre^{part}, il est certain que les Arabes, les Fouls et les Mbororo, souvent aussi les Masa et les Toupouri, pensent trop à collectionner un grand nombre de bovins, pas assez à tirer un profit maximum de leur exploitation.

Mais c'est peut-être surtout dans l'énumération des diverses formes d'échange dans lesquelles entre le bétail qu'apparaît le mieux l'impossibilité de séparer les faits proprement économiques, et plus particulièrement commerciaux, des autres faits sociaux.

(26) Lembezat, ouvrage cité p. 24

(27) -d°- p. 80.

II. Le bétail dans les échanges.

1°. les formes d'échange

a- dons de bétail et salaire.

Il arrive fréquemment, surtout chez les peuples éleveurs, qu'un chef de famille donne à son fils, en telle ou telle occasion, une tête de bétail. Souvent, et notamment quand le fils est en bas âge, il s'agit véritablement d'un cadeau, grâce auquel le fils acquiert l'embryon de son futur troupeau. Mais, plus tard, le fils peut être employé à garder le bétail de la famille; les actes de cession par lesquels il reçoit alors de son père ou d'autres aînés un mouton, une chèvre ou un boeuf prennent un caractère ambigu, intermédiaire entre le cadeau et le salaire versé en nature par un propriétaire à son berger, dont nous avons déjà parlé.

Chez les Musulmans, le don d'une tête de bétail à un parent âgé est un fait assez courant, notamment à l'occasion de la Fête du Mouton (l'animal est alors consommé).

b- cadeaux de mariage.

Chez plusieurs ethnies, le bétail constitue une part importante, un élément fondamental des "cadeaux" qu'un homme doit offrir à sa fiancée ou aux parents de celle-ci, et de la dot constituée à la fiancée par ses parents. Le mariage est plus ou moins brillant, selon le nombre des animaux donnés. Depuis une dizaine d'années, le montant en têtes de bétail de ces cadeaux a rapidement augmenté chez les Moundang, les Masa et les Toupouri, à qui la culture du coton et celle du riz ont procuré un supplément de ressources monétaires. L'importance des achats faits dans ce but par les membres de ces populations a eu une certaine influence sur la répartition des circuits commerciaux et l'évolution des prix, comme nous le verrons plus loin. Il en est résulté une augmentation

des effectifs bovins élevés dans les régions occupées par ces ethnies; cela ne saurait être considéré comme un progrès, car la constitution des cadeaux, puis l'accumulation du bétail aux mains de bénéficiaires qui voient là un moyen de préparer de nouveaux mariages, semble contribuer à détériorer la composition globale du cheptel: chaque animal compterait pour une tête, quelle que soit sa valeur en tant que reproducteur ou en tant que fournisseur de viande et de lait; des animaux visiblement inutiles seraient conservés indéfiniment. D'autre part, l'achat d'animaux dans ce but tend à absorber une part exorbitante du produit de l'activité des jeunes hommes; l'épargne qu'ils ont réalisée se stérilise en troupeaux très mal exploités. C'est pourquoi les autorités administratives ont pris des mesures tendant à limiter le nombre des animaux entrant dans les cadeaux de mariage, dans ces régions.

c- vols de bétail.

Les vols de bétail se produisent sous des formes diverses, allant de l'escroquerie à l'intérieur d'une famille et de la vente frauduleuse, par un berger, d'un des animaux à lui confiés, aux attaques à main armée que subissent principalement les transhumants et commerçants, en passant par les exactions des chefs. On ne peut établir des limites précises entre ceux qui sont commis dans un but lucratif, ceux qui compensent des dégâts causés aux cultures, ceux qui sont organisés à l'échelle individuelle ou collective; dans le second cas, ils sont accompagnés et suivis de rixes entre groupes armés, de massacres d'animaux et d'orgies de viande; il s'agit surtout de séquelles de rivalités inter-ethniques anciennes. Toutes ces opérations sont favorisées par la proximité des frontières et l'isolement des bergers et des commerçants parmi des populations dont ils traversent le territoire.

Malgré la répression exercée par la police et les représailles organisées par les victimes, ces vols et pillages se produisent encore assez fréquemment, entraînant parfois l'abandon temporaire de tel itinéraire commercial ou le déclin de tel marché. Les attaques massives à main armée elles-mêmes, souvenir de guerres d'autrefois, ne disparaissent que peu à peu. En 1959, la fermeture du Poste de Kaélé fut suivie d'une reprise des attaques traditionnelles des Moundang contre les éleveurs peuls. En 1961, des éleveurs peuls partirent en Nigéria après avoir subi des attaques de montagnards du pays kapsiki et du canton de Gawar, qui avaient tué et enlevé environ 130 bœufs. En 1962, les habitants du canton de Moufou-sud signalèrent le vol de 246 chèvres et moutons par des bandes venues, selon les victimes, du canton voisin d'Ouzal-Loulou.

d- impôts.

Chez les populations musulmanes, les chefs levaient autrefois, sur le bétail et sur les autres biens, un impôt annuel (1 taurillon sur 30 bœufs possédés, 1 mouton sur 40, etc...) et un impôt sur les successions (un dixième de l'héritage en principe). La perception de ces impôts était pour les propriétaires un motif de dissimuler les effectifs possédés, et, pour les chefs, l'occasion d'abus. Combattus par les autorités administratives, ils ne sont plus prélevés régulièrement et sont en voie de disparition, du moins dans la plupart des cantons.

e- autres formes de cession du bétail.

Dans beaucoup de régions du Nord du Cameroun, le bétail peut être mis en gage, ou saisi en cas de non-paiement de dettes. Dans ces actes, chaque animal est considéré comme un moyen de paiement; sa valeur est mesurée. Il se trouve donc intégré à la vie économique. L'intégration est encore plus profonde quand des animaux sont volontairement échangés par leurs propriétaires contre d'autres objets, ou mis en vente pour de l'argent; le bétail est alors véritablement commercialisé.

2°. Conditions de l'offre et de la demande.

On ne peut guère que rappeler ici des lieux communs déjà répétés dans de nombreux ouvrages, à propos du comportement des éleveurs africains en matière de commercialisation du bétail: chaque éleveur cherche avant tout à conserver et si possible augmenter l'effectif de son troupeau; dès qu'il a quelques économies, il achète une nouvelle tête de bétail; il ne vend qu'à regret même les animaux impropres à la reproduction et qui, vicillis, ne peuvent plus que perdre peu à peu leur valeur. Cette description traditionnelle paraît valable pour les éleveurs du Nord du Cameroun, mais il faut reconnaître qu'elle est assez vague. Il serait bon que ce comportement et ses facteurs soient enfin analysés sérieusement par des spécialistes de psychologie sociale.

Au cours de l'enquête menée en 1961-62, ceux qui, sur des marchés mettaient en vente ou venaient d'acheter du bétail, étaient interrogés individuellement sur les buts et les moyens de leur acte. A 30 reprises, on a ainsi interrogé la quasi-totalité des vendeurs et acheteurs d'un marché d'importance variable (Bogo, le 3 mai 1962, 221 vendeurs; Be, le 21 mars 1962: 2 vendeurs). Au total cette enquête a porté sur :

	Bovins	Ovins du pays	Ovins woyla	Caprins
Bétail mis en vente	2.175	1.009	663	1.897
Bétail acheté	870	686	145	1.475

Pour le dépouillement, les vendeurs et acheteurs ont été classés en cinq catégories:

- Tchadiens (qui ne figurent pratiquement que parmi les vendeurs de bovins et de moutons woyla)
- Peuls (et quelques Mbororo) camerounais
- autres Musulmans camerounais (Arabes, Mandara, Haoussa, Bornouans)
- Païens de la plaine (Masa, Toupouri, Moundang, Mousgoum).
- Montagnards (surtout Mafa et Moufou) et Guiziga.

A partir des fiches individuelles, des tableaux ont été établis, dont voici deux extraits :

1er extrait: (Buts des achats). Les Peuls ont acheté au total 594 ovins (du pays et woyla). Ces animaux étaient ainsi destinés:

- 304, soit 51,2 %, aux abattages familiaux, notamment à l'occasion de la Fête du Mouton
- 119, soit 20 %, à être revendus
- 117, soit 19,7 %, à l'élevage
- 33, soit 5,6 %, à être donnés à des parents, notamment à l'occasion de la Fête du Mouton
- 21, soit 3,5 %, à la boucherie.

2ème extrait: (emploi prévu du produit espéré de la vente): les Tchadiens ont mis en vente 313 bovins qu'ils avaient élevés chez eux; ils déclaraient vouloir employer ainsi l'argent qu'ils en retireraient :

- pour 239 bovins, soit 76,4 %, à des dépenses de consommation courante:

vêtements	(44,1 %)
salaires	(16,0%)
mil	(12,1 %)
impôts	(2,9 %)
fêtes	(1,3 %)
- pour 74, soit 23,6 %, à des investissements en bétail destiné, dans des proportions indéterminables, au commerce ou à l'élevage.

Cette enquête a été menée sur un petit nombre de marchés et principalement pendant une période déterminée de l'année (la deuxième moitié de la saison sèche). Il est donc inutile de reproduire ici l'ensemble des tableaux de dépouillement, dont la précision est illusoire; les chiffres ci-dessus sont donnés seulement à titre d'exemple.

Mêmes les classements par rangs des réponses établis d'après leurs fréquences seraient sans doute modifiés çà et là par les résultats d'une enquête plus étendue et menée conformément aux règles de la méthode statistique. Cependant certains de ces classements font apparaître des contrastes trop nets pour ne pas correspondre à des faits caractéristiques :

a) Destination des animaux achetés.

Les buts suivants étaient distingués dans le questionnaire: vente (commerce), boucherie, élevage chez l'acheteur, abattage familial chez l'acheteur, cadeau de mariage, don à une autre occasion.

Dans le détail, en distinguant les groupements ethniques, on obtient le classement suivant (28) :

- en ce qui concerne les bovins :

	1°	2°	3°
Peuls	commerce	boucherie	élevage
Autres musulmans	<u>commerce</u>	élevage et boucherie	
Peuls de la plaine	<u>élevage</u>	cadeaux mariage	boucherie
Montagnards, Guiziga	<u>abattages familiaux</u>	boucherie et cadeaux de mariage	

(28) Dans ces classements par ordre de fréquence, j'ai mis ex-aequo les réponses dont la fréquence était voisine. Les réponses soulignées sont celles dont la fréquence a dépassé 40 %.

- en ce qui concerne les ovins (même classement pour les ovins du pays et les woyla) :

	1°	2°	3°
Peuls	abattages familiaux	commerce et élevage	
Autres Musulmans	abattages familiaux	commerce	dons
Païens de la plaine	élevage	commerce	abattages fam.
Montagnards, Guiziga	élevage et abattages familiaux		

- en ce qui concerne les caprins :

	1°	2°	3°
Peuls	commerce	abattages fam. et élevage	
Autres Musulmans	commerce	Abat. fam.	
Païens de la plaine	élevage	commerce	cadeaux mariage
Montagnards, Guiziga	élevage et abattages familiaux		commerce

Dans l'ensemble :

- la plus forte proportion d'animaux destinés à être revendus se trouve chez les caprins, puis chez les bovins
- la plus forte proportion d'animaux destinés aux abattages familiaux se trouve chez les ovins.
- la plus forte proportion d'animaux destinés à la boucherie se trouve chez les bovins
- une proportion notable des bovins et des caprins achetés par les Païens de la plaine et les Montagnards est destinée à constituer des cadeaux de mariage.

b- Moyens d'achat.

On demandait à chaque acheteur comment il avait gagné l'argent nécessaire. Classement des réponses :

- en ce qui concerne les bovins :

	1°	2°	3°
Peuls	boucherie	commerce bétail	coton
Autres Musulmans	<u>commerce du bétail</u>	boucherie	coton
Païens de la plaine	<u>coton</u>	salaires et mil	
Montagnards, Guiziga		coton et arachide	boucherie

- en ce qui concerne les ovins (du pays et woyla) :

	1°	2°	3°
Peuls	coton	mil	com. bétail
Autres Musulmans	commerce du bétail	coton	mil
Païens de la Plaine	coton	mil	arachide
Montagnards, Guiziga	coton	arachide	

- en ce qui concerne les caprins :

	1°	2°	3°
Peuls	coton	mil	boucherie
Autres Musulmans	<u>coton</u>	commerce bétail	mil
Païens de la plaine	<u>coton</u>	arachide	mil
Montagnards, Guiziga	<u>coton</u>	mil et arachide	

L'importance des revenus tirés de la culture du coton apparaît ici clairement. Chez les Peuls, la réponse "mil" tend à l'emporter dans la période précédant immédiatement la Fête du Mouton, quand il paraît absolument nécessaire d'acheter un mouton ou une chèvre. En dehors du coton, du mil et de l'arachide, d'autres produits agricoles sont cités, mais beaucoup moins souvent: riz, oignons, haricots et patates.

c- Mode d'appropriation du bétail par les vendeurs.

On demandait à chaque vendeur comment il était devenu propriétaire des animaux qu'il présentait; ceux-ci pouvaient ainsi être classés en deux grandes catégories: bétail revendu (acheté très récemment par le vendeur, qui agissait ainsi en commerçant) et bétail élevé chez le vendeur (né chez lui, ou hérité par lui, ou acheté par lui depuis longtemps).

De ce point de vue, les ovins de race woyla constituent une catégorie nettement à part: dans 9 cas sur 10, ils étaient revendus, soit par des commerçants tchadiens, soit par des Camerounais (Peuls et autres Musulmans) qui venaient de les acheter ou qui les avaient gardés pendant quelques semaines pour les engraisser et profiter de la période de hauts cours qui précède la Fête du Mouton.

Dans les autres catégories, la proportion des animaux revendus est moindre. Elle reste forte parmi les bovins, (environ deux sur cinq), surtout ceux présentés par des Tchadiens (plus de la moitié) et les Peuls (près du tiers). Elle est plus faible en ce qui concerne le petit bétail: la proportion des revendus est voisine de 1 sur 8 parmi les ovins du pays (vendeurs peuls en général) et de 1 sur 10 parmi les caprins (vendeurs peuls et surtout mandara ou bornouans).

d- Emploi prévu pour l'argent qui sera retiré de la vente :

Quand il s'agit de bétail revendu, cet argent est, dans la grande majorité des cas, réinvesti dans le commerce du bétail. Ceci est valable surtout pour les revendeurs tchadiens (bovins et ovins woyla) et aussi, quoique moins systématiquement, pour les revendeurs peuls (surtout en ce qui concerne les bovins) et pour les autres revendeurs musulmans de chèvres.

Les autres revendeurs, qui comptent faire face à des dépenses autres que l'achat de nouveaux animaux, sont des commerçants occasionnels, qui veulent revenir à leur activité habituelle après avoir réalisé un petit bénéfice.

Quand il s'agit d'animaux mis en vente par les éleveurs, les réponses sont naturellement différentes. Une minorité de ces vendeurs déclare vouloir acheter d'autres têtes de bétail, soit pour les élever, soit pour faire du commerce pendant quelque temps.

La grande majorité des éleveurs-vendeurs veut faire face à des dépenses de consommation. De ce point de vue, l'ordre de fréquence des réponses est toujours le même, que l'on considère l'espèce animale mise en vente, ou l'appartenance des vendeurs à tel ou tel groupement ethnique: au premier rang viennent les achats de mil, puis les achats de vêtements, puis les frais occasionnés par les mariages et les fêtes. Une exception: les éleveurs tchadiens vendent leurs bovins le plus souvent dans le but d'acheter des vêtements, puis de payer les salaires de leurs manœuvres agricoles ou de leurs bergers, et d'acheter du mil.

Pour qu'une telle enquête ait donné des résultats certains et précis, il aurait fallu la mener systématiquement, pendant un an au moins, sur un grand nombre de marchés, et procéder avec beaucoup de minutie, car les comportements des vendeurs et des acheteurs sont conditionnés par l'action de plusieurs facteurs:

- espèces animales concernées (parmi les ovins, les animaux de race woyla doivent être considérés à part)
- âge et sexe des animaux
- importance de chaque marché (les commerçants ne sont nombreux que sur les grands marchés)
- voisinage ou mélange d'ethnies différant par l'organisation économique familiale et les habitudes de consommation
- densité de la population, du réseau des marchés; présence de centres de consommation importants (ville et gros bourgs)
- importance, plus ou moins grande selon les régions, des cultures assurant des revenus monétaires
- rythme des saisons: possibilités de circulation, déplacement des troupeaux transhumants qui se trouvent loin des grands marchés pendant la saison sèche, grandes fêtes collectives qui font monter la demande et parfois l'offre, périodes de récoltes qui font rentrer de l'argent, périodes de travaux agricoles entraînant le versement de salaires.
- variation de certains faits d'une année à l'autre: épidémiologies, extension de certaines cultures, rendements des récoltes, changements de la date de la Fête du Mouton.

A condition d'atteindre un haut degré de précision, cette enquête permettrait d'apprécier, voire de mesurer l'effet des grands facteurs d'évolution économique et sociale. Il est possible en effet que, au cours des années prochaines, certains faits activent le commerce du bétail :

- augmentation des ressources monétaires grâce à l'extension de la culture du coton, entraînant directement l'accroissement de la demande de bétail vivant et de viande (29).

(29) cf. BINET: Etude sur les budgets familiaux dans le Nord-Cameroun - O.R.S.T.O.M. 1956, p. 55.

- montée des prix provoquée par l'accroissement de la demande et encourageant les éleveurs à vendre davantage (cette incitation existe déjà pendant la saison sèche, et des éleveurs déclarent vouloir profiter, même s'ils n'ont pas absolument besoin d'argent, de la période de hauts cours qui précède la Fête du Mouton, pour vendre)

- manque de pâturages, de plus en plus vivement ressenti

- désir croissant des familles d'éleveurs d'acheter des produits nouveaux; déjà, nombre de Peuls, surtout âgés, se plaignent des exigences des femmes qui insistent pour que soient achetés plus de vêtements, de meubles, d'articles de ménage, de bijoux (d'où moins d'achats et plus de ventes de bétail); l'augmentation des impôts agit dans le même sens que ces tendances modernistes.

III. CONCLUSION.-

De la description tentée, dans ce chapitre, des conditions dans lesquelles le bétail du Nord du Cameroun et ses produits sont utilisés et commercialisés, il ressort que ces conditions ne peuvent pas encore être appréciées quantitativement. On peut sans doute affirmer (le nombre des mâles et des femelles stériles le montre) que, dans l'ensemble, le cheptel, surtout bovin, est insuffisamment exploité, qu'une partie de ses produits potentiels est gaspillée. Mais que sait-on de ce que coûte l'élevage, de ce qu'il rapporte à ceux qui le pratiquent ? Rien de précis.

Des données serrant de près la réalité, et sur lesquelles pourrait valablement se fonder l'action des pouvoirs publics, ne peuvent être obtenues que par des études "en profondeur" de sociologie et de géographie régionale, et surtout par une enquête statistique menée sur les marchés.

Mais cette enquête elle-même, nécessaire, ne suffirait pas; il faudrait que ses résultats puissent être recoupés par une étude systématique des budgets familiaux, qui considérerait les échanges sous un angle différent et donnerait des renseignements numériques sur l'exploitation du bétail chez les éleveurs. Cette étude devrait tenir compte des grands facteurs de différenciation (ethnies, densité démographique, populations urbaines et rurales, grands et petits propriétaires...) et viser notamment à définir la part des produits de l'élevage dans la consommation, les recettes et les dépenses; leur rôle dans les avatars saisonniers des budgets; le seuil à partir duquel les recettes tirées de l'élevage deviennent supérieures aux dépenses occasionnées par l'entretien et le renouvellement du troupeau et par l'achat de produits de l'élevage (définition des véritables éleveurs).

Une étude des budgets des grands éleveurs de bovins a été faite en 1956 par un vétérinaire, M. MARTIN (30); une famille possédant un troupeau de 100 têtes peut en vivre, petitement il est vrai: les recettes qui en sont tirées dépassent de 45.000 francs les dépenses d'entretien. Mais la façon dont les chiffres cités ont été établis n'est pas indiquée; cette étude semble plutôt théorique que basé sur l'observation de nombreux cas concrets.

Jusqu'à très récemment, l'étude précise de cas concrets n'a été faite qu'au cours d'enquêtes portant sur un ou quelques villages. En particulier, Binet a étudié les budgets des familles de cinq villages moundang (31): les recettes tirées de l'élevage représentent 9,4 % des recettes totales; leur montant est nettement inférieur aux sommes consacrées à l'achat de bétail et de viande.

(30) Martin: Note sur l'économie d'un troupeau de 100 têtes.

(31) Binet: Etude sur les budgets familiaux dans le Nord-Cameroun ORSTOM 1956.

Enfin, une enquête sur les budgets familiaux concernant l'ensemble du Nord du Cameroun, menée en 1960-61 par le Service de la Statistique, est actuellement en cours de dépouillement. Elle fournira des renseignements précis et du plus grand intérêt. Ce n'est qu'à partir d'enquêtes de ce genre, renouvelées périodiquement et couplées avec des études locales à caractère plus "ouvert" et permettant de mieux définir l'incidence économique des faits sociaux, que l'on serrera de plus en plus près l'ensemble des réalités économiques et sociales.

Au cours de la description du commerce du bétail apparaîtront les effets des conditions que nous venons d'essayer de définir, et des caractères de l'élevage. En résumé :

D'une façon générale, les caractères de l'offre sont déterminées par le milieu et ses variations saisonnières, par les méthodes d'élevage, par la place de l'élevage dans l'activité rurale, par les besoins des éleveurs, par la répartition de la propriété du bétail et par divers faits sociaux; tous ces facteurs règlent la quantité et la qualité du bétail mis en vente. La demande est exercée par des éleveurs et par des consommateurs; de ce point de vue, le niveau de vie des populations et les habitudes de consommation sont des faits essentiels.

Dans le Nord du Cameroun, interviennent plus spécialement: les migrations saisonnières du cheptel bovin, les contrastes de densité démographique, la pauvreté générale de la population, le mélange et surtout la juxtaposition d'ethnies dont le comportement en matière d'élevage est très différent.

D'autre part, intervient la situation géographique du Nord du Cameroun: entre le Tchad et la Nigéria; loin des centres de consommation du Sud du pays.

De l'action de ces facteurs résulte une certaine complexité du commerce intérieur et extérieur du Nord du Cameroun: enchevêtrement de courants d'importance inégale, place plus ou moins grande des intermédiaires.

Dans les chapitres qui suivent seront décrits l'organisation des transactions et les marchés, puis les courants commerciaux.

CHAPITRE 7

LES MARCHES DE BETAIL

I. L'organisation des transactions.

1°. lieux des transactions.

Les transactions se font sur les marchés ou sur les lieux d'exploitation. Dans le Logone-et-Chari, il n'existe pratiquement pas de marché de bétail et la quasi-totalité des ventes s'effectuent dans les villages ou sur les pâturages. Par contre, dans le Diamaré, les transactions ont lieu le plus souvent sur les marchés, qui sont nombreux et actifs. Ailleurs, on ne peut dire quel système domine.

Les transactions faites hors des marchés ont des significations économiques diverses :

- des ventes d'éleveur à éleveur ont lieu partout, mais beaucoup d'éleveurs n'aiment pas ce système, qui peut exciter les jalousies entre voisins.
- des achats sont effectués par les bouchers, dans leur village ou à proximité. Les bouchers de Garoua opèrent ainsi dans un rayon étendu.
- dans le Logone-et-Chari, des commerçants achètent dans les villages et vont revendre en Nigéria.
- (phénomène inverse) dans les villes et gros villages peuls, notamment le long de l'itinéraire Bogo - Maroua - Gazawa, des Tchadiens vendent au porte-à-porte, en dehors des jours de marché, des ovins de race woyla.

1°. modalités des transactions.

a- échanges en nature.

Du bétail est parfois échangé contre d'autres objets: mil, vêtements. C'est ainsi qu'à la fin de la saison sèche, ceux qui possèdent un surplus de mil en proposent l'échange, contre des bovins, à ceux qui reviennent de la transhumance. On se met

d'accord sur la valeur de l'animal, et on compte le nombre de mesures de mil correspondant. On échange aussi du bétail contre du bétail, par exemple un taureau contre quatre moutons, toujours en évaluant le prix de chaque tête. Des échanges dans lesquels entrent des animaux sont souvent occasionnés par le règlement des cadeaux de mariage, ou des dettes.

Ces échanges en nature ne se font que dans les villages; ils sont parfois arbitrés par un chef ou un notable.

b- vente à crédit.

Généralement, l'acheteur paie comptant. Mais, fréquemment, les bouchers ne paient le prix convenu qu'après avoir vendu la viande; ils ne peuvent opérer ainsi que s'ils connaissent bien les vendeurs; certains petits bouchers, dépourvus de fonds de roulement, ne procèdent jamais autrement.

Des crédits à plus long terme, sont parfois consentis lors des transactions entre voisins. L'acheteur paiera "après la récolte du coton". Les deux parties fixent d'avance le montant de la somme à verser, ou bien décident qu'elle sera calculée au moment du règlement, conformément au cours qui sera alors en vigueur.

c- garanties offertes à l'acheteur.

Les parties s'entendent parfois sur un délai, pendant lequel sera éprouvé l'état de santé de l'animal; en cas de maladie ou de découverte d'un vice caché, l'achat pourra être résilié. Même en l'absence d'un tel accord, l'acheteur a parfois une possibilité de recours, en produisant des témoins et au besoin en faisant juger l'affaire par le chef de village, qui tranche après avoir consulté, pour expertise, le "chef du bétail" (Sarki-Sanou).

d- les courtiers (32)

Des courtiers travaillent sur les marchés importants; ils s'occupent surtout du commerce des bovins, mais aussi de celui du petit bétail sur certains marchés (Guirvidig, Djapay...). Jouant le rôle d'expert et d'interprète, ils proposent leurs services aux acheteurs, pour leur éviter l'achat d'un animal malade, ou pour faire des recherches si cet animal s'enfuit pendant le trajet du marché au village de l'acheteur; de plus, ils arbitrent plus ou moins les marchandages.

A Maroua, ces courtiers s'occupent plus particulièrement des nombreux montagnards peu compétents en matière de bétail bovin et parlant mal foulfoulde, qui viennent acheter des taurillons en vue de la fête du Maray. Certains de ces montagnards arrivent la veille du marché et sont hébergés gratuitement chez les courtiers. D'autres, habitant dans le Nord du Margui-Wandala, viennent à Maroua accompagnés par des courtiers mandara.

Les courtiers sont généralement payés par les vendeurs (20 à 100 francs pour un boeuf), mais parfois par les acheteurs. Il arrive aussi qu'ils demandent une rémunération aux deux parties.

Beaucoup d'acheteurs, même parmi les montagnards, n'ont pas recours aux services des courtiers, bien que ceux-ci s'efforcent de leur démontrer qu'ils courent des risques en s'en passant. Quant aux vendeurs, ils ne paient pas toujours volontiers les courtiers; mais beaucoup d'entre eux prennent contact dès le début du marché avec un courtier, pour qu'il leur amène des clients et qu'il favorise la conclusion de la transaction à un prix satisfaisant; dans ce cas, on peut douter que l'acheteur soit utilement conseillé.

(32) Je traduis ainsi le mot foulfoulde didalidyo (pluriel didali'en).

Il ne semble pas que les courtiers puissent vraiment s'imposer aux acheteurs ni empêcher les vendeurs de se débrouiller seuls. Il semble d'autre part qu'ils tiennent les chefs de village au courant des achats ou des ventes effectués par leurs administrés(33).

II. Catégories de vendeurs et d'acheteurs.

D'après l'ethnie à laquelle ils appartiennent, d'après leur domicile, d'après surtout les buts et les moyens des transactions qu'ils opèrent, les vendeurs et acheteurs peuvent être répartis en différentes catégories. Il faut essayer, dans l'éventualité de l'organisation d'une enquête systématique sur les marchés, de bien caractériser ces catégories, de définir ceux qui, parmi les vendeurs et acheteurs, agissent réellement en commerçants.

1°. vendeurs et acheteurs non-commerçants.

Simplement placés à une extrémité du circuit commercial, qui peut d'ailleurs être réduit à sa plus simple expression, ils sont en majorité sur les marchés. En effet :

- la plupart des vendeurs sont des éleveurs qui commercialisent le produit de leur activité, en général pour faire face à des dépenses urgentes, ou parce qu'ils veulent profiter d'une période de hauts cours. Du point de vue commercial, se rattachent à cette catégorie de vendeurs les éleveurs qui désirent modifier la composition de leur troupeau (par exemple: vente d'un vieil animal pour acheter une jeune femelle, vente de moutons pour acheter un boeuf de labour), ceux qui veulent acheter un animal à abattre à l'occasion d'une fête (par exemple: vente d'un bovin pour acheter de quoi faire face aux obligations de la Fête du Mouton, entre autres un mouton), et les bergers qui convertissent en argent le salaire en nature qu'ils ont reçu de leurs employeurs.

(33) A Bogo et à Maroua, les courtiers contrôlent toutes les ventes d'ânes et probablement de chevaux. Ils éprouvent la robustesse et la docilité de chaque animal, et, pratiquement, fixent son prix. On appelle également didali'en les hommes qui vendent au porte-à-porte des vieux vêtements au nom de leurs propriétaires.

Il arrive qu'un éleveur confie l'animal qu'il veut vendre à un ami ou à un parent habitué aux affaires; beaucoup d'hommes vendent aussi au nom de leur femme ou de leur soeur. En général, ce service est rendu gratuitement; parfois cependant, l'éleveur fixe un prix minimum à son représentant, qui gardera le supplément éventuellement obtenu.

- La plupart des acheteurs ferment le circuit commercial. Les uns réintroduisent dans l'élevage l'animal acheté (épargne, sous forme de bétail, des gains réalisés par divers moyens). Les autres l'abattent et consomment la viande dans leur famille, soit immédiatement soit plus tard, à l'occasion d'une fête (mais l'animal est réservé à ce but précis) (34).

Dans ces conditions, le transfert du producteur au consommateur est très souvent direct; aucun commerçant n'intervient. Mais, même dans ce cas, sauf peut-être quand la transaction a lieu dans un village entre voisins, le fait commercial existe, car, en une seule opération, l'animal peut acquérir une signification économique nouvelle, passer d'une ethnie à une autre dont l'organisation économique est différente, être emmené dans une autre région.

2°. les bouchers peuvent être considérés comme une catégorie spéciale d'acheteurs, à cause de la régularité de leurs achats, et parce que, s'ils ferment le circuit commercial en ce qui concerne l'animal vivant, tout comme ceux qui achètent en vue d'abattages familiaux, ils le revendent sous forme de viande et de peau (35).

(34) En questionnant les acheteurs montagnards, il faut prendre des précautions: même quand ils destinent un taurillon au sacrifice du Maray, ils peuvent répondre qu'ils désirent l'élever, car l'abattage n'aura lieu que deux ou trois ans plus tard; mais le sort de l'animal est déjà fixé, il est retiré définitivement du circuit commercial, ce n'est plus qu'une réserve de viande.

(35) Très souvent, les petits bouchers achètent, à crédit, dès l'ouverture du marché, et abattent aussitôt; ces achats risquent d'échapper à des enquêteurs.

3°. les véritables commerçants sont ceux qui achètent puis revendent des animaux, et qui agissent ainsi volontairement, dans le but de réaliser un bénéfice.

Il faut donc éliminer de cette catégorie ceux qui achètent un animal avec l'intention de le garder (pour élevage ou pour abattage familial différé), mais qui sont obligés, au bout de quelques semaines ou quelques mois, de revendre, soit parce que l'animal est malade, soit parce qu'ils doivent faire face à une dépense imprévue. Même s'ils vendent plus cher qu'ils n'ont acheté, ces hommes n'agissent pas réellement en commerçants.

Parmi ceux qui font volontairement du commerce, dont l'activité s'inscrit consciemment à l'intérieur même du circuit commercial, il faut distinguer plusieurs catégories, étant bien entendu que le passage d'une catégorie à l'autre est graduel; ces distinctions correspondent au nombre de têtes achetées et revendues, aux espèces animales concernées, à la distance géographique séparant le point d'achat du point de vente, au caractère permanent ou temporaire de l'activité commerciale.

a- commerçants occasionnels.

Il a été question, dans le chapitre précédent, des hommes qui investissent leurs économies dans le commerce du bétail et qui après avoir ou non réussi à grossir leur pécule initial, le dépensent en achats divers et reviennent à leur activité habituelle. On en rencontre sur les marchés principalement pendant la saison sèche, quand beaucoup de ruraux n'ont rien à faire, encaissent de l'argent en vendant du coton ou d'autres produits agricoles, et ont la perspective de profiter de la montée des prix.

Souvent, ces hommes essaient de revendre immédiatement, sur le même marché, l'animal qu'ils viennent d'acheter. En cas d'échec, ils vont ensuite sur un autre marché, où les prix sont habituellement un peu plus élevés. Ou bien ils achètent dans leur village, vont revendre au marché et consacrent la somme obtenue à l'achat

de denrées diverses. Tous ne s'intéressent d'ailleurs pas spécialement au commerce du bétail; un homme déclarait sur le marché de Papata: "Je suis allé à Guirvidig acheter du poisson séché pour le revendre; n'en ayant pas trouvé à ma convenance, j'y ai acheté une chèvre dans le même but".

Le nombre de ceux qui agissent ainsi montre que le commerce est considéré comme un moyen privilégié de gagner de l'argent; le fait qu'ils acceptent d'aller au marché et d'y passer une journée avec l'espoir incertain de gagner 25 ou 50 francs sur une chèvre est aussi un témoignage de la pauvreté des populations du Nord du Cameroun.

Beaucoup de ces commerçants occasionnels ne parcourent qu'une fois le cycle achat-vente. Si, alléchés par le bénéfice réalisé, ils recommencent plusieurs fois et se mettent à courir de marché en marché, ils entrent dans la catégorie des petits commerçants.

b- petits commerçants.

Pour la plupart, ceux que l'on peut ranger dans cette catégorie font le commerce du petit bétail, et ne sont qu'à demi-professionnels: "Je suis cultivateur pendant les pluies, et commerçant pendant la saison sèche" déclarent-ils parfois. Certains sont en même temps bouchers.

Ils cherchent généralement à jouer sur les décalages de prix existant entre les marchés. C'est ainsi que des gens de la région de Maroua vont acheter à Guirvidig et à Kay-Kay quelques moutons et chèvres (généralement mâles et femelles stériles) qu'ils vendent à Maroua, surtout à des consommateurs qui préparent la Fête du Mouton, et aussi à des bouchers.

A un degré supérieur sont placés ceux qui font porter leur activité sur des bovins, qu'ils achètent un par un ou deux par deux; la mise de fonds est plus importante, le bénéfice peut augmenter proportionnellement. Mais, dans l'ensemble, ces hommes restent des

gagne-petit qui ne cherchent pas ou ne parviennent pas à augmenter le capital investi; le bénéfice réalisé est immédiatement utilisé pour les dépenses courantes: "J'ai acheté un boeuf à Bogo pour 4.000 francs; je compte le revendre à Mémé pour 5.000; avec le bénéfice, j'achèterai du tissu; puis je reviendrai à Bogo acheter un autre boeuf, etc...".

Parfois, ils achètent avec de l'argent emprunté, revendent, remboursent, dépensent le bénéfice, et recommencent la semaine suivante. Tout comme les commerçants occasionnels, ils peuvent n'être pas strictement spécialisés dans le commerce du bétail: "Chaque semaine, j'emprunte, je vais à Guirvidig acheter une, deux ou trois chèvres; selon la somme que j'ai pu obtenir, j'achète du poisson séché avec ce qui reste, et je revends le tout à Maroua".

c- les grands commerçants.

Ce sont parfois d'anciens petits commerçants qui ont réussi, mais plus souvent, semble-t-il, des hommes dont l'activité s'est fondée au départ sur la possession d'un troupeau important, ou sur des revenus d'une autre origine, ceux que procure la chefferie en particulier. Certains sont en même temps bouchers. Ils constituent un pourcentage très faible des vendeurs et des acheteurs; mais, comme leur trafic porte sur des effectifs plus élevés que la moyenne, ils ont une importance relative considérable sur les gros marchés qui jalonnent les principaux courants commerciaux. Presque tous s'occupent du commerce des bovins; quelques-uns aussi (notamment parmi les Tchadiens et les Bornouans), au commerce des ovins de race woyla.

Ces grands commerçants emploient des convoyeurs et font parfois faire leurs achats par des rabatteurs qu'ils envoient, munis d'une somme d'argent, acheter quelques têtes sur tel ou tel marché. Certains pratiquent en même temps un autre commerce, mais pas de la même façon que les petits commerçants: ils exportent des bovins vers la Nigéria, d'où ils rapportent notamment de la vaisselle, des tissus et des vêtements qu'ils revendent au Cameroun.

4°. élevage spéculatif.

Certains hommes achètent des animaux avec l'intention de les revendre, mais seulement après les avoir gardés chez eux pendant quelques semaines ou quelques mois. Le résultat recherché - obtention d'un bénéfice important en une seule opération commerciale - peut être atteint de diverses manières :

a- le commerçant - éleveur peut jouer sur les variations saisonnières de prix; en achetant du bétail au début de la saison sèche, il peut presque à coup sûr le revendre plus cher après la récolte du coton. A Maroua, un commerçant en tissus achète chaque année, pendant la saison sèche, 30 à 50 moutons et chèvres, qu'il revend pour la plupart un peu avant la Fête du Mouton; il n'en garde aucun pendant la saison des pluies.

b- le commerçant-éleveur peut acheter des animaux jeunes qu'il revendra lorsqu'ils auront naturellement grandi et pris du poids. Une telle méthode est surtout valable pour le petit bétail, qui atteint le stade adulte dans un délai réduit. Cependant, quelques Guiziga des environs de Maroua achèteraient des taurillons d'un an, qu'ils feraient garder par des bergers peuls et revendraient au moins un an plus tard, après la récolte du coton (36).

c- la méthode la plus fréquemment appliquée ajoute à l'une des précédentes, ou aux deux précédentes, les effets de l'engraissement. Nous avons vu que l'engraissement du petit bétail, surtout en vue de la Fête du Mouton, est pratiqué assez couramment par les habitants du Nord du Cameroun. Certains achètent à cet effet aux Tchadiens de passage plusieurs moutons de race woyla. Quand arrive la Fête du Mouton, ils n'en gardent qu'un pour leur consommation personnelle et vendent les autres. Ce type d'élevage spéculatif est pratiqué surtout dans la région de Maroua, où viennent beaucoup de vendeurs tchadiens et où existe une forte concentration de consommateurs musulmans. Dans la brousse, les éleveurs se contentent généralement d'engraisser, pour la vente, quelques-uns de leurs moutons et chèvres.

(36) Rapporté par un seul informateur. Non vérifié.

Cette activité est-elle rentable ? Il est difficile de répondre avec assurance, car ceux qui la pratiquent ne tiennent aucune comptabilité. D'après les bilans que j'ai établis avec les intéressés (par la méthode, douteuse, des "budgets rétroactifs"), il semble que, souvent, elle se solde par une perte, parce que celui qui engraisse trois ou quatre grands moutons doit acheter presque toute la nourriture qu'il leur donne (les restes de cuisine ne donnant qu'une faible part de la ration totale) et parce que, nous l'avons vu, l'engraissement est souvent trop prolongé et insuffisamment progressif. Cependant, il est possible que des gains non négligeables soient réalisés par ceux qui ont acheté des animaux encore jeunes ayant déjà atteint leur taille normale, encore minces et capables de grossir très vite, et qui ne les ont engraisés que pendant une période de l'ordre de trois mois, de sorte que les animaux n'ont pas atteint ou ont à peine atteint la phase de saturation dont les suites conduisent à un gaspillage de nourriture.

La différence de prix entre l'achat des moutons woyla maigres et leur vente après engraissement est considérable; la valeur d'un animal ainsi traité passe par exemple, en cinq mois, de 1.500 à 5.000 francs.

Ces catégories sont représentées en proportions variables selon les ethnies auxquelles appartiennent les acheteurs et vendeurs.

Les commerçants rencontrés pendant l'enquête se répartissent presque tous entre les groupes musulmans :

- Tchadiens, généralement grands commerçants (bovins et ovins de race woyla)
- Peuls et Haoussa (toutes espèces); parmi eux, des exportateurs de bovins
- Mandara (caprins et ovins de race woyla)
- autre Musulmans (ovins de race woyla).

Parmi les éleveurs-vendeurs, les groupes suivants ont la plus grande importance :

- Tchadiens (bovins et ovins de race woyla)
- Peuls et Arabes (toutes espèces)
- Païens de la plaine (caprins et ovins)

Parmi les acheteurs non commerçants, les différences inter-ethniques sont moins nettes; on peut mentionner, à cause de l'importance de leurs besoins :

- les éleveurs peuls (toutes espèces)
- les consommateurs musulmans (toutes espèces, notamment moutons, et, en ce qui concerne les Mandara, chèvres)
- les éleveurs et consommateurs païens de la plaine (bovins notamment)
- les consommateurs guiziga et montagnards (bovins et caprins)
- les bouchers.

La répartition géographique de ces groupes crée des courants commerciaux, et donne à chaque marché sa physionomie particulière.

III. Types de marchés.

Les marchés de bétail peuvent être classés selon leur importance (nombre d'animaux mis en vente) et selon leur rayonnement et leurs fonctions (catégories de vendeurs et d'acheteurs en présence, situation de leur domicile par rapport au marché considéré).

1°. importance des marchés.

Depuis plusieurs années, les agents du Service de l'Élevage et les responsables coutumiers du bétail (Sarki-Sanou et Sarki-Pawa) comptent les effectifs mis en vente chaque semaine sur chaque marché. On ne peut se fier entièrement aux statistiques ainsi établies, pour plusieurs raisons :

- objectivement, il est très difficile de compter des animaux, surtout des moutons et des chèvres, entassés en désordre. De plus, certains vendeurs arrivent en fin de matinée, alors que quelques animaux ont déjà été vendus et emmenés.

- un animal peut être présenté pendant plusieurs semaines consécutives, sur le même marché ou sur des marchés différents, soit par le même vendeur (bétail invendu) soit par un autre (bétail revendu). De ce fait, l'effectif total compté sur l'ensemble des marchés est supérieur (dans quelle proportion ?) à l'effectif réellement commercialisé.

- le personnel chargé de ces comptages est, en grande partie, peu qualifié; beaucoup de fiches mensuelles sont très mal remplies par des responsables coutumiers: des semaines sont omises; des chiffres sont illisibles, ou écrits en caractères arabes qui sont ensuite mal transcrits; des additions dont les résultats expriment des totaux mensuels ou annuels sont fausses.

- nombre de responsables coutumiers indiquent volontairement des chiffres inférieurs à la réalité.

- enfin, aucun comptage n'a été fait sur plusieurs marchés, dont quelques-uns, notamment Mazera, ont une certaine importance.

On peut cependant, à partir de ces statistiques, noter les faits généraux et les contrastes les plus apparents (37):

- au cours des dernières années, les moyennes annuelles des effectifs présentés à la vente ont été d'environ :

100.000 bovins

130.000 ovins

200.000 caprins.

- les marchés sont particulièrement nombreux et importants dans la plaine du Diamaré et dans le Mayo-Danay; ceci n'a rien d'étonnant, puisque ces régions sont à la fois très peuplées et bien pourvues en bétail. Il faut réserver le cas du Margui-Wandala où la population est également très dense et élève beaucoup de petit bétail, surtout caprin, car peu de comptages ont été faits sur les marchés de cette région; il semble cependant que les montagnards commercialisent moins volontiers que les gens de la plaine.

- le petit bétail est mis en vente en quantités notables sur un grand nombre de marchés; parmi ceux-ci, on en compte une cinquantaine dont la moyenne annuelle atteint ou dépasse 2.000 têtes. Sur 16 marchés, la moyenne va de 5 à 10.000. Sur 8 autres, elle dépasse 10.000. Les records appartiennent à Maroua (24.000), et Doukoula (32.000). Partout, les caprins sont aussi nombreux ou plus nombreux que les ovins; le rapport entre les deux espèces varie de 1 à 2,5, sauf cas exceptionnel (Moulvouday: 4).

- le commerce des bovins est beaucoup plus concentré. Sur la plupart des marchés, on n'en voit que deux ou trois de temps à autre; ceci est vrai même pour quelques marchés où le commerce du petit bétail est très important (Mindif, Guingley, Kaélé...). On ne compte que 14 marchés sur lesquels l'effectif annuel moyen des

(37) cf. cartes 12 à 13bis. Les chiffres qui suivent ont été calculés à partir des fiches mensuelles de la période Janvier 1958 - Septembre 1962. J'ai tenu compte surtout des années 1960 à 1962, et arrondi les résultats.

des bovins atteint ou dépasse 1.000 têtes. Mais quelques-uns ont une très grosse activité :

Bogo :	25.000
Moulvouday :	17.000
Maroua :	12.000
Doumrou :	7.000
Doukoula :	6.000
Guider :	5.000

- partout, les effectifs présentés varient fortement d'une semaine à l'autre, d'une saison à l'autre. Les arrivages peuvent être raréfiés par les chutes de pluies (les animaux mouillés risquent de tomber malades), par les inondations dans certaines régions, dans d'autres régions par l'éloignement des troupeaux partis en transhumance. Au contraire, le retour des transhumants, la réouverture des voies de communication avec le Tchad, l'approche de la Fête du Mouton se traduisent par une augmentation des effectifs. D'autres circonstances peuvent intervenir: pendant le Ramadan, beaucoup de Musulmans n'ont la force d'aller au marché; en juillet-août 1962, une grande masse de chèvres fut mise en vente dans le centre du Diamaré, une épidémie s'étant déclarée et la nouvelle ayant couru que le Service de l'Élevage allait procéder à des abattages massifs !

Dans l'ensemble, la saison des pluies est une période creuse, pendant laquelle les effectifs sont faibles et peu réguliers; le marché de Mazera, encerclé par deux bras du Logone, cesse de se tenir pendant plusieurs mois. Cependant, une certaine pénurie de bovins peut être ressentie sur les marchés de l'Ouest du Diamaré (Papata, Maroua, Gazawa, Djapay) pendant la deuxième moitié de la saison sèche, quand la plupart des troupeaux de cette région sont dans les yaere.

- depuis la période où les premiers comptages ont été faits (vers 1945), la situation s'est modifiée.

En ce qui concerne les bovins, on note une augmentation sensible des effectifs présentés (qui étaient alors d'environ 60.000 têtes). Le commerce s'est davantage concentré sur un petit nombre

de marchés (Kouyapé, Dana, Guirvidig, Guéréomé, Miskin avaient alors une relative importance). La hiérarchie des principaux marchés a beaucoup changé: si Bogo, accroissant son importance, a gardé le premier rang, Djapay, qui l'égalait presque vers 1945, a beaucoup décliné, tandis que Maroua, Doumrou, Datcheka, puis surtout Moulvouday progressaient rapidement. Au cours des trois dernières années, le marché de Datcheka semble avoir un peu souffert de son transfert à Doukoula; au contraire, celui de Mokolo s'est développé, de même que, dans le Nord du Mayo-Danaï, ceux de Pouss et Kay-Kay.

L'effectif global du petit bétail mis en vente s'est simplement maintenu. Mais les statistiques indiquent, d'une année à l'autre, des variations considérables, de sorte qu'il est risqué d'affirmer l'évolution, en un sens ou en un autre, de nombreux marchés. C'est ainsi qu'à Guingley, 5 à 6.000 têtes ont été comptées chaque année de 1942 à 1945, et plus de 40.000 en 1947 et 1948 ! Il semble cependant possible de noter les progrès de Guider dans la Bénoué, et, dans le Diamaré, ceux de Mindif et de Kaélé, et le recul de Guéréomé. Dans l'arrondissement de Mora, plusieurs marchés, Kouyapé, Tokombéré et surtout Baka et Magdémé seraient en décadence, sans que les autres marchés en aient profité. Dans le Sud du Mayo-Danaï, Datcheka a drainé des effectifs de plus en plus élevés, aux dépens des marchés voisins.

2°. rayonnement et rôle des marchés.

Chaque marché attire à lui des vendeurs et des acheteurs domiciliés à une distance plus ou moins grande. Mais la surface ainsi couverte dépend beaucoup de la densité du réseau des marchés; elle peut être très grande dans une région peu peuplée, où les marchés sont éloignés les uns des autres (par exemple dans le bassin de la Bénoué), sans que les effectifs amenés sur ces marchés soient importants.

Le fait essentiel, c'est que les marchés importants englobent dans leur rayon d'action des marchés secondaires, aux dépens desquels ils se sont développés. Bogo par exemple attire à soi les populations du centre, du Nord et de l'Est du Diamaré; les gens qui habitent dans cette zone disposent d'autres marchés plus proches de leur domicile (Balda, Guingley, Dargala...); cependant, ils vont souvent à Bogo parce qu'ils savent qu'ils y trouveront un choix plus étendu d'animaux à acheter, ou une masse plus importante d'acheteurs éventuels, ou parce qu'ils comptent y obtenir un prix de vente ou d'achat plus avantageux.

Mais la fonction de chaque marché ne se manifeste clairement que si l'on considère d'une part le domicile des acheteurs, d'autre part celui des vendeurs. Il apparaît alors que, pour la plupart des marchés peu importants, l'aire des acheteurs et l'aire des vendeurs se recouvrent à peu près exactement. Pour d'autres marchés, on observe un décalage plus ou moins important; par exemple, la masse des acheteurs se situe plus à l'Ouest que la masse des vendeurs, de sorte que la somme des transactions se traduit globalement par le transfert d'Est en Ouest d'un certain nombre d'animaux.

On obtient une précision plus grande en tenant compte de la répartition des acheteurs et des vendeurs en catégories ethniques et économiques. Sur tel marché, la quasi-totalité des vendeurs est constituée par des éleveurs (païens de la plaine par exemple); sur tel autre, la proportion du bétail amené par des commerçants est forte; sur tel autre, un grand nombre de consommateurs montagnards figure parmi les acheteurs... Au total, une quantité donnée de bétail passe d'une catégorie de vendeurs à une catégorie d'acheteurs.

C'est ainsi que l'on peut distinguer :

- les petits marchés de redistribution locale. Vendeurs et acheteurs appartiennent au même groupement ethnique et viennent d'un même petit groupe de villages voisins du marché. Souvent, les petits marchés de moutons du Diamaré n'ont pas d'autre fonction.

- les marchés de contact. Sur ces marchés d'importance variable, une bonne partie des animaux échangés passe d'un groupement ethnique à un autre. La zone d'attraction des vendeurs et celle des acheteurs peuvent se recouvrir, si les hameaux des deux groupements ethniques sont mêlés (exemple: Yakan); plus souvent, un décalage existe entre les deux zones. Beaucoup de marchés, par exemple tous ceux de l'Ouest du Diamaré et de la bordure du Margui-Wandala, où les villages peuls sont voisins des villages guiziga, mofou, etc... remplissent cette fonction.

On peut peut-être rattacher à ce type certains marchés des environs de Maroua, où s'établit un contact direct entre citadins-acheteurs et ruraux-vendeurs. Tel est le cas du marché de petit bétail de Kodek, où viennent acheter des consommateurs, bouchers et petits commerçants de Maroua; accessoirement, ce marché établit, en ce qui concerne les chèvres, le contact entre éleveurs-vendeurs peuls et acheteurs guiziga et montagnards du Nord de Maroua (38).

Dans les types de marchés suivants, le décalage géographique entre la zone d'attraction des vendeurs et celle des acheteurs est plus important :

- les marchés de groupement et expédition. A Guirvidig notamment, le petit bétail est mis en vente par des éleveurs des environs (dans un rayon étendu); parmi les acheteurs figurent de nombreux commerçants, bouchers et consommateurs du centre et de l'Ouest du Diamaré. Kay-Kay, Pouss, Bogo, Adoumri remplissent une fonction semblable; Guirvidig semble être le cas le plus pur(39)

- les marchés de distribution de bétail venu d'ailleurs. Le meilleur exemple est celui de Pitoa, où arrivent des bovins de Doumrou, de Guider, d'Adoumri, et où s'approvisionnent les populations des environs, en particulier les bouchers et les consommateurs de Garoua.

(38) cf. carte 14.

(39) cf. carte 15.

- les marchés-relais. A Mazera, pendant la saison sèche, arrivent des bovins du Tchad; presque tous sont achetés par des commerçants qui vont les revendre à Bogo et à Maroua. Cette fonction de relai constitue une grande part de l'activité de Moulvouday et de Doumrou; c'est elle qui tend à accroître l'importance du marché des bovins de Kay-Kay.

Sur certains marchés importants, différentes fonctions s'équilibrent plus ou moins. Moulvouday est non seulement un relai; mais aussi un marché de groupement et d'expédition (40). Sur le marché de Bogo se réunissent des bovins du Tchad et, en plus grand nombre, ceux du centre et de l'Est du Diamaré; l'ensemble ainsi formé est en partie redistribué dans les environs, en partie expédié vers l'Ouest (Maroua, Mémé et au-delà). Le cas le plus complexe est sans doute celui de Maroua: parmi les vendeurs figurent des éleveurs peuls du Diamaré, des commerçants qui ont acheté à Bogo, à Moulvouday, à Guirvidig, à Kay-Kay, et des Tchadiens; parmi les acheteurs, des éleveurs de l'Ouest du Diamaré; des bouchers de Maroua, des montagnards du Margui-Wandala (41). Moins important, le marché de Gazawa remplit aussi ces différentes fonctions de groupement, redistribution locale et relai.

L'importance des effectifs mis en vente et achetés sur un marché correspond à la densité de la population et du bétail élevé dans sa région, mais aussi aux fonctions qu'il remplit; c'est de l'apparition ou de la disparition de ces fonctions que dépend l'évolution de son activité.

L'observation du rayonnement et des fonctions des marchés fait apparaître des transferts géographiques du bétail échangé; au total, ces transferts composent des courants commerciaux, que nous allons maintenant décrire.

(40) cf. carte 16.

(41) cf. carte 17.

CHAPITRE 8

LES CIRCUITS COMMERCIAUX

Très enchevêtrés, les circuits du commerce du bétail dans le Nord du Cameroun se différencient selon :

- les catégories ethniques et économiques placées à leurs extrémités.
- les espèces animales (et parfois les races ou les catégories d'âge et de sexe) qu'ils concernent.
- les effectifs qu'ils mettent en mouvement.
- la longueur et la direction des courants qu'ils créent.
- leur organisation (notamment la place des intermédiaires).

Nous décrirons d'abord les circuits les plus simples.

I. Le commerce local (petit commerce)

On peut définir ce type de commerce en disant qu'il constitue seul l'activité des "petits marchés de redistribution locale"; mais il déborde largement ce cadre: sur tous les marchés, et hors des marchés, un fort pourcentage des transactions a pour seul effet de transférer du bétail des mains d'un éleveur à celles d'un acheteur non-commerçant qui appartient au même groupe géographique et ethnique que le vendeur; l'acheteur peut désirer augmenter l'effectif de son troupeau, auquel cas il choisit de préférence une jeune femelle, ou se procurer un mouton ou une chèvre qu'il veut abattre et consommer en famille; il peut aussi être le petit boucher local, qui se ravitaille au moment et sur le lieu même où il va exercer son activité. Le "circuit" se limite donc à une seule transaction; tout au plus peut s'intercaler un "commerçant occasionnel" qui achète et revend sur place (mais nous sortons déjà du cadre du commerce local quand il va vendre sur un autre marché).

Chaque transaction, dans ce commerce local, concerne un effectif très réduit (une ou deux têtes généralement); mais comme il est pratiqué partout, il concerne au total la majorité des animaux mis en vente. Il y a cependant peu de choses à dire à son sujet, car il pose peu de problèmes aux participants.

Le petit commerce local tend à s'élargir, à acquérir une signification nouvelle, même si ses formes restent les mêmes, dès qu'intervient entre le groupe des acheteurs et celui des vendeurs un décalage économique d'origine ethnique ou démographique. Cette transformation s'observe sur les "marchés de contact".

Au cours des échanges inter-ethniques qui s'opèrent sur ces marchés, le circuit reste généralement limité à une seule transaction, et le bétail n'est déplacé que sur une distance très courte; mais un grand nombre de têtes est ainsi transféré d'un groupe ethnique producteur de bétail à un autre groupe ethnique qui manque d'animaux à consommer ou à offrir en cadeaux de mariage.

Le ravitaillement des centres urbains (boucherie et abattages familiaux) se fait aussi en partie dans le cadre local. Rappelons ce qui se passe par exemple sur le marché de Kodek. Les gens de Maroua achètent aussi sur le marché de leur ville, où viennent vendre des éleveurs des environs; de plus, quelques commerçants prospectent les villages voisins, où ils achètent au porte-à-porte des boeufs; des bouchers viennent s'approvisionner chez eux, et eux-mêmes vont revendre au marché de Maroua.

Ainsi, l'intervention de la "distance sociale" entre groupes vendeurs et consommateurs de bétail tend à modifier les caractères du commerce local. Le changement est plus radical lorsqu'intervient aussi la distance géographique.

II. Le commerce interrégional (moyen commerce)

1°. structure :

Ce type de commerce relie deux groupes de population importants, qui habitent dans deux régions distinctes et dont l'économie est différente, de sorte qu'une région dispose d'un surplus de bétail, tandis que l'autre offre un débouché. C'est alors qu'aux déplacements diffus qui caractérisent le commerce local se substituent de véritables courants commerciaux, qui déplacent de gros effectifs selon des directions précises et sur des distances de l'ordre de 30 à 100 km. Chacun de ces courants passe au moins par un marché important, dont les deux zones d'attraction, celle des vendeurs et celle des acheteurs, sont géographiquement décalées l'une par rapport à l'autre, du fait même de l'existence de ce courant.

Les circuits du commerce interrégional peuvent être aussi simples que ceux du commerce local: l'éleveur va lui-même vendre dans la région où la demande est forte, ou (cas plus fréquent) celui qui a besoin d'acheter va dans la région où existent des disponibilités en bétail. Par exemple :

- dans tout le Diamaré, de nombreux éleveurs qui disposent, notamment au cours de la période qui précède la Fête du Mouton, de caprins ou d'ovins éventuellement engraisés, vont les vendre, non au petit marché le plus proche de leur domicile, mais sur un grand marché situé dans une région très peuplée (Bogo, Maroua) où ils savent qu'ils trouveront de nombreux clients solvables, et où, éventuellement, ils pourront mieux choisir les objets (vêtements...) qu'ils désirent acheter.

- les montagnards du centre du Margui-Wandala vont sur les marchés de l'Ouest du Diamaré, où chacun achète le taurillon qu'il veut engraisser pour la fête du Haray.

Mais des commerçants - de tous types, occasionnels ou professionnels, petits ou grands - interviennent fréquemment dans ces circuits; leur activité se place entre les marchés de groupement et d'expédition des régions excédentaires, et les marchés de distribution sur lesquels la demande est forte. A tous ces commerçants se posent deux problèmes: acquérir les sommes d'argent nécessaires aux achats, acheminer le bétail. Nous avons vu plus haut comment le premier est résolu.

Quelques commerçants qui achètent du petit bétail à Guirvidig ou à Kay-Kay pour le revendre à Maroua le ramènent avec eux, dans des camions où hommes, chèvres, moutons, poisson séché, mil, etc... s'entassent tant bien que mal. Mais ce cas est assez exceptionnel. La plus grande partie du petit bétail, et tous les bovins, font à pied le trajet entre le lieu d'achat et le lieu de revente. Les commerçants conduisent eux-mêmes leurs animaux, ou les confient à des convoyeurs qu'ils ont amenés avec eux ou recrutés sur place. Souvent, les animaux achetés par plusieurs commerçants sont groupés en un seul convoi. Quand le parcours dépasse 25 ou 30 km., le troupeau s'arrête en route pendant une partie de la nuit. Il faut ensuite garder et nourrir le bétail jusqu'au jour d'ouverture du marché où il sera remis en vente; là encore, le groupage peut faciliter les choses.

Des commerçants seméfient de ces mélanges d'animaux de provenances diverses, à la faveur desquels des maladies contagieuses peuvent se propager; en conséquence, ils limitent leur activité à un commerce nécessitant seulement de courts transferts, et se débrouillent seuls. Par exemple, un commerçant habitant à Matfay va acheter des boeufs à Ouro-Zangui (15 km) d'où il les ramène à Matfay en fin d'après-midi; il les garde chez lui trois ou quatre jours et va les revendre à Djapay ou à Maroua; ces deux marchés étant situés à 12 et 16 km de Matfay, il peut, en cas de mévente, regagner son domicile avec ses boeufs avant la nuit.

2°. les principaux courants (42) -

Les courants du commerce interrégional se groupent en faisceaux parallèles ou convergents :

a- un faisceau de courants va de la plaine du Diamaré (éleveurs peuls et arabes) aux montagnes du Margui-Wandala (acheteurs païens). Leur direction générale, Est-Ouest, s'infléchit dans l'arrondissement de Mora vers le Sud-Ouest ou même vers le Sud. Ils s'appuient sur les marchés de contact situés à l'Ouest de la plaine.

Parmi ces marchés, les plus petits sont seulement le siège d'échanges interethniques locaux. Au fur et à mesure que croît leur importance, ils reçoivent une plus forte proportion d'animaux amenés par des commerçants de toute la plaine, et même du Nord du Mayo-Danaï, et achetés par des montagnards domiciliés loin à l'intérieur des massifs.

Sur tous ces marchés, les échanges interethniques concernent des caprins et, moins souvent, des ovins. Sur quelques-uns (Mémé, Tokombéré, Papata, Doulek, Gazawa et surtout Maroua) ils portent de plus sur des bovins.

L'ensemble de ces courants a probablement une grande importance économique. Bien qu'inférieur, de loin, à l'effectif des chèvres ainsi déplacées, le nombre des bovins emmenés chaque année dans les montagnes atteint probablement, ou dépasse, 2 ou 3.000 têtes. Le lundi soir, on peut voir plusieurs petits troupeaux de taurillons sortir de Maroua sous la conduite de jeunes Matakam qui se sont associés pour le voyage. Le Sarki Sanou de Gazawa estime que la moitié des bovins vendus sur ce marché est achetée par des Matakam.

De plus, ces courants semblent se développer, à mesure qu'augmentent les revenus des montagnards (coton, arachide) et que certaines ethnies, jusqu'ici très repliées sur elles-mêmes, commencent à rompre leur isolement. Il est possible d'autre part que le développement récent du marché de bovins de Mokolo prélude à une nouvelle

(42) cf. carte 18.

organisation de ce secteur du commerce interrégional (pénétration des commerçants dans la région importatrice) (43).

Des courants analogues, dirigés de la plaine vers la montagne, existent peut-être plus au Sud, à la hauteur de Guider et de Pitoa. Je ne puis l'affirmer.

b- Une partie du bétail, notamment bovin, qu'achètent les Masa, les Toupouri et les Moundang est fournie par les Peuls du Sud-Est du Diamaré et du secteur Kalfou-Yagoua. Mais les échanges ont lieu surtout à Doumrou, Guidiguï, Kalfou, c'est-à-dire à l'intérieur d'une région de contact où Peuls et Païens de la plaine cohabitent; il s'agit donc dans chaque cas de commerce local, et l'on ne peut parler de commerce interrégional qu'en considérant l'ensemble de ces échanges. Ce n'est qu'à partir du marché de Moulvouday qu'un courant se dessine avec quelque netteté, notamment sur l'axe Moulvouday - Doukoula.

c- le ravitaillement en bétail de boucherie de deux centres urbains, Maroua et Garoua, n'est assuré qu'en partie par la production locale. Les bouchers de Garoua, en plus des achats qu'ils effectuent dans la brousse environnante, vont s'approvisionner à Doumrou, à Adoumri, accessoirement à Guider; ou bien ils achètent à Pitoa des bovins que des commerçants ont amenés de ces marchés. Selon un système identique, les bovins des marchés de Bogo, Moulvouday et accessoirement Ouro-Zangui convergent vers l'abattoir de Maroua, en passant ou non par le marché de cette ville.

En ce qui concerne le petit bétail, un trafic semblable existe entre Guirvidig et Kay-Kay d'une part, Maroua d'autre part. Ce courant, grossi en cours de route, notamment à Bogo vers où converge du petit bétail du Nord et de l'Est du Diamaré, approvisionne les bouchers et les consommateurs (abattages familiaux) de Maroua.

(43) Certaines ethnies montagnardes "important" aussi, pour les manger, des ânes et des chiens de l'Ouest du Diamaré.

De même (mais ceci porte sur des effectifs moindres) les bouchers de Mokolo viennent s'approvisionner à Maroua.

d- les campagnes du centre-Ouest du Diamaré (secteur Djoulgouf - Gazawa) sont bien pourvues en bétail de toutes espèces; pourtant, elles souffrent d'une certaine pénurie pendant la deuxième moitié de la saison sèche, quand beaucoup de bovins locaux sont partis en transhumance et quand ovins et caprins sont achetés et abattus en masse à l'occasion de la Fête du Mouton. Ce sont surtout les bovins qui manquent. Ce déficit provient de ce que cette région est fortement peuplée, et de ce que sa production est en partie aspirée par la ville de Maroua et par les acheteurs montagnards.

Les courants créés par la forte demande des citoyens de Maroua se trouvent renforcés par ceux de la zone rurale environnante. Une partie du bétail venu du centre et de l'Est du Diamaré est dispersée autour de Maroua, notamment dans la direction de Gazawa. Par exemple, les bouchers de cette zone vont acheter des bovins à Maroua, à Bogo, parfois à Djapay où arrivent de petits courants issus de Moulvouday et Ouro-Zangui.

L'ensemble des circuits du commerce interrégional forme un réseau anastomosé, dont les principaux chaînons sont articulés sur les marchés importants; beaucoup de commerçants se spécialisent sur un chaînon, le long duquel ils font la navette.

En principe, tout déplacement de bétail d'une région à l'autre est soumis à la délivrance par le Service de l'Elevage d'un laissez-passer sanitaire. Mais la plupart des intéressés négligent cette formalité. On ne dispose donc d'aucune statistique, même concernant les courants importants. Seule, une enquête systématique menée sur les marchés permettrait d'en établir.

La plupart des courants du commerce interrégional se dirigent vers l'Ouest; en particulier, les courants qui alimentent la région de Maroua sont prolongés par ceux qui pénètrent dans le centre du Margui-Wandala. Il en est ainsi à cause de la situation respective des régions excédentaires et des régions déficitaires, mais aussi à cause de la direction générale du commerce international qui traverse le Nord du Cameroun.

III. Le commerce international (grand commerce).-

1°. Définition.-

Un faisceau de courants commerciaux très importants draine le bétail, surtout bovin, de la République Tchadienne dont les disponibilités sont considérables vers l'**énorme** débouché que constitue le Sud de la Nigéria, où arrivent aussi des courants venus de la République du Niger.

Des exportateurs tchadiens amènent directement leurs troupeaux jusque dans le Sud de la Nigéria. D'autres vendent en cours de route, sur des marchés importants où se présentent comme acheteurs des éleveurs et des bouchers locaux, et des commerçants qui conduisent le bétail plus loin. Sur les mêmes marchés, les courants nés au Tchad sont grossis par des apports locaux. L'ensemble des courants Tchad - Basse-Nigéria se présente donc comme un système de relais et de chaînons (44).

Du point de vue du Nord du Cameroun, qui constitue un simple tronçon de ce réseau: les troupeaux tchadiens qui passent sans s'arrêter sont en transit; le bétail tchadien qui est vendu sur les marchés camerounais est importé; le bétail camerounais qui grossit les courants est exporté vers la Nigéria. Mais ces notions claires et distinctes sont, en pratique, d'une application malaisée; plusieurs faits rendent la réalité confuse :

(44) Des réseaux semblables couvrent toute l'Afrique Occidentale.

a) transit indirect:

Parmi les animaux tchadiens vendus sur les marchés camerounais, certains sont achetés par des commerçants qui les expédient aussitôt vers la Nigéria; ces animaux, successivement "importés" et "exportés" du point de vue douanier, sont en réalité en transit; du point de vue commercial, leur transfert d'un commerçant à un autre sur un marché camerounais n'a pas d'autre signification que s'il avait eu lieu avant la traversée du territoire camerounais, à Bongor par exemple, ou après, sur un marché du Nord-Est de la Nigéria.

b) commerce frontalier entre le Cameroun et le Tchad:

Le commerce local ne tient aucun compte de la frontière artificielle qui sépare les deux pays. C'est ainsi que les habitants de la bordure Nord-Est du Logone-et-Chari, particulièrement les bouchers de Fort-Foureaux, achètent au marché de Fort-Lamy. Entre le Sud du Diamaré et du Mayo-Danaï d'une part, les régions de Léré, Fianga, Bongor d'autre part, beaucoup d'animaux passent la frontière dans un sens ou dans l'autre à l'occasion des mariages ou des héritages; des Masa camerounais fréquentent le marché de Bongor, des Tchadiens se rendent à Doukoula et à Doumrou.

On ne peut dire quel est le bilan global de ces mouvements. Un trait apparaît avec netteté: le prolongement vers Fianga du courant Moulvouday - Doukoula; des commerçants de Fianga recherchent notamment, à Doukoula, des boucs castrés. Le marché de Doumrou, il y a quelques années, expédiait vers le Tchad plus de bétail qu'il n'en recevait; actuellement, il ne semble plus en être ainsi, sauf en ce qui concerne les caprins qui viennent, là aussi, acheter des gens de Fianga. Par contre, il est probable que les Masa camerounais, sur le marché de Bongor, se présentent plus souvent en tant qu'acheteurs qu'en tant que vendeurs.

De toute façon, ces mouvements appartiennent au commerce local ou interrégional plutôt qu'au véritable commerce international.

c- commerce frontalier entre le Cameroun et la Nigéria:

Ce cas est très différent du précédent. Les éleveurs camerounais des régions frontalières, Peuls de l'Ouest de la Bénoué et du Sud du Margui-Wandala et surtout Arabes du Logone-et-Chari, disposent de surplus, qu'ils écoulent sur les marchés nigériens situés le long de la frontière (Gambarou et Moubi notamment); ces marchés sont plus proches de leur domicile que les marchés camerounais, et ils peuvent y espérer des prix de vente plus avantageux. Il s'agit donc d'un véritable mouvement d'exportation, diffus en territoire camerounais, inclus dans les grands courants à partir des marchés nigériens frontaliers.

d- mélange des courants commerciaux et des autres déplacements du bétail.

Aux échanges frontaliers entre Tchad et Cameroun se mêlent les mouvements des troupeaux camerounais qui transhument le long du Mayo-Kebbi. De même, les expéditions de bétail vers les marchés nigériens, au niveau du Sud du Margui-Wandala et de l'Ouest de la Bénoué, sont mêlées aux mouvements de transhumance accomplis dans les deux sens par-dessus ce secteur de la frontière. Les transhumants nigériens et ceux du Nord de la plaine du Diamaré qui vont dans les yaere du Logone, et dont beaucoup traversent ce cours d'eau, marchent au retour dans le même sens que les grands courants du commerce international.

Dans ce dernier cas surtout, les mouvements commerciaux et les mouvements de transhumance sont non seulement parallèles, mais liés organiquement, car beaucoup de bovins sont commercialisés par leurs propriétaires au retour des yaere.

Rappelons d'autre part les migrations des Mbororo, et les déménagements effectués pour des raisons diverses par des éleveurs peuls et arabes. Il est probable que, certaines années, ces migrations entraînent ou apportent au Nord du Cameroun plus de bétail que les courants commerciaux.

Tels sont les faits dont il faudrait pouvoir tenir compte pour établir un bilan quantitatif des mouvements d'importation, exportation et transit. Les grands courants du commerce international n'en ont pas moins une existence réelle, déterminée par des facteurs géographiques qui dépassent le cadre du Nord du Cameroun, et, à l'intérieur de ce cadre, une puissance capable d'influencer les mouvements locaux et interrégionaux auxquels ils sont mêlés.

2°. les principaux courants (45).

Les troupeaux exportés par le Tchad, selon les points où ils abordent la frontière camerounaise entre le lac Tchad et la latitude de Garoua - Pala (plus au Sud, les courants sont faibles ou nuls), et selon la direction qu'ils suivent, ont à traverser en territoire camerounais des régions où le commerce local est plus ou moins actif, les marchés de bétail plus ou moins nombreux et importants. Le bétail tchadien qui passe la frontière au Sud de Mazera peut être mêlé au commerce intérieur du Cameroun, d'où un ensemble complexe de mouvements; au Nord de Mazera, la situation est beaucoup plus simple.

Nous pouvons, pour la clarté de l'exposé, décomposer en quatre points la description des courants du commerce international qui intéressent le Nord du Cameroun.

a- le commerce international dans le Logone-et-Chari:

La situation géographique et la forme de ce département sont telles que sa vie économique est beaucoup moins liée à celle du reste du Cameroun qu'à celle du Tchad et surtout de la Nigéria.

Il n'existe aucun marché de bétail important sur le territoire du Logone-et-Chari, où le commerce local est peu actif. Le long de la frontière Est, des échanges se font avec le Tchad; ils portent sur de faibles effectifs; au total, les Camerounais sont probablement plus acheteurs que vendeurs; les bouchers de Fort-Fourreau, notamment, s'approvisionnent sur le marché de Fort-Lamy;

(45) cf. carte 19.

mais ceci n'a rien à voir avec le grand commerce international.

Par contre, le transit est très important, surtout à travers la moitié Nord du département, que traversent des milliers de bovins, d'ovins et certaines années de caprins formés en troupeaux sur les marchés tchadiens, notamment à Fort-Lamy et Massakory. Une partie du petit bétail est transportée par camions sur la route Fort-Lamy - Dikoa; le reste va à pied, le long du même axe ou sur des pistes.

A ce courant de transit s'ajoute le bétail local (surtout des bovins du Nord-Ouest du département) que les éleveurs vont vendre eux-mêmes, ou que des commerçants nigériens viennent acheter dans les villages.

Tout ce bétail, en transit ou exporté, est dirigé sur les marchés nigériens de la frontière ou de l'intérieur (Maïdougouri notamment).

b- les courants de transit au Sud de Mazera.

Beaucoup d'exportateurs tchadiens traversent le Mayo-Danaï, le Diamaré, le Margui-Wandala et la Bénoué sans s'intéresser aux marchés camcrounais près desquels ils passent. Parmi ceux qui franchissent le Logone aux environs de Mazera, certains vont vers l'Ouest et entrent en Nigéria au Nord de Mora. D'autres se dirigent vers le centre du Diamaré et le Sud du Margui-Wandala; leur trajectoire rejoint celles des troupeaux qui, passés entre Mazera et Bongor, traversent le centre ou le Sud du Diamaré. Ceux qui passent la frontière en amont de Bongor vont aussi vers le Sud du Diamaré, ou bien traversent le "bec-de-canard", rejoignent vers Fianga les troupeaux passés plus au Sud et, de même que ces derniers, quittent définitivement le Tchad vers Léré et traversent l'arrondissement de Guider et le Nord de l'arrondissement de Garoua; certains d'entre eux remontent vers le grand marché nigérien de Moubi.

Ces troupeaux, formés surtout de bovins, transitent simplement à travers cette partie du Cameroun, de même que, plus au Nord, à travers le Logone-et-Chari; tout au plus, leurs propriétaires peuvent, à l'occasion d'une étape, vendre une ou deux têtes pour faire face aux frais de route.

Mais les régions du Cameroun situées entre la latitude de Mazera-Mora et celle de Garoua sont considérées comme un débouché, au même titre que la Nigéria, par une partie des exportateurs tchadiens de bovins et par la plupart des exportateurs tchadiens de moutons.

c- le commerce international des bovins entre Mazera et Garoua:

Des exportateurs tchadiens de bovins mettent en vente tout leur bétail sur les marchés camerounais puis nigériens situés le long de leur itinéraire; chaque fois, ils repartent plus loin avec les invendus, toujours dans la même direction; par exemple Moulvouday, Doumrou, Guider, Moubi, etc... D'autres restent au Cameroun, allant de marché en marché jusqu'à ce qu'ils aient tout vendu; à l'occasion, ils vont même vendre sur des marchés secondaires; par exemple un Tchadien interrogé à Maroua, où il présentait trois boeufs, déclarait avoir vendu le reste de son troupeau sur les marchés de Bongor, Moulvouday, Bogo et Djapay.

Une partie des bovins tchadiens ainsi vendus au Cameroun reste acquise par les éleveurs et bouchers locaux; ceci se produit d'autant plus souvent que le bétail tchadien arrive surtout pendant la saison sèche, quand le centre - Ouest du Diemaré et Garoua manquent de boeufs de boucherie. D'autres bovins du Tchad sont achetés à Bogo, Moulvouday, Maroua, Doumrou et Guider par des commerçants camerounais ou nigériens qui les réexpédient vers la Nigéria, en même temps que des bovins camerounais amenés sur les marchés par des éleveurs locaux ou par des spécialistes du commerce local et interrégional.

C'est donc ici que l'on observe le mélange des circuits internationaux (importation, transit indirect, exportation) avec les circuits locaux et interrégionaux camerounais. Les courants des différents types de commerce se nourrissent réciproquement. L'intégration commence sur les marchés de l'Est du Cameroun, qui fonctionnent surtout comme relais pour le bétail tchadien et comme points de groupement et d'expédition vers l'Ouest du bétail local; elle est complète dans le Diamaré, où, de plus, une bonne partie du bétail tchadien est captée par les besoins locaux, et à Guider et Pitoa, où le courant qui, à partir de Doumrou, ravitaille Garoua, se mêle au commerce régional; on ne l'observe pas dans le Margui-Wandala et le Nord-Ouest de la Bénoué, où divers types de circuits coexistent, mais se sont déjà séparés (transit - exportation et courants Diamaré - montagnes) ou ne se sont pas encore rejoints (transit - exportation et commerce frontalier polarisé par les marchés nigériens).

Il est possible que la proportion du bétail tchadien aspirée au passage par le commerce intérieur camerounais ait tendance à augmenter depuis une dizaine d'années, en même temps que la consommation de viande et les achats de bovins effectués par les populations païennes.

En 1940-45, l'axe principal du commerce international passait par les marchés de Bogo et de Djapay. Ensuite, le marché de Djapay a décliné, tandis qu'augmentait l'importance de ceux de Maroua, de Doumrou, puis, surtout, de Moulvouday. Datcheka était également devenu, en 1956-59, un point d'articulation du grand commerce international; le marché de Doukoula, qui le remplace, semble délaissé par le courant Est-Ouest. Actuellement, c'est à Moulvouday que l'on trouve le plus grand nombre de bovins du Tchad, et c'est à Bogo que se regroupe la plus grande masse de bovins camerounais; on peut distinguer deux grands axes: l'axe passant par le secteur Mazera-Pouss, Bogo et Maroua, et l'axe Bongor - Moulvouday - Doumrou.

Les courants qui traversent le Diamaré doivent éviter ensuite le Nord et le centre des montagnes du Margui-Wandala, qui forment un ensemble compact. Ce massif est contourné par le Nord, à partir de Mazera et parfois de Bogo. Des troupeaux expédiés de Bogo et de Maroua passent près de Gazawa, entrent dans la montagne à la hauteur de Boula, traversent le bassin du Mayo-Louti et suivent les passages qui conduisent à la frontière à la hauteur de Moubi. Les troupeaux qui suivent l'axe Bongor - Doumrou abordent la montagne au Nord de Guider (Mousgoy ou Mokorvong), ou bien passent par Guider, ou bien, de même que les troupeaux tchadiens qui passent vers Léré, utilisent, plus au Sud, le pont construit sur le Mayo-Louti à la hauteur de Figuil; ensuite, ils se faufilent entre les massifs, utilisant divers itinéraires, selon leur destination: Moubi, Sorao ou l'intérieur de la Nigéria.

d- les importations camerounaises de moutons du Tchad:

Parmi le petit bétail introduit par les exportateurs tchadiens au Cameroun au Sud de Mazera, une faible proportion passe en transit (surtout le long de l'axe Doumrou - Guider). Pour la plus grande part, il s'agit d'ovins destinés spécialement à la clientèle camerounaise.

L'existence de ce courant commercial est déterminée par des conditions particulières. Les ovins de race woyla, de santé fragile, ne peuvent guère être élevés dans le Nord du Cameroun. Or ils sont très appréciés, à cause de leur grande taille et du poids qu'ils peuvent atteindre, par les consommateurs musulmans: ce sont des animaux prestigieux pour les sacrifices de la Fête du Mouton. De son côté, le Tchad a de fortes disponibilités à écouler.

Peu de Camerounais vont eux-mêmes acheter ces ovins au Tchad. Ce sont des éleveurs et commerçants tchadiens qui, surtout au début de la saison sèche, amènent des troupeaux formés presque uniquement de mâles, entiers ou castrés. Les Peuls du Diamaré achètent alors ces animaux, pour les engraisser, puis les consommer en famille ou les revendre.

Les exportateurs tchadiens s'arrêtent peu sur les marchés du Mayo-Danaï et sur les petits marchés du Diamaré. Ils vont directement vers les centres urbains où se trouve une clientèle nombreuse et relativement aisée: Bogo, Maroua et Garoua, ou, en passant, sur les grands marchés où des Camerounais achètent pour revendre: Bogo, Moulvouday, Doumrou. C'est vers Maroua que convergent les plus gros effectifs. Des exportateurs tchadiens y restent jusqu'à liquidation complète de leur troupeau; ils vendent au marché le lundi et, les autres jours, font du porte-à-porte dans la ville ou vont sur les marchés voisins, surtout Miskine et Gazawa; quelques-uns poussent jusqu'à Mémé.

3°) difficultés du commerce international :

Les gens qui s'occupent du commerce international du bétail sont extrêmement discrets sur leur activité. Ceux que l'on rencontre au Cameroun sont généralement des Arabes du Tchad, ou des Peuls, Bornouans et Haoussa domiciliés au Cameroun. Des Nigériens viennent aussi, peut-être en moins grand nombre qu'il y a quelques années.

Il ne semble pas qu'il existe, sauf peut-être parmi ceux qui transitent simplement à travers le Cameroun, de très gros commerçants expédiant chaque année plus de 1.000 têtes. L'effectif des convois est en moyenne de 50 à 60 animaux; mais il peut varier de 10 à 200; d'autre part, ils appartiennent souvent à plusieurs associés. Beaucoup d'expéditeurs ont une autre activité commerciale; ou bien l'un des associés est commerçant en bétail, l'autre commerçant en tissus; ils peuvent de plus être légalement domiciliés, l'un au Cameroun, l'autre en Nigéria, tout en étant, parfois, proches parents.

La combinaison d'activités commerciales différentes est d'autant plus fréquente que ceux qui vendent des animaux en Nigéria ont intérêt à en rapporter des produits qu'ils pourront vendre plus cher au Cameroun ou au Tchad; beaucoup, au retour, font le commerce d'objets manufacturés, surtout de tissus. Suivant les variations des prix du

bétail et celles du cours des monnaies, il peut se produire que la vente du bétail procure un bénéfice faible ou, tous frais comptés, nul, mais que le commerce de retour soit très profitable.

Les expéditeurs de bétail affrontent des risques certains. Des animaux peuvent, la nuit, se perdre. Des voleurs sont aux aguets (les convoyeurs sont souvent armés). Les troupeaux de bovins ont à couvrir, à pied, des distances considérables: ceux qui partent du centre du Tchad mettent deux mois pour atteindre la basse-Nigéria. C'est pourquoi les animaux très robustes peuvent seuls être expédiés; dans la proportion de neuf dixièmes, les effectifs sont constitués par des mâles adultes. Chemin faisant, ces animaux maigrissent beaucoup; certains, mal choisis au départ ou malades, doivent être sacrifiés ou vendus en cours de route. Cependant ces pertes varient beaucoup, selon la conscience professionnelle et l'expérience des convoyeurs.

Les difficultés du voyage changent au rythme des saisons. Pendant la saison des pluies, les animaux fatigués supportent mal l'humidité, les cours d'eau sont difficiles à franchir; d'autre part, c'est alors que le risque de causer des dégâts dans les champs est le plus grand; à travers le Logone-et-Chari, les inondations peuvent rendre le transit difficile ou impossible jusqu'en décembre. C'est de janvier à mars que les conditions sont les plus favorables; alors passent ou partent les effectifs les plus nombreux. A la fin de la saison sèche, le commerce continue, mais les animaux souffrent beaucoup de la faim et de la soif.

Comme les troupeaux des commerçants peuvent véhiculer des maladies, le Service de l'Élevage du Cameroun, de même que ceux de la Nigéria et du Tchad, s'efforce de contrôler le commerce international; ne peuvent être expédiés ou transiter que les troupeaux pour lesquels a été délivré un laissez-passer sanitaire, après inspection des animaux. En 1937, des "routes de bétail" ont été définies; ces itinéraires, une fois équipés de puits et d'abreuvoirs, auraient

canalisé les grands courants commerciaux; ainsi, il aurait été plus facile de surveiller l'état sanitaire des troupeaux, de diminuer la fréquence des contacts avec le cheptel d'élevage, d'interdire le départ de certaines catégories (jeunes, femelles adultes), d'empêcher les exactions.

La création et l'entretien d'un réseau de véritables routes de bétail ne pose pas seulement des problèmes matériels, notamment financiers. De toutes façons, beaucoup de commerçants les négligeraient, afin de se soustraire aux obligations auxquelles leur activité est légalement soumise : laissez-passer sanitaire, patente, droits de douane.

S'ils veulent être parfaitement en règle, les commerçants doivent déboursier au total (patente, douane, vaccinations obligatoires au Tchad) des sommes qu'ils jugent exagérées. De plus, le règlement des formalités peut demander un certain délai, pendant lequel il faut entretenir le bétail acheté. Pour atteindre un poste de douane, un long détour est parfois nécessaire. Or, celui qui par exemple n'a pas de patente est évidemment enclin à éviter tout contact avec les autorités; il ne se présente pas à la douane et ne demande pas de laissez-passer sanitaire.

C'est pourquoi le commerce international du bétail se fait en majeure partie en contrebande; il en est de même du commerce de retour, mêlé à l'occasion au trafic des devises. Il en résulte que beaucoup de commerçants achètent en dehors des marchés officiels et que les courants commerciaux restent, parallèlement à leurs directions générales (qui sont seules indiquées sur la carte 19), diffus. Dans ces conditions, la surveillance sanitaire, dont l'utilité est pourtant évidente, même du point de vue des commerçants qui n'ont pas intérêt à lancer sur un long parcours des animaux contaminés, ne peut s'exercer que sur une partie des effectifs expédiés.

Etant donné la longueur des frontières et la confusion de certains courants commerciaux avec des mouvements de transhumance, la surveillance exercée par les personnels des services intéressés ne peut empêcher ces activités clandestines. Elle oblige seulement les commerçants à prendre des précautions: "Quand je pars, déclare l'un d'eux, même ma femme ne le sait pas". Pour des chefs de cantons frontaliers, elle est aussi l'occasion, semble-t-il, de percevoir quelques "amendes". Si la répression est efficace, c'est plutôt indirectement, et, finalement, de façon négative: "Je n'ose pas exporter en contrebande du bétail, déclare un Tchadien, car les convoyeurs peuvent le vendre à leur profit et me raconter qu'il a été saisi en territoire étranger; c'est pourquoi, les droits étant très élevés, je n'exporte plus". Il est possible aussi que des troupeaux de bovins soient expédiés pendant la saison des pluies, parce qu'alors le personnel de contrôle ne peut pas se déplacer en automobile.

Il est donc certain que toute tentative d'amélioration des conditions du commerce international du bétail pose la question du tarif des patentes et du maintien des droits de douane.

IV - Conclusion.-

A travers la multiplicité et l'enchevêtrement des courants commerciaux, un fait se détache nettement: les courants dirigés vers l'Ouest dominant. Il en est ainsi à cause du passage du commerce international auquel participe le Nord du Cameroun, et, à l'intérieur de celui-ci, à cause de déséquilibres d'origine ethnique ou démographique. Dans le Diamaré, même le commerce local subit cette influence: les gens qui habitent entre deux marchés vont plutôt, pour acheter, sur celui qui est à l'Est, pour vendre, sur celui qui est à l'Ouest.

A cause de la contrebande et du mélange des courants internationaux et des courants intérieurs camerounais, les statistiques établies par le Service de l'Elevage sur la base des demandes de laissez-passer sont très inexactes. Personne ne se fait d'illusion à ce sujet. Citon pour mémoire les résultats moyens des contrôles des cinq dernières années :

Importations du Tchad (contrôles de Yagoua, Moulvouday, Doumrou) :

10.000 bovins

1.500 ovins (6.000 en 1956)

Transit Tchad - Nigéria :

- à travers le Logone-et-Chari :

18.000 bovins

10.000 ovins (chiffres très variables)

- à travers le Diamaré :

6.000 bovins

1.000 ovins

- à travers le Nord de la Bénoué :

2.500 bovins.

Exportations vers la Nigéria :

- à partir du Diamaré :
quelques centaines de bovins (parfois: 0)
- à partir de la Bénoué :
1.000 bovins

Circulation intérieure :

- ensemble Diamaré - Margui-Wandala :
4.000 bovins
- moitié Nord du département de la Bénoué :
2.500 bovins.

Dans leur ensemble, ces chiffres sont très inférieurs à la réalité, mais nul ne peut dire dans quelle proportion. Il est néanmoins certain que le commerce du bétail est un des aspects remarquables de la vie des populations du Nord du Cameroun, une des issues par lesquelles elles peuvent sortir des limites de l'économie de subsistance.

CHAPITRE 9

LES PRIX

I. Facteurs généraux.

Le prix d'un animal dépend d'abord de l'espèce à laquelle il appartient. Relativement à leur poids, les ovins et les caprins sont payés, dans tout le Nord du Cameroun, plus cher que les bovins. Le rapport entre le prix moyen des ovins et celui des caprins change selon les régions et, actuellement, évolue.

Les Peuls préfèrent la viande de mouton à celle de chèvre, que beaucoup parmi eux jugent d'un goût exécrable, ou capable de donner des maladies; d'autre part, c'est un ovin que tout Musulman doit, autant que possible, sacrifier pour la Fête du Mouton. Dans le Diamaré, un ovin est vendu habituellement, à poids égal, 20 à 25 % plus cher qu'un caprin. Il en est de même chez les Arabes, bien qu'ils apprécient la chèvre comme productrice de lait.

Par contre, chez les Montagnards, les caprins sont les plus cotés. Il semble en être ou en avoir été de même chez les Païens de la plaine, tout au moins chez les Moundang, qui apprécient particulièrement les boucs castrés.

Le rapport des prix des ovins et des caprins évolue, rapidement semble-t-il. Chez les Peuls, la chèvre est de plus en plus dépréciée. Dans la périphérie du Diamaré, les progrès de l'Islam et sans doute aussi l'intensification des relations commerciales (facteur d'intégration économique des différentes ethnies) tendent à donner l'avantage aux ovins. Selon quelques informateurs, un recensement du rapport des prix se serait produit, au cours des dernières années, sur les marchés de Guirvidig et de Guider(46).

(46) Ceci demanderait à être vu de plus près, au niveau de l'observation et à celui de l'explication. A Guirvidig, le prix des moutons a pu augmenter à cause des achats effectués par les Peuls du Diamaré. A Guider (renseignements donnés par l'infirmier vétérinaire du poste) le prix des caprins aurait baissé depuis qu'ont cessé les achats des Moundang de la région de Kaélé, qui venaient acheter beaucoup de caprins pour constituer leurs cadeaux de mariage; le montant de ceux-ci est actuellement limité par un règlement administratif.

La baisse du prix des cuirs et peaux (les peaux de caprins, à certaines époques, étaient achetées très cher par la Nigéria) a pu agir dans le même sens.

A l'intérieur d'une espèce, le prix de chaque animal s'établit en fonction de critères partiellement indépendants les uns des autres : rendement en viande, robustesse, sexe, aptitude à la reproduction; au total, les points de vue des groupes d'utilisateurs s'équilibrent d'une certaine façon, qui définit des rapports relativement constants entre catégories de l'espèce animale considérée: jeunes et adultes, mâles et femelles.

En ce qui concerne le petit bétail, le critère rendement en viande l'emporte, car, même quand un homme achète pour élever, il pense aussi à un abattage familial éventuel. En général, les mâles, dont le rendement en viande est plus élevé et qui sont plus demandés pour la Fête du Mouton, sont vendus plus cher que les femelles. Cependant, il est possible que, après la Fête du Mouton, les abattages familiaux étant moins nombreux, les femelles reproductrices prennent un avantage saisonnier. Le prix d'un ovin adulte du pays, non engraisé, est d'environ 1.000 francs; le même animal, engraisé, peut être vendu jusqu'à 2.500 francs. Des boucs castrés très gras ont dépassé, il y a quelques années, dans la région de Kaélé et à Guider, 3.000 et même 4.000 francs.

En ce qui concerne les bovins, la structure des prix est plus complexe. Les commerçants exportateurs ont besoin d'animaux très robustes, donc plutôt de mâles adultes; les bouchers considèrent le rendement en viande, généralement plus élevé, à poids égal, chez les mâles. Quant aux éleveurs, ils tiennent compte à la fois de l'état de santé, de la taille et du poids, de la docilité, de l'aptitude à la lactation, des espérances de croît que représente chaque animal; ils recherchent surtout, ou conservent, les femelles bien

conformées, puis les beaux taureaux (47). En définitive: parmi les jeunes, les femelles l'emportent de très loin; si un taurillon de deux ans est estimé à 4.000 francs, une génisse du même âge et du même poids se vend 6.000 ou 7.000 francs. Les vaches de quatre à six ans, bonnes laitières et capables de procréer (12 à 15.000 Frs) ont encore un certain avantage sur les mâles de même poids; mais les gros mâles, surtout castrés, se vendent très cher (20.000 frs parfois); tandis que, si une vache est reconnue stérile, et si elle est maigre, elle est vendue à bas prix.

Sur les grands marchés et à propos du bétail de boucherie, cette structure générale des prix est assez bien respectée. Les écarts sont probablement plus marqués sur les petits marchés, où l'équilibre entre acheteurs et vendeurs est plus facilement rompu, et à propos du bétail d'élevage dont il est plus difficile de mesurer les qualités réelles.

Mais on peut observer, par delà ces écarts accidentels, des variations saisonnières, et des décalages assez constants entre les marchés des différentes régions.

(47) De nombreux éleveurs tiennent compte aussi de la beauté des bovins: couleur et taches de la robe, forme des cornes, harmonie entre la taille et la longueur des cornes, allure générale; il existe à cet égard des "modes"; d'après des informateurs de Makabay, près de Maroua: "Autrefois nous recherchions les bovins tachetés, maintenant nous préférons les bovins bruns". Mais ces considérations esthétiques incluent souvent des préoccupations utilitaires: "Nous préférons les vaches à cornes courtes parce qu'elles sont plus prolifiques". "Nous préférons les mbororo à longues cornes parce qu'ils sont indociles et difficiles à voler". "Nous ne voulons pas de bovins à robe blanchâtre parce qu'ils sont peu robustes et sujets à la gale".

II. Variations saisonnières.

1°. mécanisme

Les variations saisonnières des prix sont déterminées par des poussées de l'offre et de la demande, elles-mêmes liées principalement aux rythmes de la vie rurale (récoltes, transhumance) et aux dates des grandes fêtes.

Pendant toute la saison des pluies, les prix sont bas. Le nombre des animaux mis en vente sur les marchés, très variable d'une semaine à l'autre en fonction des conditions météorologiques, est au total assez faible, parce que les vendeurs craignent que leurs bêtes, mouillées, ne tombent malades, mais les acheteurs ont la même raison de s'abstenir. Pendant cette période de faible activité commerciale, le facteur principal de la baisse des cours est le manque d'argent des populations rurales, qui ont besoin d'acheter d'autres produits. Ceux qui possèdent du bétail sont prêts à en vendre pour acheter du mil (soudure alimentaire), des vêtements, payer les réparations de leurs cases et les salaires de leurs manoeuvres agricoles; les acheteurs éventuels de bétail éprouvent les mêmes besoins, qu'ils doivent satisfaire en priorité.

Au début de la saison sèche, les prix restent bas. Les premières récoltes ne rapportent pas beaucoup d'argent, et il faut prévoir le paiement des impôts. En novembre, l'arrivée des bovins du Tchad maintient ou accentue le bas niveau des cours (48).

La montée des prix commence en décembre ou en janvier, et se poursuit jusqu'en mai. Malgré la nécessité de payer les impôts, la demande augmente beaucoup, parce que les récoltes (mil, arachide, coton) rapportent; une partie de leur produit est épargné sous

(48) Au Tchad, les prix tombent au niveau le plus bas en décembre et janvier (Rapport annuel du Service de l'Élevage du Tchad, 1960, p. 99).

forme de bétail d'élevage, les bouchers ont à satisfaire une clientèle nombreuse, les fêtes des récoltes entraînent des abattages familiaux, on constitue les cadeaux de mariage. Comme les éleveurs sont en même temps exploitants agricoles pour la plupart, ils n'ont plus besoin de vendre du bétail, et l'offre, malgré les apports de bovins et d'ovins du Tchad, ne peut pas suivre l'augmentation de la demande. De plus, les bovins transhumants sont alors loin des régions consommatrices.

Les grandes fêtes musulmanes, Ramadan et surtout Fête du Mouton, qui ont actuellement lieu pendant la saison sèche, provoquent une forte augmentation de la demande. Certes, la préparation de ces fêtes oblige les Musulmans chefs de famille à offrir des cadeaux (vêtements surtout); ce facteur de baisse des prix du bétail peut se manifester pendant une semaine ou deux, à la fin du mois de Ramadan, mais il passe totalement inaperçu à l'occasion de la Fête du Mouton. C'est dans les jours qui précèdent cette dernière fête que les cours atteignent leur maximum.

Ensuite, la demande d'ovins et de caprins se relâche brusquement, et leurs prix baissent. Ils ne se relèvent guère en fin mai et en juin, parce que la saison des pluies approche, pendant laquelle le petit bétail sera une cause de soucis (maladies, dégâts dans les champs).

La baisse des prix des bovins se produit au moment des premières pluies: au retour de la transhumance, les bergers mettent en vente les animaux qu'ils ont reçus comme salaire, les propriétaires vendent pour faire face aux dépenses du début de la saison des pluies, tout le monde pense à la période difficile qui commence.

2° amplitude

Les variations saisonnières des prix des bovins (par kg) sont assez régulières: les prix les plus hauts dépassent ceux de la saison des pluies de 20 à 25 %.

A propos du petit bétail, le fait le plus remarquable est la flambée des prix qui se produit pendant la semaine précédant la Fête du Mouton. Ceci est important, bien que la hausse ne dure que quelques jours, car un grand nombre de transactions ont lieu alors, et beaucoup d'éleveurs et de revendeurs réservent leurs animaux pour cette période. C'est surtout dans les centres urbains que les prix montent. A Maroua, beaucoup d'hommes peu fortunés vendent une partie de leurs réserves de mil, ou des vêtements, pour pouvoir acheter un mouton; les riches achètent les moutons woyla les plus gros, qu'ils paient parfois plus de 6.000 francs, ce qui leur permet surtout d'étonner leur voisinage.

En dehors de cette brusque hausse, qui est suivie d'un effondrement des cours, et qui est beaucoup moins forte dans les campagnes, il est difficile d'apprécier l'amplitude des variations proprement saisonnières des prix du petit bétail. Les prix par tête sont plus élevés pendant la saison sèche, mais le poids moyen aussi. Il semble que le prix par kg. varie dans les mêmes proportions que celui des bovins; mais je ne puis l'affirmer. Selon Mr. Naasz, qui expédie de Salak, par avion, 200 moutons ou plus par mois, et dont l'opinion est par conséquent solidement fondée, les variations saisonnières des prix des ovins sont faibles (5 à 10 %); mais le cas de Mr. Naasz paraît pouvoir être mis à part. En effet, il est obligé de satisfaire régulièrement sa clientèle et ne peut guère profiter de la baisse des cours après la Fête du Mouton et pendant la saison des pluies, parce que l'offre est alors faible et irrégulière (si la baisse se produit, c'est parce que la demande générale est encore plus faible) et parce qu'il achète uniquement des

moutons en bon état, assez gras, qui sont alors relativement peu nombreux. Selon des informateurs peuls de la région de Maroua, les achats réguliers de Mr. Naasz tendraient à maintenir toute l'année à un niveau élevé le cours des beaux moutons; ceci ne peut que réjouir et encourager les éleveurs.

III. Les décalages de prix selon les lieux.

Sur ce point encore, il convient d'être prudent, puisqu'il arrive qu'un "commerçant occasionnel" réalise un bénéfice, modeste il est vrai, en revendant un animal sur le marché où il vient de l'acheter.

Des transactions ont lieu dans les villages, hors des marchés. Le prix de vente est-il, dans ce cas, inférieur ou supérieur à ce qu'il aurait pu être sur le marché voisin ? Cela dépend, semble-t-il, des circonstances: pressé par le temps, ou empêché de se déplacer, le vendeur ou l'acheteur peut se trouver en situation d'infériorité.

Par contre, on peut constater des différences de prix assez nettes et constantes entre les marchés situés dans des régions différentes. La montée des prix suit naturellement le sens des courants commerciaux.

Le prix des bovins, bas sur les marchés de l'Est du Diamaré et du Nord du Mayo-Danaï, surtout quand les Tchadiens approvisionnent Mazera, Kay-Kay et Moulvouday, est de plus en plus élevé vers les marchés du pied des montagnes (de Mémé à Guider) et surtout à Maroua et à Mokolo. A Pitoa, qui ravitaille directement la ville de Garoua, les prix sont plus élevés que dans l'Est de la Bénoué d'une part, que sur les marchés de Guider et surtout Doumrou et Moulvouday d'autre part. Le Sud du Mayo-Danaï est peut-être aussi une zone de prix assez élevés.

Sur les prix du petit bétail, l'influence du Tchad est peu sensible, car les moutons woyla constituent une catégorie particulière. Les zones bon marché sont les mêmes que pour les bovins, plus le Nord de la plaine du Diamaré et l'arrondissement de Mindif. Les zones chères sont le Sud du Mayo-Danaï (et au-delà de la frontière, la région de Fianga), le centre, l'Ouest et le Nord-Ouest du Diamaré (et surtout la ville de Maroua) et, dans la Bénoué, la ville de Garoua, par rapport à toute sa périphérie. En ce qui concerne spécialement les caprins, il faut ajouter à ces zones chères le pays moundang, le Margui-Wandala et peut-être la région de Poli.

Les différences de prix entre marchés indiquées par les informateurs sont souvent beaucoup plus fortes que celles auxquelles on s'attendrait, en tenant compte des distances qui les séparent et du faible coût du convoi. Les petits commerçants qui achètent à Guirvidig et à Kay-Kay déclarent revendre à Maroua avec un bénéfice brut de 200 francs par tête; il est vrai qu'ils doivent payer leur voyage en camion, parfois le transport des animaux, et qu'ils ne trafiquent que sur de très petits effectifs.

Autre exemple: le prix d'un bovin augmenterait de 500 à 1.000 francs entre Adoumri et Pitoa (40 km). Selon un rapport administratif écrit en 1960, la différence de prix entre ces deux marchés serait même de 3.000 francs pour un bovin adulte ! (49). Avant de proposer une explication de telles différences, il faudrait les vérifier minutieusement, ce que je n'ai pu faire.

(49) Arrondissement de Garoua. Environnement économique 1960. Le rapport 1952 du Sous-Secteur de la Bénoué du Service de l'Élevage indique la même différence: 5 à 7.000 francs à Adoumri, 8 à 10.000 à Pitoa.

Il faudrait aussi pouvoir mesurer des différences plus subtiles, mais en définitive très importantes du point de vue de l'explication. C'est ainsi que le prix des bovins du pays est généralement à peu près le même à Bogo et à Moulvouday; mais à Moulvouday, l'arrivée des Tchadiens provoque des baisses plus fortes; par contre, le prix des taurillons serait plus élevé à Moulvouday, à cause des achats effectués par les habitants du Sud du Mayo-Danaï. Selon un informateur de Doukoula, on peut, entre Moulvouday et Doukoula, gagner 1.000 francs sur un jeune bovin, on ne gagne rien sur un bovin adulte.

IV. Conclusion.

Une fois de plus, déplorons les déficiences de la documentation existante. Il est vrai qu'il serait très difficile de connaître le prix d'achat exact d'un grand nombre d'animaux, ce qui serait nécessaire pour expliquer avec précision la structure des prix, compte tenu de l'existence de multiples catégories animales (espèces, sexe, âge, état d'embonpoint...), des différences de marché à marché, des variations saisonnières et de l'évolution des prix pendant une période pluri-annuelle.

A la description trop vague donnée dans les paragraphes précédents, ajoutons que :

- dans l'ensemble, les prix, surtout ceux des bovins, sont trop bas pour encourager les éleveurs à améliorer leurs méthodes.

- depuis 30 ans, les prix ont monté, en gros, à la même allure que ceux des autres produits, mais, par moments, différemment: les rapports du Service de l'Élevage signalent l'influence, sur les cours des bovins, des variations de la demande nigérienne, et, sur les cours de tous les animaux, la pression exercée par les achats de plus en plus nombreux des populations païennes et par l'augmentation de la consommation de viande de boucherie.

CHAPITRE 10
LA BOUCHERIE

I. Description.

1°. organisation professionnelle.

a- la réglementation de la boucherie poursuit des buts fiscaux et sanitaires. En principe, chaque boucher doit avoir une patente; chaque fois qu'il abat un animal, il doit payer des taxes, levées au bénéfice de l'administration et des chefs coutumiers pour l'inspection sanitaire, l'usage de l'abattoir public, la vente à l'étal. En 1961-62, les pouvoirs publics se sont efforcés d'harmoniser la perception de ces taxes.

Le pivot de l'organisation est le Sarki-Pawa ou chef des bouchers; il y a un ou plusieurs Sarki-Pawa par canton; traditionnelle chez les Haoussa et chez les Peuls, cette institution a été officialisée, et étendue aux autres populations. Le Sarki-Pawa représente à la fois le chef local, le Service de l'Elevage et l'administration générale; il veille au maintien de l'ordre, perçoit le montant des taxes et fait appliquer les règlements sanitaires. Le plus souvent, il est lui-même boucher.

b- l'entreprise est d'importance très variable. Beaucoup de bouchers n'abattent qu'un mouton ou une chèvre par semaine, à l'occasion du marché hebdomadaire de leur village; les autres jours, ils sont agriculteurs-éleveurs. A l'autre extrémité de la gamme, quelques hommes, dans les centres urbains, sont exclusivement bouchers et traitent chaque jour plusieurs bovins.

Les entreprises diffèrent aussi par leur organisation :

- type le plus simple et le plus courant: le boucher fait ou dirige à son compte personnel toutes les opérations, de l'achat d'un animal à la vente de la viande.

- association: plusieurs hommes peu riches se groupent pour traiter un animal, et se partagent frais et bénéfices

- travail à façon: un propriétaire (éleveur ou commerçant) confie un animal à un boucher; celui-ci remet au propriétaire le produit de la vente de la viande et reçoit un salaire convenu à l'avance; ou bien le bénéfice est partagé entre le propriétaire et le boucher

- gros et détail: un boucher relativement riche achète et fait abattre des boeufs; d'autres lui achètent chacun une demi-carcasse, ou une cuisse, qu'ils revendent au détail.

Plusieurs bouchers indépendants peuvent travailler sur le même marché, même de peu d'importance: en principe, l'entreprise est libre. Dans des bourgs ou centres urbains, plusieurs bouchers travaillent côte à côte le jour du marché; ils peuvent s'entendre pour abattre à tour de rôle les autres jours.

2°. approvisionnement.

La plupart des bouchers s'approvisionnent eux-mêmes, dans les mêmes conditions que tous les acheteurs de bétail. Certains attendent l'ouverture du marché sur lequel ils vont exercer leur activité pour se procurer un animal qu'ils abattent aussitôt. D'autres amènent des animaux qu'ils ont achetés auparavant sur un autre marché où le bétail mis en vente est plus nombreux ou moins cher, ou bien dans un village. Parfois, un éleveur ou un commerçant de passage vient leur proposer un animal blessé ou malade. Dans les centres urbains, certains bouchers confient de l'argent à des rabatteurs qui prospectent la campagne environnante ou les marchés lointains, ou à des commerçants locaux qui font de même.

Les bouchers ne se procurent jamais longtemps à l'avance les animaux qu'ils abattent. Ils achètent en vue du marché hebdomadaire suivant. Par exemple, un boucher habitant à Miskin va tous les jeudis à Bogo et achète deux boeufs; il abat l'un le vendredi au marché

de Gazawa, l'autre le mercredi suivant au marché de Hiskin. Beaucoup de bouchers, dépourvus de fonds de roulement, achètent à crédit et remboursent après avoir vendu la viande; d'où la fréquence des approvisionnements effectués au dernier moment.

L'approvisionnement des abattoirs de Maroua et de Garoua est en grande partie organisé par les Sarki-Pawa de ces deux villes, qui utilisent des rabatteurs et vont eux-mêmes acheter en quantités importantes à Bogu, Moulvouday et Doumrou. Avec une partie des animaux ainsi rassemblés, les Sarki-Pawa alimentent leur propre entreprise de boucherie; le reste sert à approvisionner les autres bouchers. Des systèmes semblables existent, à l'état embryonnaire, même sur des marchés d'importance moyenne. Le Sarki-Pawa, ou le boucher riche, vend à crédit à un autre boucher, ou le fait travailler à façon.

3°. choix des animaux de boucherie.

Pour la plupart, les bouchers préfèrent abattre des bovins, dont la viande, bon marché et acceptée par tous les clients, se vend facilement.

Cependant, beaucoup d'ovins et de caprins passent également à la boucherie, pour diverses raisons: des petits bouchers considèrent que l'abattage d'un bovin, même acheté à crédit, dépasse leurs moyens; parfois, un boucher ne trouve pas à acheter l'animal qu'il désirait; ou bien il craint de ne pas pouvoir écouler toute la viande d'un boeuf (ceci sur un petit marché; ou, sur un marché important, en fin de journée ou lorsque la pluie retient les broussards chez eux; ou en dehors des jours de marché). D'autre part, il existe des clients riches, qui demandent un gigot ou une épaule de mouton ou de chèvre.

Dans les régions habitées surtout par des Peuls, les bouchers spécialistes du petit bétail doivent tenir compte du fait que la viande de mouton se vend plus facilement et plus cher que la viande de chèvre; ils abattent de préférence des ovins.

Parmi les bovins, les bouchers choisissent, soit des animaux bon marché (taurillons et vieilles vaches maigres), soit des animaux qui produisent beaucoup de viande (vaches stériles grasses, gros taureaux castrés). Dans les centres urbains et sur les marchés les plus importants, les infirmiers du Service de l'Elevage comptent, parmi les bovins présentés à l'inspection, les animaux appartenant à chacune des catégories suivantes: vaches, veaux (il s'agit d'animaux de un à deux ans), castrés et taureaux. Ces statistiques sont très bien tenues. Pour 17 villes et marchés situés de Fort-Foureau à Rey-Bouba, la répartition a été la suivante, dans la période 1960-62 :

- vaches	52 %
- veaux	2 %
- castrés	20 %
- taureaux	26 %

On remarque, en consultant les fiches d'inspection, que les vaches l'emportent nettement sur les mâles dans le Nord de l'ensemble régional considéré, notamment à Fort-Foureau, Mokolo, Maroua, Bogo, Mindif, Moulvouday. Elles sont en minorité à Yagoua, Kaélé et dans la Bénoué. Parmi les mâles abattus, le nombre des castrés est supérieur à celui des taureaux à Maroua et à Garoua.

Il est probable que, sur les petits marchés, la répartition est différente, et qu'en particulier la proportion des castrés est beaucoup plus faible.

4°. travaux de boucherie et vente.

Mis à part une vingtaine d'abattoirs construits par les services publics dans les centres urbains et sur les grands marchés, il n'existe pas d'installation de boucherie; tout se passe en plein air; les animaux sont abattus et découpés par terre; la viande est présentée sur des claies.

Généralement, c'est un spécialiste (marabout chez les Musulmans) et non le boucher lui-même, qui égorge l'animal. Les autres travaux, dépeçage, vidage, découpage en gros morceaux, cassage des os, sont faits par des aides du boucher qui le plus souvent, surtout quand il traite un bovin, se contente de diriger les opérations. Les aides sont ses fils ou ses frères, ou des hommes qu'il emploie régulièrement ou qu'il recrute à la journée. La rémunération des journaliers consiste généralement en quelques morceaux de viande qu'ils vendent à leur compte. Les hommes employés régulièrement reçoivent parfois un salaire, ou sont entretenus par le boucher qui leur donne de la viande à chaque abattage, et de temps à autre, notamment à l'occasion des fêtes, du mil, des vêtements, de l'argent; ils sont parfois logés et nourris chez leur patron.

Pour un bovin, le boucher utilise généralement deux claies, l'une pour les masses musculaires, l'autre pour les viscères. Les vendeurs (généralement le boucher lui-même et un homme de confiance), découpent tout en petits morceaux qu'ils disposent en tas dont le volume correspond à des prix fixes: 25, 50, 100 francs. Le marchandage consiste, pour le client, à faire ajouter au tas choisi un ou deux petits morceaux. Les pieds et la queue sont vendus à la pièce, à des prix variant selon les habitudes locales. Parmi les masses musculaires, le filet, le faux-filet, etc... ne sont distingués que dans les centres urbains; ailleurs, il existe seulement les catégories "sans os" et "avec os".

Les ovins et caprins sont présentés de façon que les clients puissent acheter, entiers, un gigot, une épaule, une poitrine, ou bien (découpage de style haoussa, aujourd'hui le plus fréquent) un gigot, un bloc épaule-côtes; dans ce cas, le marchandage vise à faire baisser le prix. Le reste est vendu de la même façon que la viande de boeuf. Selon la demande de sa clientèle, le boucher peut aussi être amené à découper et vendre au tas la viande des gigots et des épaules.

5°. prix de la viande, revenus des bouchers.

Il existe dans chaque département des barèmes officiels de prix au kg; ils sont d'autant moins respectés que les bouchers n'ont pas de balances; même dans les villes, la plus grande partie de la viande est vendue au tas, seuls sont posés les morceaux de choix vendus à la clientèle aisée.

Dans les campagnes, les prix de la viande varient selon les lieux et selon les saisons, comme ceux du bétail sur pied: les tas vendus à un prix donné sont plus ou moins gros. Il est même possible que les variations saisonnières des prix de la viande soient plus amples, car, pendant la saison sèche, les bouchers savent que leurs clients disposent relativement de beaucoup d'argent, alors que, pendant les pluies, ils sont parfois obligés de vendre à bas prix à une clientèle peu nombreuse.

Dans les villes, du moins à Maroua et à Garoua, les prix varient moins, et sont plus élevés que sur les petits marchés des environs.

Quels sont les revenus que procure la boucherie ? Je pense qu'il serait parfaitement illusoire de prétendre les calculer avec précision, parce que tous les éléments qui entrent dans la formation des prix de revient de la viande (prix du bétail sur pied, pertes pendant le transport, rémunérations des rabatteurs, convoyeurs, aides de boucherie, prix des peaux) sont très variables, et parce que les déclarations des bouchers à leur sujet, incontrôlables, peuvent être, volontairement ou non, très éloignées de la vérité.

Les revenus des bouchers semblent, relativement au niveau de vie général, assez confortables, surtout en ville. Les petits bouchers disent gagner net, sur un mouton ou une chèvre, ou sur une cuisse de boeuf, 10 à 30 % du prix d'achat. Ceux qui, sur les marchés de brousse, abattent des bovins, disent obtenir des résultats très variables : "Tantôt nous perdons de l'argent, tantôt nous gagnons 500...1.000.... 1500 francs ou plus"; effectivement un

boucher campagnard peut parfois se procurer à bas prix un animal blessé ou malade; il peut aussi ne pas parvenir à écouler toute sa marchandise, et être obligé de faire sécher la viande qui reste, ce qui est pour lui peu rentable. Dans les villes, il est probable que les bouchers ont des bénéfices plus élevés et surtout plus réguliers; l'un d'eux, installé à Maroua, déclare que, s'il vend à un petit détaillant la moitié de la carcasse d'un boeuf qu'il a acheté vivant 8.000 francs, il la fait payer 5.000 francs.

6°. Statistiques concernant la boucherie.

En dehors des animaux présentés à l'inspection des viandes dans les centres urbains et sur les principaux marchés, soit, au cours des dernières années, 10 à 12.000 bovins et 3 à 8.000 ovins et caprins par an, on ne dispose pas de statistique sérieuse sur les abattages faits par les bouchers. Les chiffres concernant la plupart des marchés sont donnés par des Sarki-Pawa, dont beaucoup font des déclarations inférieures à la réalité; d'ailleurs, même dans les villes, des bouchers travaillent sans se soumettre à aucun contrôle.

D'après la plupart des informateurs, le nombre des abattages atteint un maximum au début et au milieu de la saison sèche (période des récoltes); il baisse après la Fête du Mouton (les clients manquent d'argent et certains conservent de la viande) et reste bas pendant la saison des pluies (manque d'argent et consommation familiale de lait). Selon les statistiques d'inspection des viandes, les abattages sont en effet moins nombreux pendant une période de trois à six mois, entre avril et août. Par exemple, à Adoumri, de 1960 à 1962, on n'a abattu en moyenne, d'avril à juin, que 17 % du total annuel (bovins); cependant, le fléchissement est assez faible sur la plupart des marchés contrôlés par le service d'inspection des viandes il est probablement plus net sur les petits marchés, dont la clientèle est plus pauvre.

Signalons enfin que, d'après la plupart des informateurs, la consommation de viande de boucherie a augmenté au cours des dix dernières années, aussi bien dans la brousse que dans les centres urbains.

II. Insuffisances de la Boucherie.

1°. boucherie et consommation de viande

En dehors des villes et des gros bourgs, la production et la distribution de viande de boucherie s'ajustent mal aux besoins des consommateurs :

a- rythme hebdomadaire de l'activité des bouchers ruraux

Dans l'ensemble du Nord du Cameroun, la population, très pauvre, est incapable d'acheter beaucoup de viande de boucherie. Les bouchers ne peuvent donc exercer leur activité qu'aux endroits où, de façon permanente ou temporaire, se trouvent rassemblés de nombreux clients potentiels.

Dans les villes, où la demande de viande est régulière et toujours suffisante (sauf dans les jours qui suivent la Fête du Mouton) les abattages sont quotidiens. Par exemple, à Maroua, 20 % seulement des abattages contrôlés (statistiques 1959-62) ont lieu le lundi, bien que, ce jour-là, le marché attire dans cette ville beaucoup de monde; les autres jours, sept à dix bovins passent à l'abattoir, et leur viande est vendue sans difficulté; comme plusieurs points de vente sont dispersés dans la ville, les clients peuvent acheter sans perdre trop de temps.

Dans les gros bourgs, les bouchers ne travaillent beaucoup qu'à l'occasion du marché hebdomadaire; mais ils peuvent aussi abattre les autres jours. Par exemple, à Mindif, trois à six bovins sont abattus le vendredi, jour de marché (47 % des abattages contrôlés);

aucun n'est abattu le samedi, un la plupart des autres jours; les habitants de Mindif qui ont assez d'argent peuvent donc acheter de la viande presque tous les jours.

En dehors de ces centres, les bouchers n'abattent, normalement, que sur les marchés (plus, accidentellement, quand un éleveur leur amène un animal malade). Ainsi, la majorité de la population, qui vit dans de petits villages, n'achète de viande qu'une fois par semaine, à moins de fréquenter plusieurs marchés. Dans les régions peu peuplées, beaucoup de gens ne vont même pas une fois par semaine au marché, trop lointain, surtout pendant la saison des pluies, à cause des travaux agricoles, des intempéries et de l'état des voies de communication.

b- pénurie ou excès de viande sur les marchés.

Parce qu'ils sont démunis d'argent, ou parce qu'à un moment donné les bovins à vendre sur place sont peu nombreux et trop chers pour qu'ils puissent espérer en tirer un bénéfice convenable, des bouchers ne peuvent pas, parfois, se procurer les bovins dont ils auraient besoin. Dans ce cas, ils abattent seulement un ou deux caprins, ou n'abattent rien. Ceci se produit notamment sur les nombreux marchés où des bovins (que des bouchers peuvent acheter à crédit au dernier moment) ne sont mis en vente que de temps à autre, et sur des marchés assez importants de l'Ouest du Diamaré, région où, nous l'avons vu, les bovins de boucherie peuvent manquer pendant la saison sèche. Il arrive ainsi que, sur des marchés où ne travaillent qu'un, deux ou trois petits bouchers qui se trouvent pris au dépourvu en même temps, la demande de viande ne soit pas satisfaite.

Une certaine pénurie de viande a même été ressentie parfois à Garoua, dont les bouchers doivent s'approvisionner au loin.

Le même résultat se produit parfois pendant la saison des pluies, quand les bouchers, ne comptant que sur un petit nombre de clients, abattent peu.

Inversement, et c'est ce qui rend les bouchers prudents pendant la saison des pluies, il arrive que les clients d'un marché soient arrêtés ou dispersés par les intempéries, et que la viande des animaux abattus ne puisse pas être entièrement vendue dans la journée. Ceci est peu grave dans les villes et les gros bourgs, où les bouchers peuvent vendre ce qui leur reste le soir, au porte-à-porte (au besoin à crédit), ou le lendemain matin. Mais sur les marchés des villages peu importants, les bouchers n'ont d'autre solution que de faire sécher la viande invendue, ce qu'ils ne font qu'à regret.

C- la viande séchée.

On fait sécher tout ou partie de la viande des animaux abattus, au soleil ou au feu, sous forme de gros blocs (gigots) ou plus souvent de lanières, uniquement quand il n'est pas possible de la consommer ou de la vendre immédiatement. La viande séchée est donc fabriquée un peu partout par des bouchers à partir des invendus (os auxquels adhèrent des miettes de viande, mais aussi bons morceaux), et plus systématiquement par les populations qui vivent loin de tout marché et par conséquent de toute boucherie; dans la région des grands yacres notamment, les familles abattent de temps à autre un animal, et, après un bon repas de viande fraîche, font sécher ce qui reste et peuvent ainsi le conserver pendant quinze jours ou un mois; les bergers traitent de même les animaux malades, et les chasseurs les antilopes ou les phacochères qu'ils ont tués.

De la viande séchée est vendue au détail, par petits tas, sur tous les marchés. La production de la région des grands yacres, largement supérieure à la demande locale, est rassemblée et vendue en

gros à Guirvidig et à Mazera; sur ces deux marchés, on voit couramment, pendant la saison sèche, dix à vingt vendeurs qui présentent chacun quelques fagots de viande séchée; un fagot réunit ce qui a été obtenu à partir d'un bovin, ou d'un katambourou, ou de plusieurs petites antilopes. Ces vendeurs sont des chasseurs, parfois des bergers, plus souvent des commerçants qui prospectent les yaere, drainent la viande déjà préparée, ou abattent et traitent eux-mêmes les animaux malades qu'ils achètent à cet effet aux bergers.

D'autres commerçants s'approvisionnent à Guirvidig et à Mazera et revendent, en gros ou au détail, sur les marchés du Diamaré. Des courants commerciaux semblables existent des yaere vers Fort-Fourcau et vers Banki (frontière nigérienne) et de Banki vers Mora et le Nord des montagnes du Margui-Wandala.

La viande séchée n'est considérée, à juste titre, que comme un pis-aller, aussi bien par les consommateurs que par les producteurs. Ces derniers n'en tirent que des gains dérisoires: les commerçants qui prospectent les yaere paient 600 à 800 francs un bovin malade ou sa viande déjà séchée; les bouchers qui font sécher leurs invendus y perdent beaucoup. Les consommateurs préfèrent la viande fraîche; en particulier, les Musulmans craignent que la viande séchée ait été tirée d'un animal impur ou abattu par un païen; la viande séchée n'est donc consommée que par ceux qui ne trouvent pas de viande fraîche à acheter (campagnes isolées) ou par ceux qui manquent d'argent.

Le commerce de la viande séchée est beaucoup moins important que celui du poisson. S'il en est question ici, c'est surtout parce que son existence témoigne de l'impossibilité d'ajuster la production de viande fraîche à la consommation.

2°. problèmes divers de la boucherie.

a- l'organisation de la profession repose sur les Sarki-Pawa, c'est-à-dire sur des hommes étroitement liés aux cadres socio-politiques coutumiers, incompetents en matière d'inspection sanitaire, et dont certains (peut-être surtout dans les centres urbains) abusent de leur situation, en exigeant des cadeaux des autres bouchers, en leur imposant à des prix exagérés l'achat d'animaux qu'ils ont eux-mêmes fait venir de marchés éloignés, en empêchant leurs employés de devenir des entrepreneurs indépendants, en majorant les taxes réglementaires au détriment des bouchers venus d'autres villages sur "leur" marché.

D'autre part, l'obligation de payer une patente fait que beaucoup de petits bouchers, même dans les villes, travaillent clandestinement.

La fixation de barèmes officiels des prix (mercuriales) est illusoire. Comme ils ne sont respectés que dans les villes, pour les morceaux de choix, ils ne protègent que la clientèle aisée.

b- la main-d'oeuvre employée par les bouchers est en grande partie flottante, recrutée au jour le jour. Ces hommes vont de marché en marché; comme ils sont nombreux, beaucoup chôment. Quand ils ont été embauchés, ils travaillent généralement avec ardeur, mais sans compétence ni application; la qualité des cuirs s'en ressent. Enfin, leur rémunération n'est pas fixée; il est simplement prévu qu'ils prélèvent un peu de viande; cette quantité dépend surtout de l'audace de chacun: "On n'a pas besoin de les payer, disent des bouchers, ils volent".

c- le choix des animaux à abattre n'est pas toujours conforme à l'intérêt de l'élevage. Des bouchers abattent parfois de bons animaux de reproduction. Le Service de l'Elevage s'est efforcé d'empêcher l'abattage des femelles aptes à donner de bons produits (des femelles gravides ont parfois été présentées à l'abattoir de Maroua!);

mais il ne peut surveiller que les principaux marchés.

d- l'hygiène de la boucherie est souvent défectueuse. La viande, préparée et présentée en plein air, est souvent souillée par la poussière ou couverte de mouches.

L'inspection sanitaire n'a révélé que peu de cas de tuberculose bovine. Mais un bovin sur quatre est atteint de cysticercose. Les tentatives faites par le Service de l'Élevage pour que la viande parasitée soit mise à part et vendue à bas prix se sont heurtées à l'indifférence générale.

La majorité des clients achète n'importe quelle viande, tendre ou coriace, saine ou parasitée; il est vrai que les habitudes culinaires (cuisson généralement prolongée) diminuent les inconvénients des viandes de mauvaise qualité.

En définitive, les insuffisances de la boucherie sont nombreuses. Malheureusement, il est certain que les faits signalés ci-dessus sont étroitement liés à la pauvreté des populations du Nord du Cameroun; on ne peut espérer d'amélioration décisive que dans le cadre d'un développement économique général.

III. Tentatives d'industrialisation.

L'action menée par les pouvoirs publics en vue d'améliorer sur le plan économique, le rendement de l'élevage dans le Nord du Cameroun, s'est orientée principalement vers la recherche de débouchés extérieurs pour la production de viande de bœuf. Le problème a été posé ainsi: la production du Nord du Cameroun est supérieure à la demande locale de viande; comment faire parvenir l'excédent dans le Sud du pays, où les besoins sont mal satisfaits, étant entendu que l'expédition sur pied est impossible, à cause des risques de contamination qu'elle ferait courir au bétail de l'Adamaoua, et de la distance à parcourir? Existe-t-il d'autres débouchés, et, éventuellement, comment les atteindre? Peut-on, en créant de nouvelles conditions de commercialisation, favoriser l'amélioration de l'élevage?

Rappelons pour mémoire les essais de préparation et d'expédition de viande séchée ou salée faits pendant la dernière guerre mondiale pour ravitailler les troupes, et en 1950-51.

Deux projets ont finalement retenu l'attention: expédition de carcasses réfrigérées, fabrication de conserves. Le premier a conduit à la réalisation de l'abattoir de Salak; le second aboutira peut-être prochainement.

1°. l'abattoir de Salak.

En 1950-52, tandis que l'expédition de "viande chaude" par avion à partir de Maroua et de Kaélé était entreprise, sur une petite échelle et finalement sans succès, un projet officiel de "chaîne du froid" était élaboré pour l'ensemble du Cameroun: on prévoyait la construction de trois abattoirs pourvus d'installations de réfrigération, à Ngaoundéré, Garoua et Maroua, d'où les carcasses de bovins seraient expédiées par avion vers Yaoundé et Douala. Un établissement privé étant créé à Ngaoundéré par la Compagnie Pastorale et comme il apparaissait clairement que l'abattoir de Garoua pourrait difficilement être approvisionné, seul fut mené à son terme le projet de Maroua, qui suffit d'ailleurs à absorber les crédits initialement prévus pour les trois établissements.

Au début de 1954, dès l'ouverture de l'abattoir, construit par une société privée qui avait passé une convention avec les pouvoirs publics, des défauts de conception se manifestèrent. Construit à Salak, soit à 17 km. de Maroua, l'abattoir ne pouvait pas être utilisé par les bouchers de la ville, dont l'activité aurait assuré un fonctionnement minimum. Le site avait été choisi à proximité du nouveau terrain d'aviation, au bord d'une piste qui n'a jamais été construite, de sorte que les carcasses réfrigérées devaient être transportées sur 2 km. pour être chargées sur les avions.

D'autre part, les installations frigorifiques avaient été conçues trop petitement, pour des raisons d'économie, et si mal réalisées qu'il fallut immédiatement en refaire une bonne partie, puis subir constamment des pannes et faire des modifications et des réparations. En décembre 1958, leur fonctionnement a été suspendu. Depuis cette date, l'abattoir proprement dit est seul employé, sous la surveillance du Service de l'Elevage, et son utilisateur se sert d'une chambre frigorifique qu'il a installée près du terrain d'aviation.

A ces défauts techniques, qui ont lourdement pesé sur la rentabilité de l'établissement, se sont ajoutées pendant plusieurs années des difficultés d'ordre commercial:

- une rotation régulière des avions fut longue à mettre au point, surtout, semble-t-il, parce que le projet de 1952 n'avait pas étudié la question du fret de retour.

- la recherche de débouchés s'avéra difficile: le marché intérieur du Cameroun, ainsi que ceux de Brazzaville et Libreville, étaient déjà tenus par les expéditeurs de Ngaoundéré et Fort-Lamy; le Congo belge ne voulut importer de la viande que dans le cadre d'un circuit d'échanges qui ne put être équilibré; la Guinée espagnole et Fernando-Po achetaient des quantités notables en 1954-56, mais il fallut renoncer à ces expéditions dont le règlement ne pouvait être obtenu qu'après de longs délais.

- surtout, il fallut reconnaître que les possibilités d'approvisionnement ne permettaient pas d'alimenter l'abattoir, dont la capacité était prévue pour le traitement de 40 boeufs par jour, tout en donnant satisfaction aux acheteurs, qui demandaient des carcasses d'animaux en bon état d'embonpoint; on trouve en effet, sur les marchés du Diamaré, même compte tenu des arrivages de saison sèche en provenance du Tchad, une faible proportion de bovins pesant 350 kg ou plus. D'autre part, la viande des animaux lardés doit être déclassée à son arrivée à Douala ou à Yaoundé, aux dépens de l'expéditeur.

Ces difficultés ont rapidement provoqué l'échec du Comptoir des Viandes Africaines, qui s'était installé à Salak dès la mise en route de l'établissement. L'entreprise de Mr. Naasz, seule utilisatrice de l'abattoir, a pu s'adapter aux conditions du marché en orientant son activité principalement vers le traitement et l'expédition de moutons, de porcs et de "veaux" (taurillons en réalité). En 1960-62, elle a abattu en moyenne, par an :

80 gros bovins (carcasses de 200 kg)
700 veaux
120 chevaux
3.700 moutons
1.100 porcs
de la volaille.

La viande (160 à 170 tonnes par an) est expédiée en carcasses ou sous forme de charcuterie, surtout vers Douala et Yaoundé, accessoirement à Bangui, Brazzaville et Fort-Lamy.

L'équilibre ainsi obtenu est évidemment loin des espérances fondées à l'origine sur l'abattoir frigorifique de Salak; mais il montre les possibilités de l'élevage du petit bétail.

2°. le projet de conserverie de viande.

Il s'agit d'un projet très ancien, dont le Service de l'Élevage souhaitait la réalisation en même temps que celle des abattoirs frigorifiques. Alors que l'expédition de viande réfrigérée est une formule valable lorsqu'on dispose d'un bétail de bonne qualité, la conserverie utilise de préférence les bovins maigres, même lardés. Or les animaux de ce type encombrant les pâturages du Nord du Cameroun; la boucherie locale ne peut les absorber tous, et ils seraient incapables d'atteindre à pied le Sud de la Nigéria. Ajoutons que si l'abattoir de Salak avait réussi à traiter autant de bovins que prévu, il aurait, en éliminant les

meilleures bêtes, provoqué une sélection à rebours; au contraire, l'abattage massif de vieilles vaches stériles et de mâles efflanqués améliorerait la composition du cheptel. Ces arguments, exposés dans une note de Mr. Jeanin daté du 8-7-1952, sont toujours valables.

Les problèmes que pose la création d'une conserverie ont été étudiés depuis plusieurs années par Mr. Polderman; il suffit donc de les rappeler brièvement :

- où est-il préférable d'installer l'usine ? Des arguments plaident en faveur de Douala: fabrication moins coûteuse, proximité des centres de distribution et de consommation. Mais, en construisant l'usine à Salak, on éliminerait les risques et le coût du transport par avion de la viande fraîche destinée à la ravitailler. Récemment, les préférences d'une société intéressée par le projet allaient à Salak. Mais :

- trouvera-t'on dans le Diamaré assez de bétail pour approvisionner régulièrement l'usine ? Bien entendu, on peut construire une usine de capacité inférieure au chiffre d'abord prévu (100.000 têtes par an). Mais alors une autre question se pose avec plus d'acuité :

- peut-on produire de la viande de conserve à un prix compétitif ? On ne peut pas prévoir notamment quel sera l'effet d'une demande fortement accrue sur le prix du bétail local. Rappelons à ce propos que le prix du bétail sur pied qui a servi de base aux calculs exposés dans un rapport récent de la S.E.D.E.S. sur l'industrialisation du Cameroun est dépassé depuis longtemps. Cette question est étroitement liée à la suivante :

- trouverait-on des débouchés ? De toute façon, on se heurterait à la concurrence des produits importés. D'autre part, si l'usine traitait 10.000 têtes par an, sa production serait d'environ 600 tonnes, donc supérieure à la consommation actuelle du Cameroun. Il faudrait donc exporter, ou bien créer à l'intérieur

du pays des débouchés nouveaux. A ce sujet, on ne voit pas quel intérêt il y aurait à faire consommer de la viande de conserve, présentée en boîtes de forte capacité, par des collectivités (cantines, armée...) qui devraient la payer plus cher que la viande **fraîche**. Plus intéressante apparaît la recherche de formules nouvelles: fabrication de plats cuisinés adaptés aux goûts de la clientèle, ou de petites boîtes de viande de prix unitaire modéré.

Un autre projet, basé sur l'idée qu'il est nécessaire de produire un aliment peu coûteux, a été proposé: au lieu de viande en boîte, fabriquer des saucissons; cette production aurait l'avantage de ne pas nécessiter de gros investissements.

En définitive, c'est la faiblesse du revenu moyen de la population qui constitue l'obstacle principal; ceci est aussi vrai quand il s'agit d'établir un programme d'industrialisation qu'en ce qui concerne l'amélioration des méthodes de la boucherie traditionnelle.

CHAPITRE 11

CONCLUSION

I. Les problèmes.

1°. récapitulation des problèmes généraux

Du point de vue zootechnique: les maladies, notamment la trypanosomiase, ne sont pas réellement vaincues; la composition du cheptel est défectueuse; les besoins alimentaires des animaux sont dans l'ensemble mal satisfaits.

Du point de vue économique: les éleveurs commercialisent trop peu leur production; les débouchés locaux sont réduits, les débouchés extérieurs difficiles à atteindre.

Au total, les éleveurs du Nord du Cameroun sont loin de retirer de leur activité un revenu correspondant à l'importance du cheptel. Tout ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le bétail bovin, qui se trouve ici dans des conditions beaucoup moins bonnes, à tous égards, que dans l'Adamaoua.

2°. nuances régionales

Ces problèmes se posent partout, mais à des degrés différents selon les régions. Dans le Logone-et-Chari, la trypanosomiase est particulièrement dangereuse; la mobilité de beaucoup d'Arabes rend difficile l'action du Service de l'Elevage. Dans les montagnes du Margui-Wandala, surpeuplées, la production locale est inférieure à la consommation, bien que celle-ci soit limitée par la pauvreté des populations. Dans une grande partie du Diamaré, notamment le centre-ouest, le bétail bovin est beaucoup trop nombreux; ici, on peut parler d'une crise grave. Dans la région des yaere, les pâturages sont de plus en plus surchargés. Dans le Sud du Mayo-Danaï et le Sud-Est du Diamaré, l'élevage s'est développé, mais ses

produits y semblent particulièrement mal utilisés. Dans la Bénoué enfin, où les pâturages sont relativement étendus, la trypanosomiase freine l'augmentation du nombre des bovins, et les migrations des Mbororo restent une cause de soucis.

3°. interaction et évolution.

Les problèmes zootechniques sont liés entre eux (alimentation insuffisante et maladies; trypanosomiase et possibilités d'utilisation des pâturages...); ils sont liés aux problèmes commerciaux: l'insuffisance des débouchés et le bas niveau des prix n'encouragent pas les éleveurs à commercialiser leur production, les bovins maigres et malades ne peuvent pas être expédiés vers des débouchés lointains. Surtout, les insuffisances de l'élevage correspondent à tout un ensemble de données géographiques, techniques, économiques, sociales: milieu naturel difficile, faible productivité de l'agriculture, pression démographique, bas niveau de vie, structures sociales, attitudes psychologiques.

Au cours des dernières décades, les conditions de l'élevage ont évolué, certains facteurs de changement agissant dans des sens opposés. C'est ainsi que l'extension des cultures a permis à des populations de consommer plus de viande, mais aussi réduit les surfaces pâturables. De même, les succès de la lutte contre les maladies, dont chacun se félicite, ont permis l'augmentation du nombre des bovins, mais ont ainsi contribué à surcharger les pâturages; ceci parce que les débouchés et la commercialisation n'ont pas grandi aussi vite que la production. Du fait que tout n'évolue pas au même rythme, des distorsions apparaissent, la hiérarchie des problèmes se modifie. D'un point de vue très général, on peut dire que l'élevage transhumant était une formule valable, d'autant plus qu'il n'obligeait pas, ici, à parcourir de très longues distances, tant que les hommes et le bétail étaient peu nombreux par rapport aux superficies utilisables; ces conditions ont disparu, le type d'élevage a subsisté.

II. Options.

Du fait que tout se tient, on espère parfois, en agissant sur un point précis, provoquer une évolution d'ensemble dans une direction déterminée. Par exemple, on considère une nouvelle formule commerciale comme le "Sésame, ouvre-toi !" grâce auquel l'élevage africain entrera dans des voies nouvelles.

Malheureusement, l'expérience montre que, même quand une telle formule réussit en soi, ses effets sur l'environnement sont moindres, ou sont autres, que ceux que l'on avait prévus. Certes, il faut s'efforcer de découvrir les éléments d'un problème global dont l'évolution peut, à un moment donné, avoir des conséquences décisives; mais il faut aussi, en même temps, agir sur les autres termes, et ne négliger aucune possibilité.

Pour le cheptel bovin du Nord du Cameroun, la création d'une conserverie a de fortes chances d'être bénéfique (c'est surtout du point de vue de sa propre rentabilité que ses résultats sont douteux); mais elle pourrait, en élevant les prix, amener une baisse de la consommation locale de viande de boucherie, à moins que le niveau de vie des populations ne s'élève en même temps, grâce à un développement économique d'ensemble.

D'autre part, pourquoi ne pas, en accord avec les pays voisins, étudier l'amélioration des conditions du commerce international dirigé vers la basse-Nigéria ? La puissance de ces courants commerciaux montre qu'ils correspondent à des données géographiques et économiques fondamentales. Il est vrai que dans ce domaine, il faudrait d'abord mettre en question le maintien des droits de douane, dont l'existence gêne les efforts destinés à établir des statistiques fidèles, à exercer une surveillance sanitaire rigoureuse, à canaliser les courants commerciaux sur des itinéraires convenablement aménagés.

Même s'il est possible d'améliorer, en agissant sur le commerce du bétail, les conditions de l'élevage, une action directe dans le domaine de la production reste absolument nécessaire. Or cette action est jusqu'à présent insuffisante, parce que le Service de l'Elevage dispose de moyens que l'on ne peut que juger dérisoires, compte tenu de la place que tient l'élevage dans l'économie des populations du Nord du Cameroun, et du rôle qu'il pourrait jouer dans le passage de l'économie de subsistance à une économie ouverte sur l'extérieur. Dans un ensemble régional étendu, difficile à parcourir, éloigné de la capitale du pays, le personnel du secteur Nord doit s'occuper de 600.000 bovins au moins, et de plus d'un million d'ovins et de caprins. Deux docteurs vétérinaires, tel est depuis plusieurs années l'effectif "normal" de l'encadrement. L'effectif des infirmiers qualifiés a augmenté depuis l'ouverture d'un centre de formation à Maroua; mais il reste insuffisant. Et comment ne pas s'étonner du manque de moyens matériels ? Pour faire leurs tournées, il est arrivé à tel chef de sous-secteur d'utiliser sa voiture personnelle, à des infirmiers de louer à leurs frais des bicyclettes. Dans ces conditions, il n'est pas possible de faire face, constamment, à des tâches multiples : travail de laboratoire, consultations, contrôle des migrations, campagnes de vaccination, prospection et surveillance des foyers d'épizootie. Comme une armée en campagne, le Service de l'Elevage devrait disposer en permanence de moyens couvrant largement les besoins ordinaires, et de "réserves logistiques" lui permettant d'intervenir rapidement et massivement partout où un effort particulier se révèle brusquement nécessaire.

Depuis 25 ans, le Service de l'Elevage n'a pu accomplir avec continuité et succès que sa tâche la plus urgente : contenir la menace des grandes épizooties. Il doit pouvoir, non seulement élargir la lutte sur le plan sanitaire, vaincre la trypanosomiase et les maladies des jeunes bovins et du petit bétail qui font subir à l'économie camerounaise, chaque année, de lourdes pertes, mais

entreprendre sur une grande échelle l'amélioration du cheptel, et aborder de front le problème fondamental de l'alimentation du bétail.

Dans ce domaine, deux voies semblent possibles. D'une part, l'organisation de l'utilisation des pâturages naturels, notamment des yaere (réserves, rotation des troupeaux, hydraulique, essais d'enrichissement par modification de la flore); cette formule ne changerait pas radicalement les méthodes extensives d'élevage. D'autre part, la "révolution fourragère"; l'adoption de cette deuxième formule signifierait un bouleversement complet des genres de vie et de la mentalité des éleveurs; elles devrait être appliquée d'abord aux régions très peuplées, où sa nécessité apparaît plus urgente.

De toutes façons, le problème de l'étendue et de la nature des pâturages ne peut être bien réglé que dans le cadre de plans d'aménagement établis à l'échelon du terrain villageois, de la région, du pays tout entier, et tenant compte de toutes les nécessités du développement économique et social. Ceci, bien entendu, intéresse tous les Services publics.

Autre problème: jusqu'à présent, le Service de l'Elevage qui devait consacrer l'essentiel de son activité à la lutte contre les épizooties les plus meurtrières, s'est intéressé principalement aux bovins, les plus menacés. A supposer que son action puisse être élargie à l'amélioration de tous les aspects de l'élevage, doit-il faire porter encore la majorité de ses efforts sur les bovins, ou les orienter au bénéfice du petit bétail ?

Du point de vue des possibilités de développement économique, de très forts arguments existent en faveur du petit bétail (alors que l'élevage des bovins paraît avoir un bel avenir dans l'Adamaoua). Dans le Nord du Cameroun, ovins et caprins résistent mieux aux maladies et utilisent mieux les ressources

végétales. D'autre part, ils sont prolifiques et atteignent en moins d'un an l'âge adulte; le capital que représente un troupeau de petit bétail a donc une rotation rapide; ceci importe beaucoup, quand il s'agit de faire sortir des populations pauvres de l'économie de subsistance. Ajoutons que dans le Nord du Cameroun l'élevage du petit bétail est presque toujours sédentaire, que de nombreux éleveurs ont déjà l'habitude d'apporter un complément important de nourriture à quelques-uns de leurs moutons et chèvres, que certains en pratiquent même l'élevage spéculatif. On peut voir dans ces faits au moins l'embryon des méthodes intensives d'élevage.

Il est vrai que le petit bétail abîme la végétation arbustive; mais ceci est vrai surtout dans le cadre de l'élevage extensif. D'autre part, il est généralement gardé par les enfants, de sorte que la scolarisation peut gêner son développement; mais la surveillance serait plus facile dans des terroirs villageois aménagés.

Il faut une fois de plus considérer à part les régions les plus peuplées; c'est là sans doute que l'élevage des ovins et caprins (et aussi des porcs) devrait être encouragé. Il semble d'ailleurs que les Peuls du centre du Diamaré ont tendance à s'intéresser de plus en plus aux ovins, même aux dépens des bovins, dont l'entretien pose tant de problèmes pratiques.

Un effort en faveur de l'amélioration de l'élevage du petit bétail serait facilité, au cours des années qui viennent, par le fait que la Fête du Mouton, qui assure de larges débouchés locaux, surtout pour les animaux bien soignés, a lieu pendant la saison sèche, au moment où les ruraux ont des disponibilités monétaires relativement fortes.

En ce qui concerne un choix éventuel entre ovins et caprins, il faut noter que les caprins présentent au plus haut degré les avantages du petit bétail (rusticité, prolificité) et ses défauts (action sur le milieu végétal).

III. Enquêtes

Quelles que soient les décisions prises, il conviendra, afin d'en observer les effets et afin de préciser de plus en plus les modalités de l'action des pouvoirs publics, d'étudier minutieusement l'évolution de l'élevage et du commerce du bétail, en menant des enquêtes bien coordonnées, tenant compte des différences régionales et périodiquement renouvelées :

- étude des milieux naturels
- prospection de l'état sanitaire du bétail, recherches en vue de l'amélioration des races
- recensements portant sur toutes les espèces élevées: effectifs, composition, prolificité, mortalité, répartition entre petits et grands propriétaires
- enquêtes sur les budgets des éleveurs: entrées et sorties d'argent consacrées à l'élevage et à la consommation de viande; taux de commercialisation
- enquêtes sur les courants commerciaux, à mener sur les marchés, et, en ce qui concerne les courants internationaux, en accord avec les pays voisins.
- étude précise, c'est-à-dire longue et difficile, de la formation des prix de revient et des marges commerciales.

Tout ceci n'aura de valeur qu'à condition d'être inclus dans un programme général d'inventaire économique et social comportant notamment l'établissement de monographies dans lesquelles chaque région sera décrite sous tous ses aspects. Il s'agit donc d'un travail considérable, mais nécessaire; planifier le développement économique et social sans bien connaître les réalités à transformer est rigoureusement illusoire.

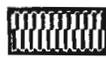
12°

14°

16°

RÉGIONS NATURELLES

CARTE 1



Massifs montagneux



Zones périodiquement inondées

Echelle: 1:2.500.000

0 25 50 75 100 km

10°

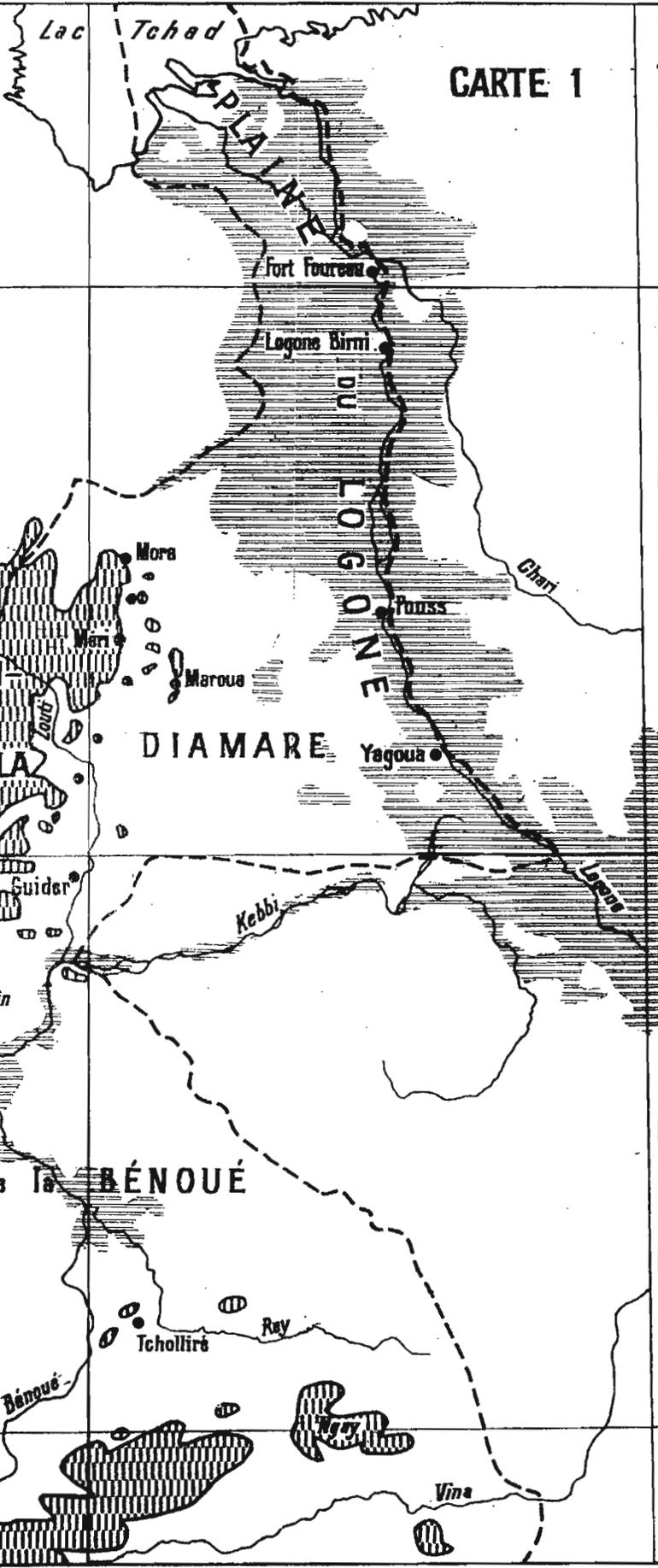
8°

12°

6°

4°

16°

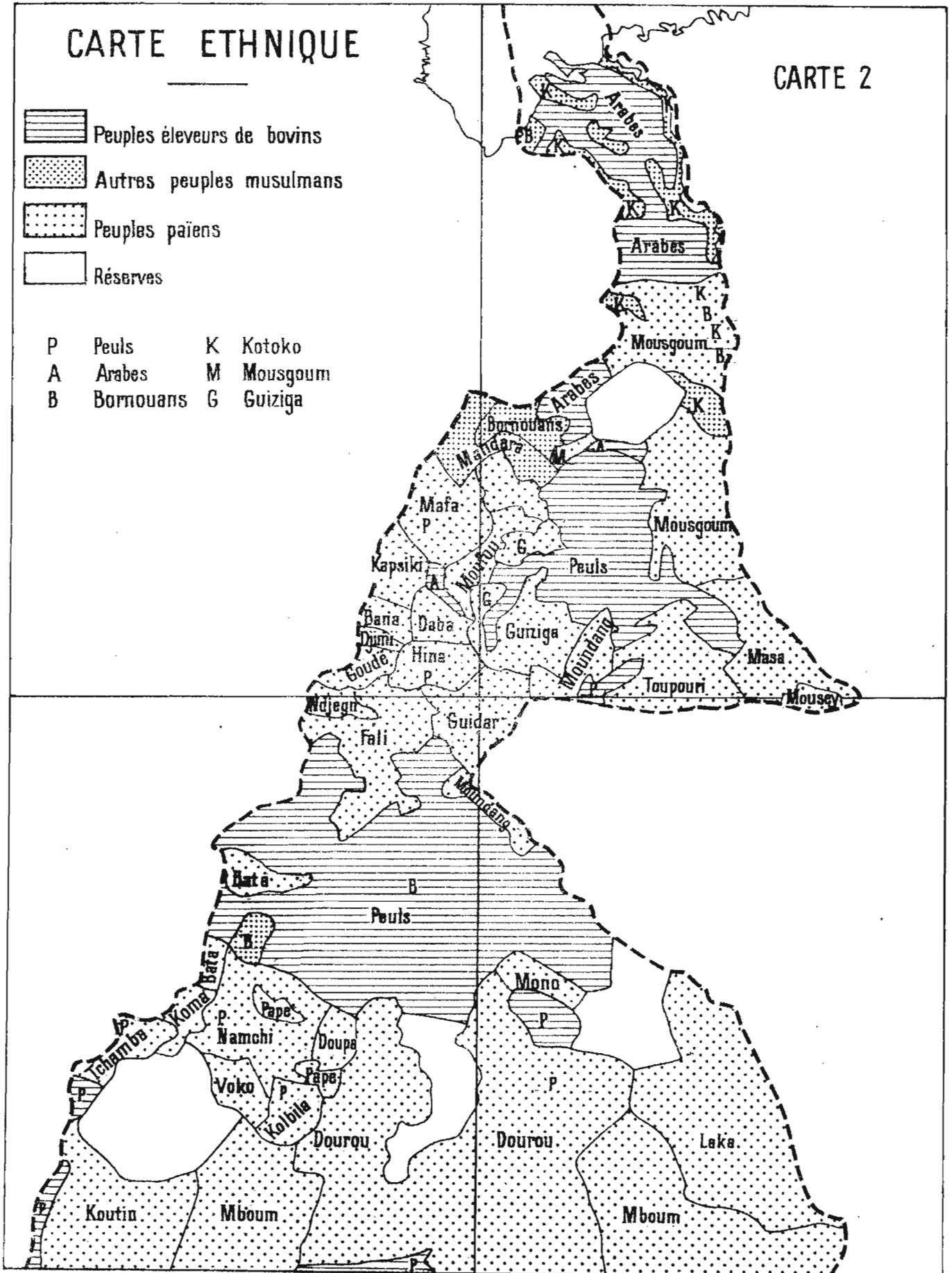


CARTE ETHNIQUE

CARTE 2

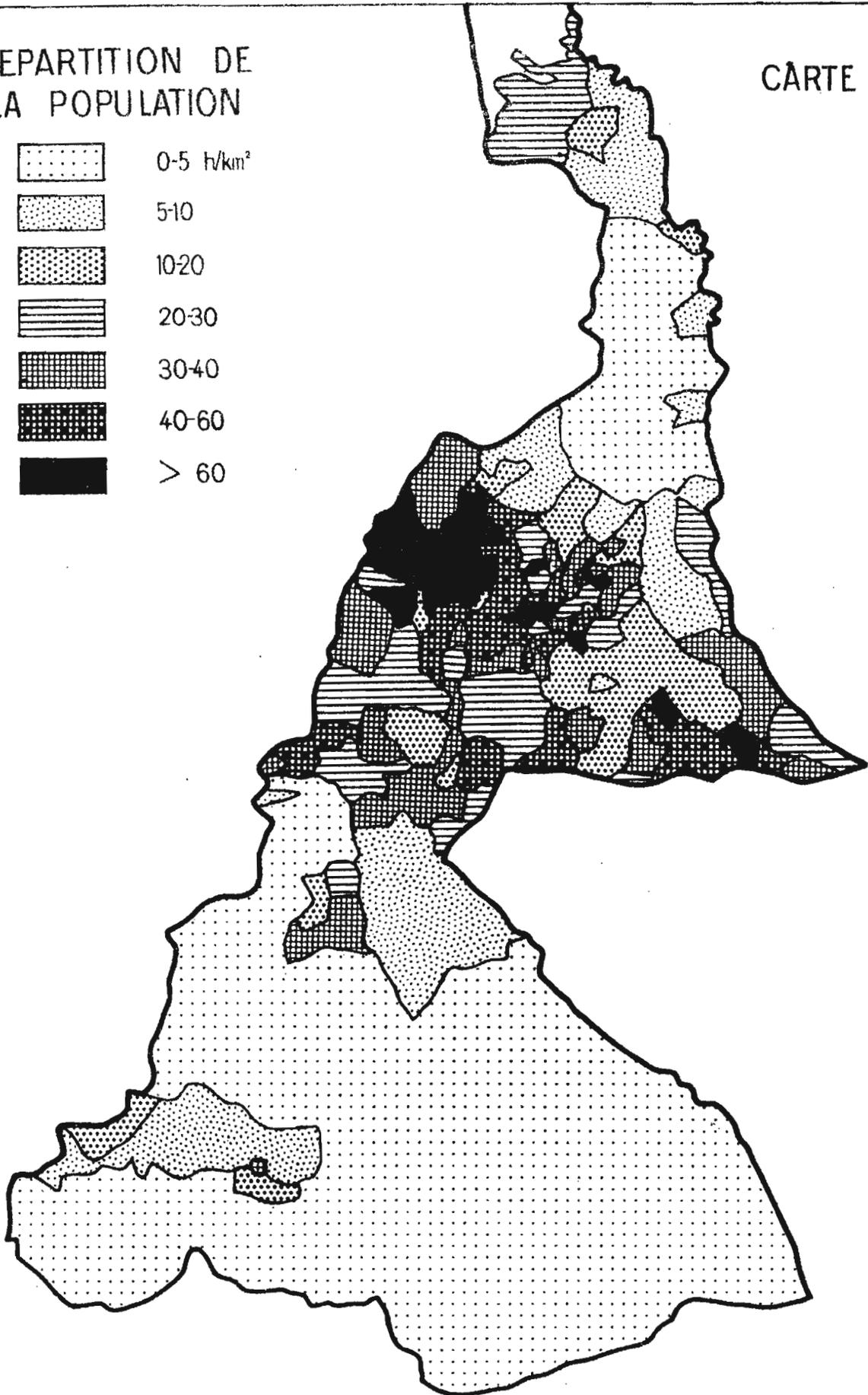
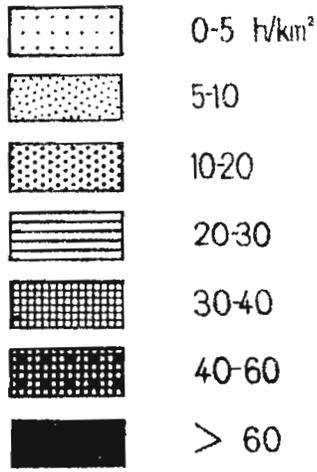
-  Peuples éleveurs de bovins
-  Autres peuples musulmans
-  Peuples païens
-  Réserves

- | | | | |
|---|-----------|---|----------|
| P | Peuls | K | Kotoko |
| A | Arabes | M | Mousgoum |
| B | Bornouans | G | Guiziga |



REPARTITION DE LA POPULATION

CARTE 3

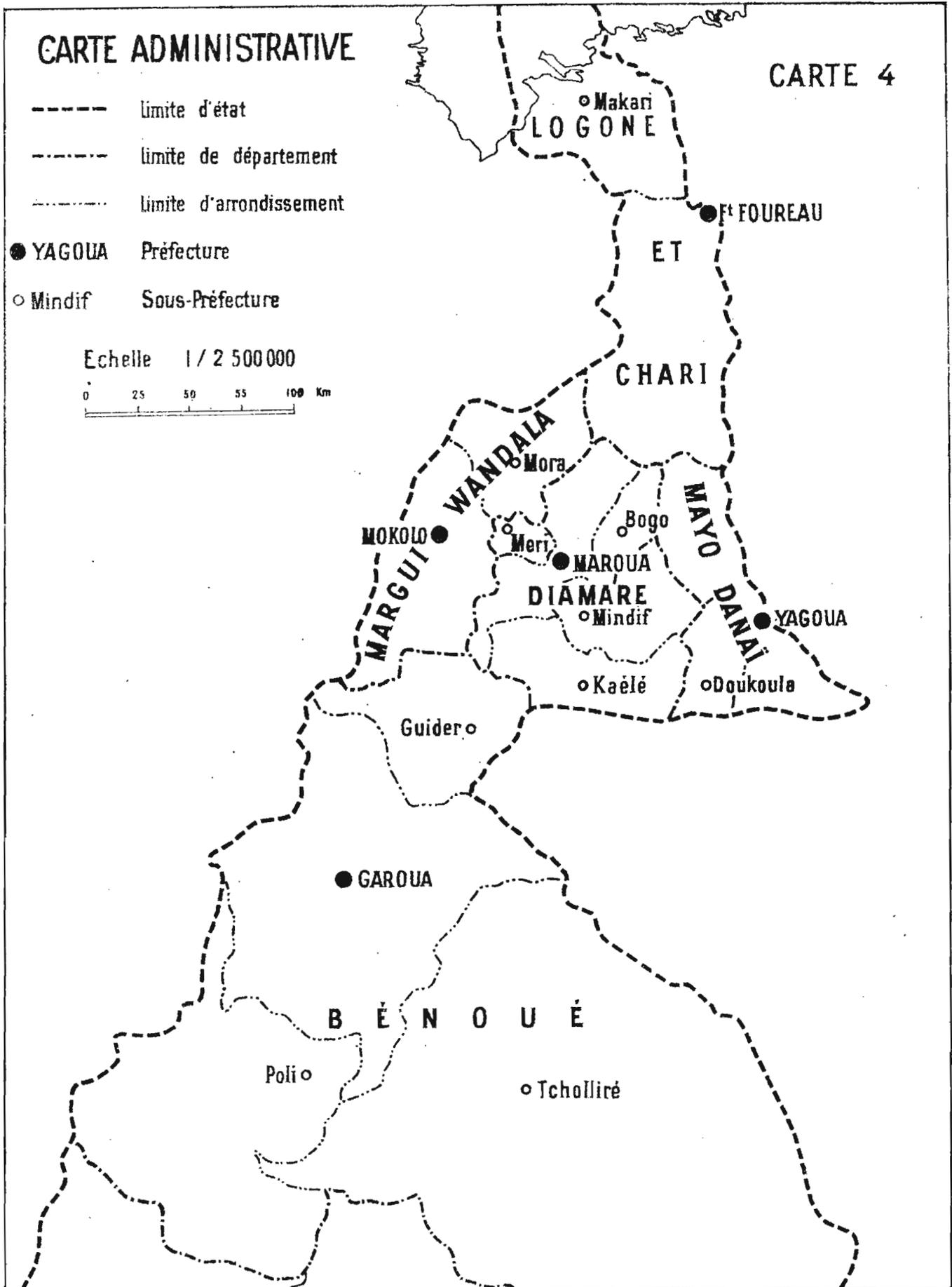
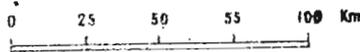


CARTE ADMINISTRATIVE

CARTE 4

- limite d'état
- - - - - limite de département
- limite d'arrondissement
- YAGOUA Préfecture
- Mindif Sous-Préfecture

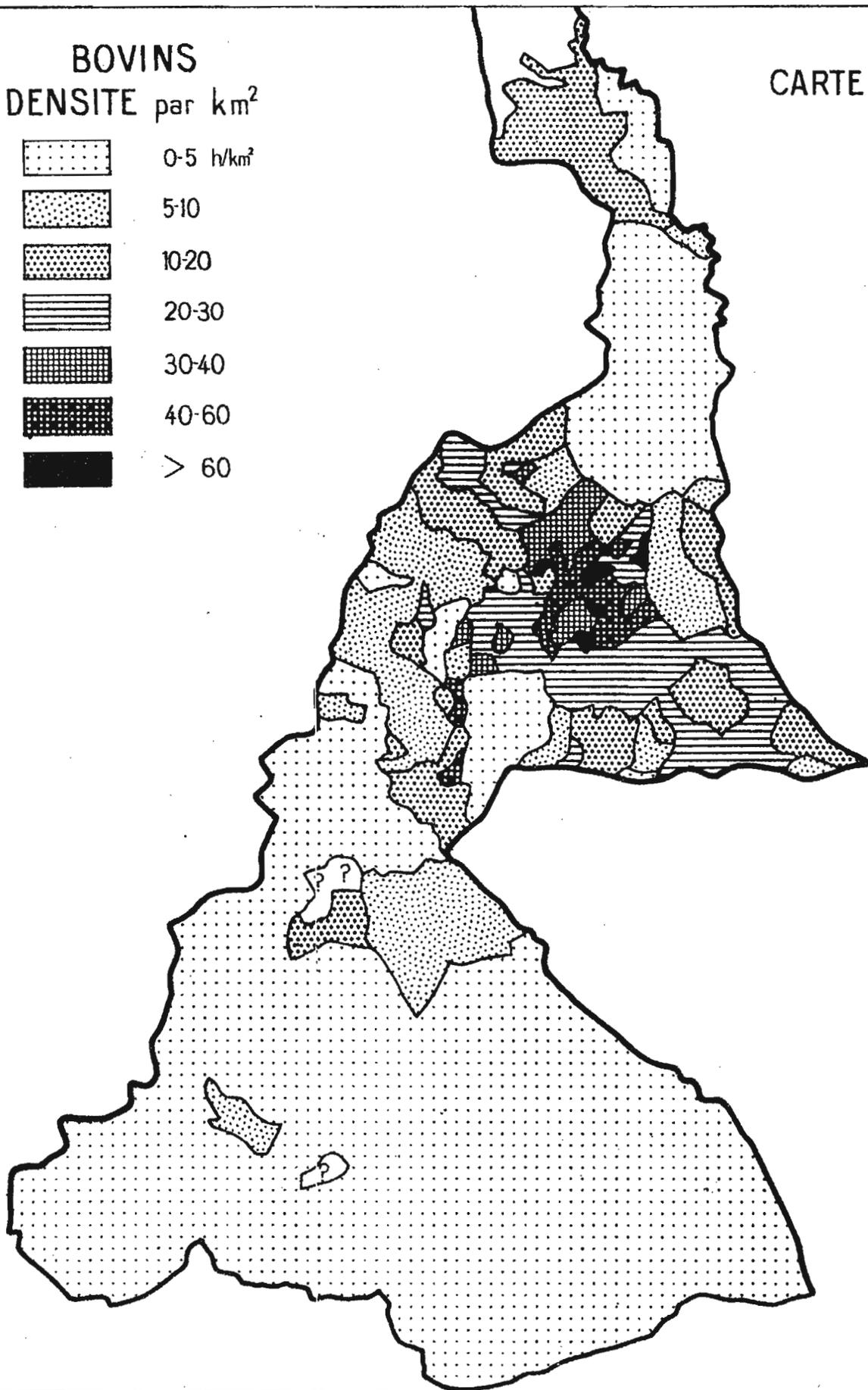
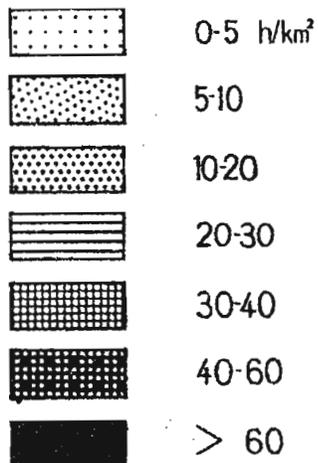
Echelle 1 / 2 500 000



BOVINS

DENSITE par km²

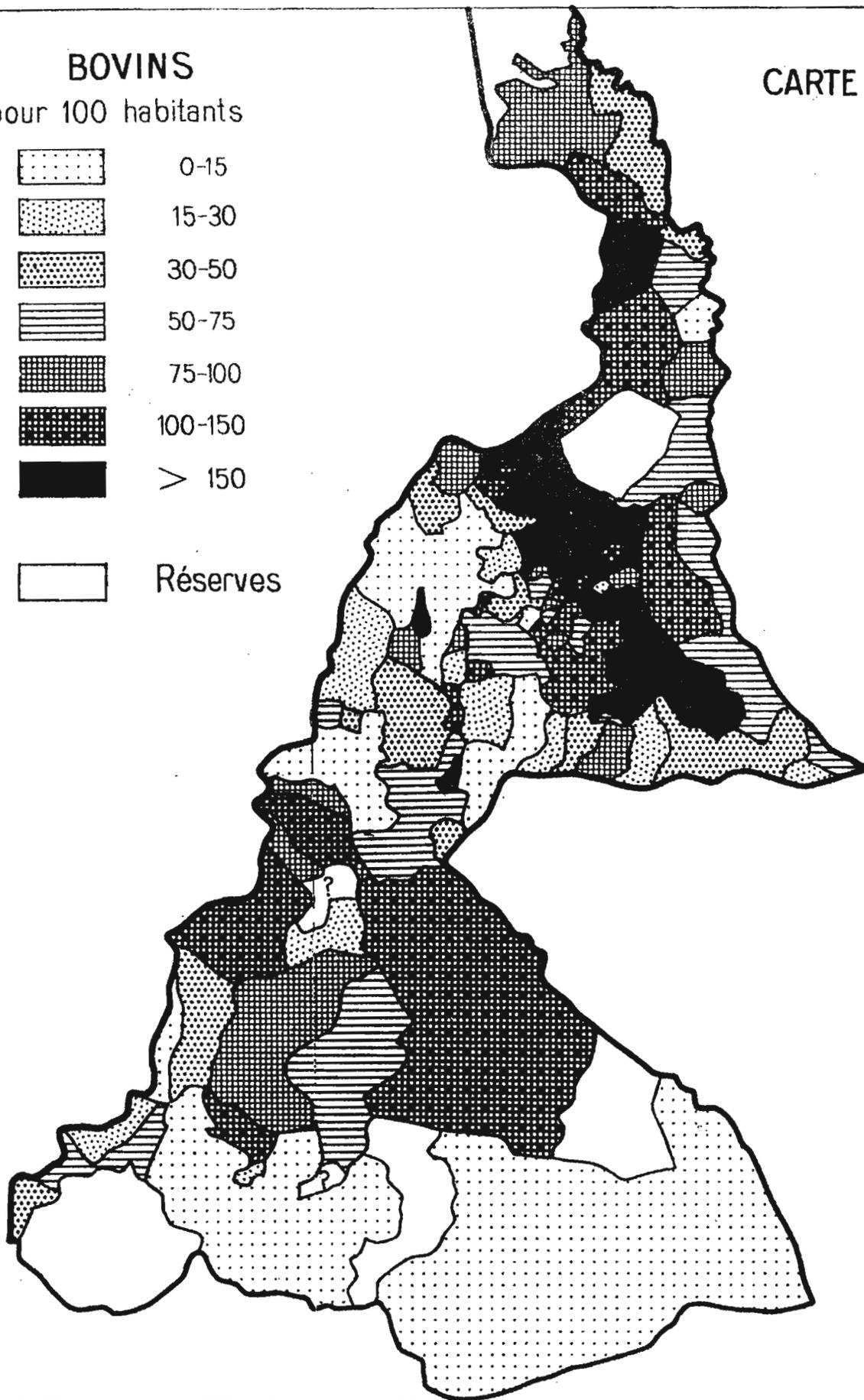
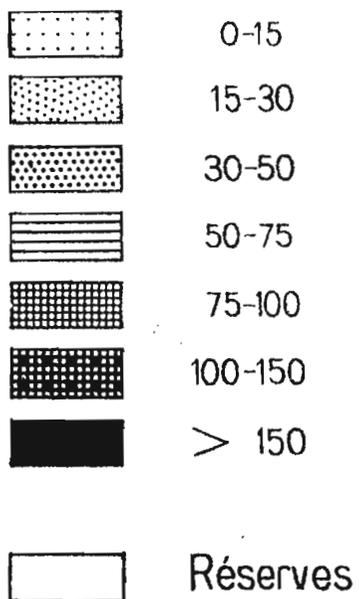
CARTE 5



BOVINS

pour 100 habitants

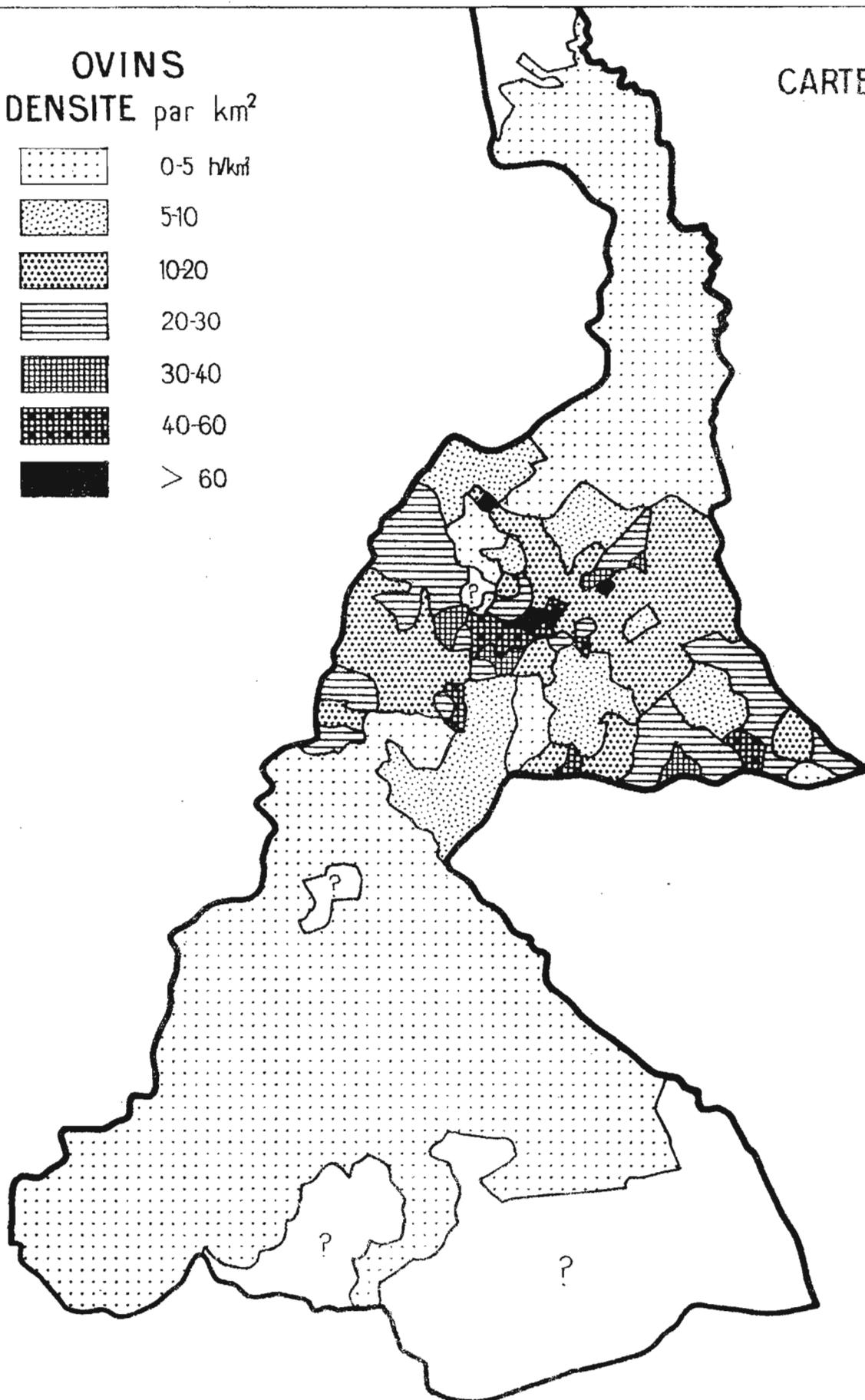
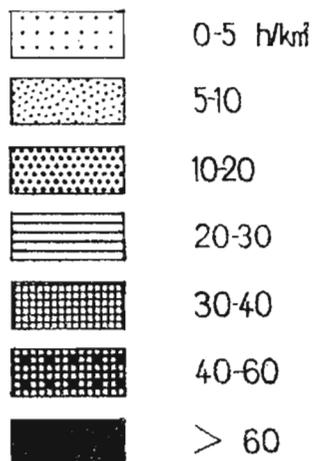
CARTE 6



OVINS

DENSITE par km²

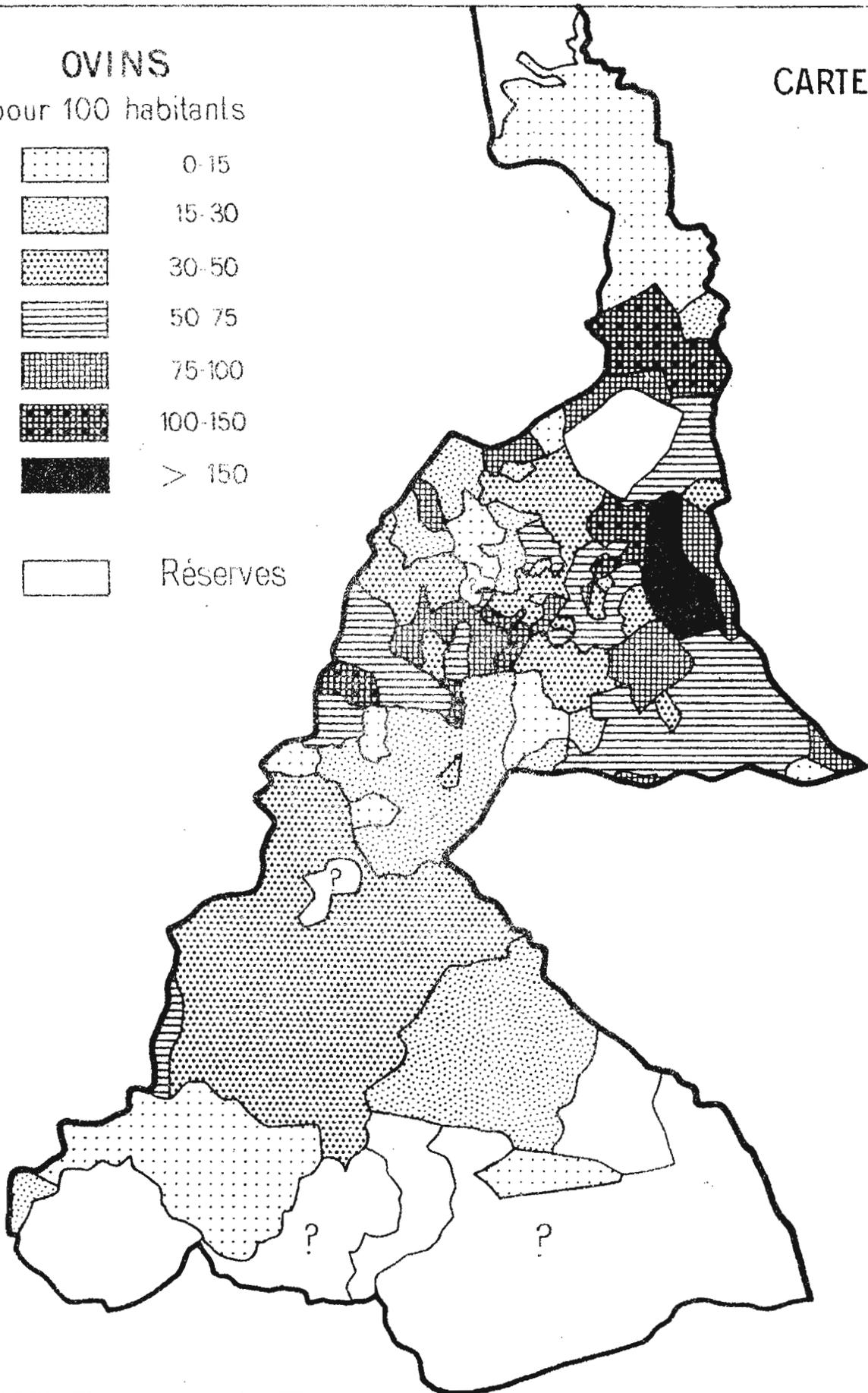
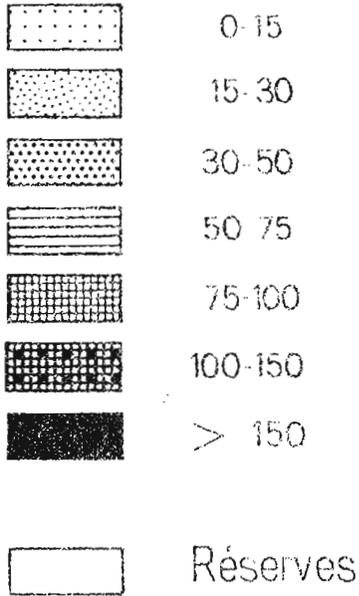
CARTE 7



OVINS

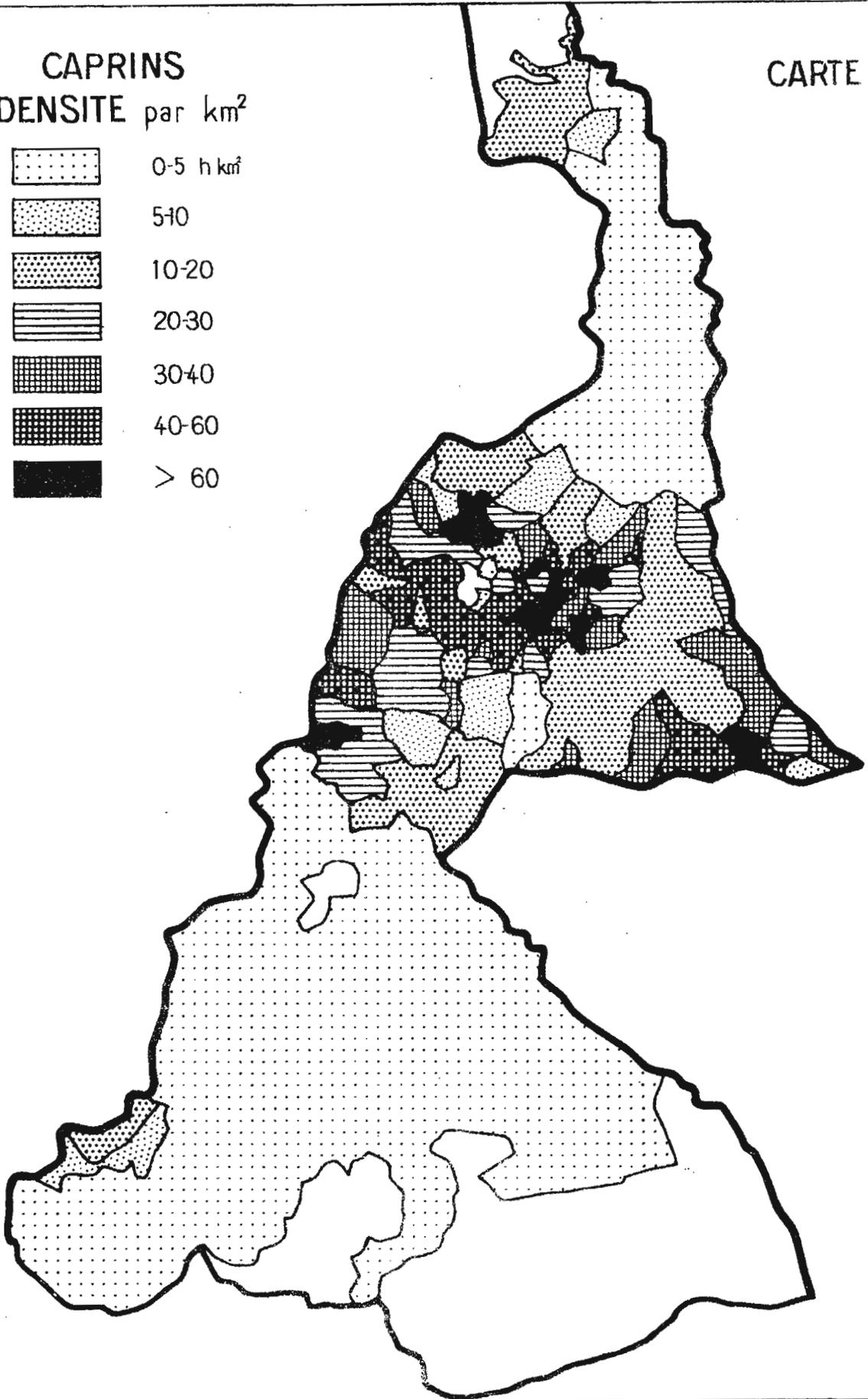
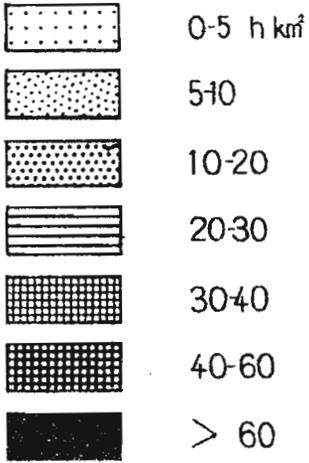
pour 100 habitants

CARTE 8



CAPRINS
DENSITE par km²

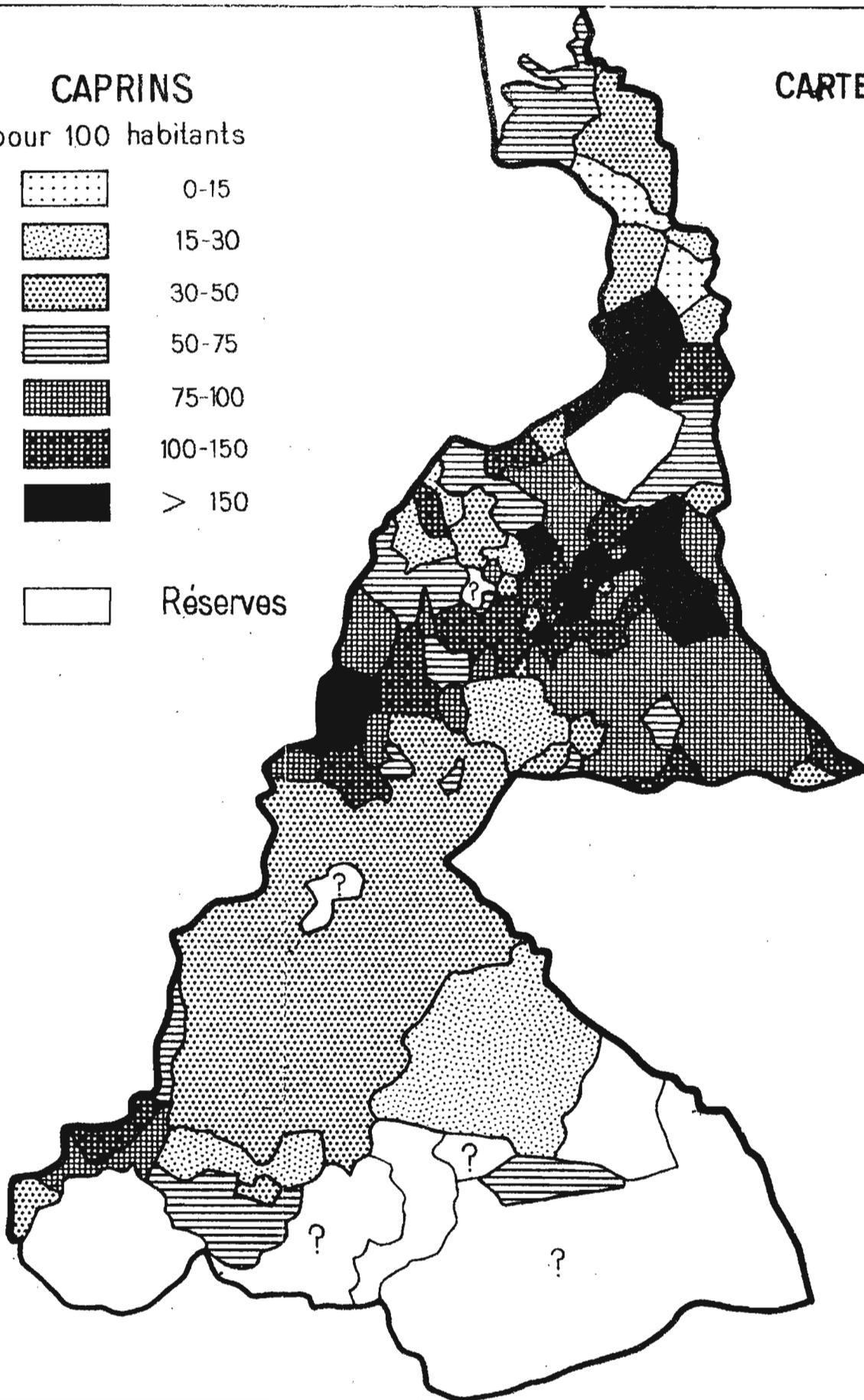
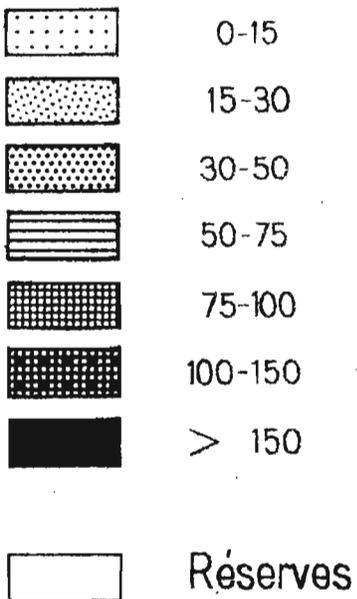
CARTE 9



CAPRINS

pour 100 habitants

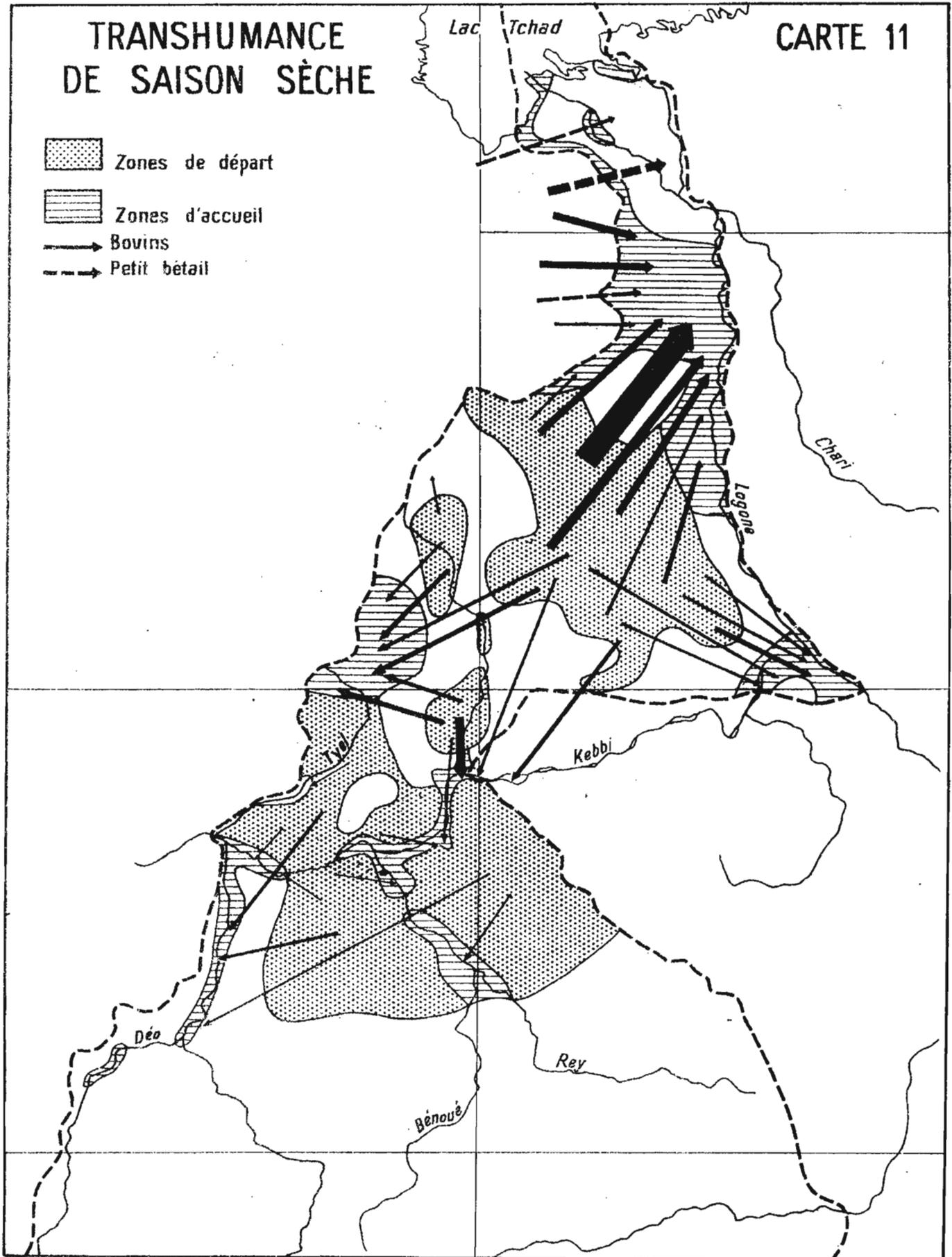
CARTE 10



TRANSHUMANCE DE SAISON SÈCHE

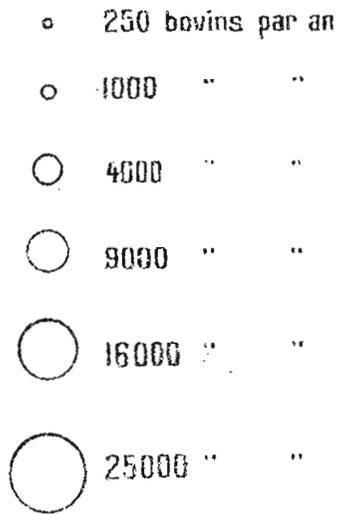
CARTE 11

-  Zones de départ
-  Zones d'accueil
-  Bovins
-  Petit bétail



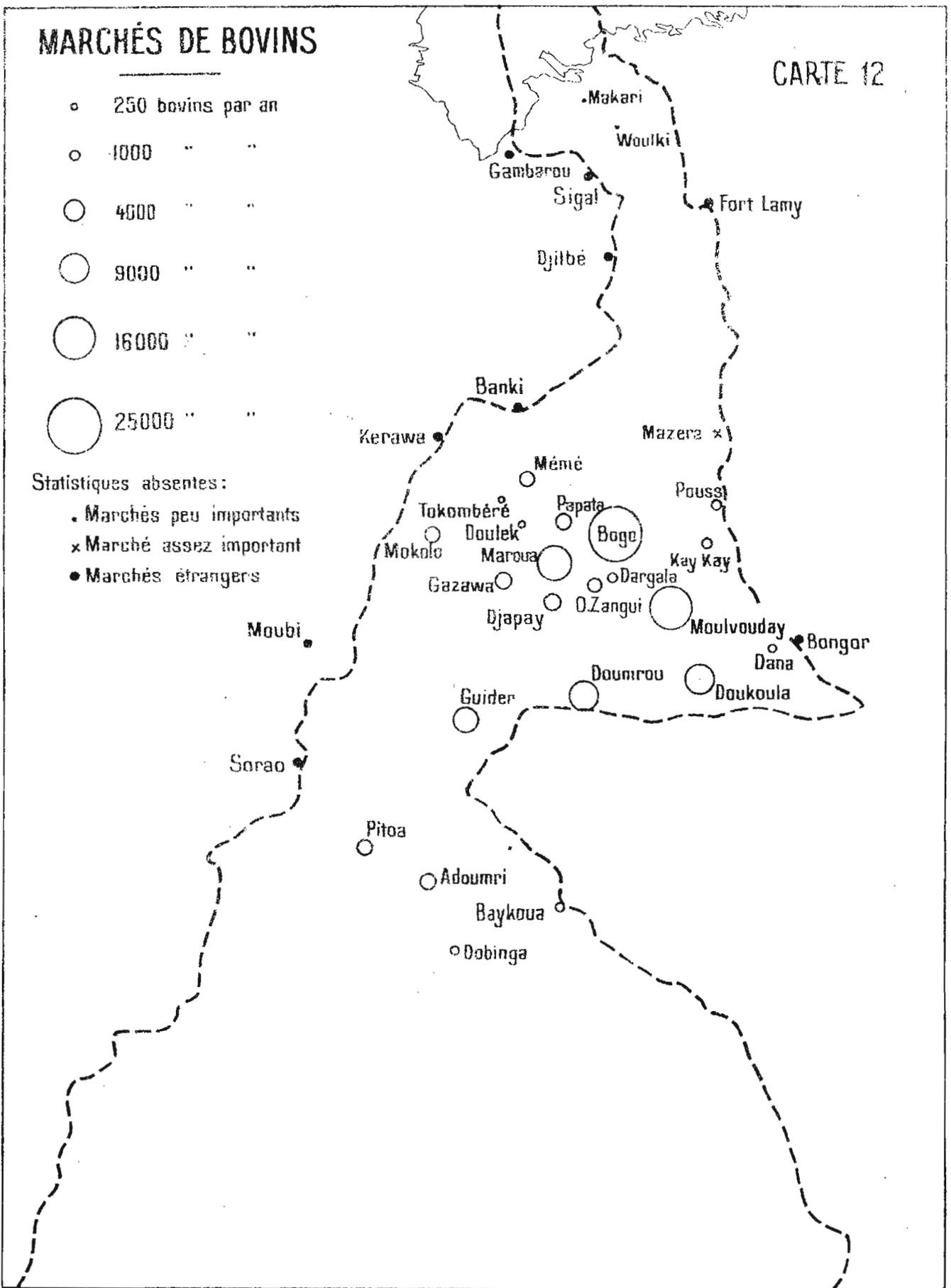
MARCHÉS DE BOVINS

CARTE 12



Statistiques absentes:

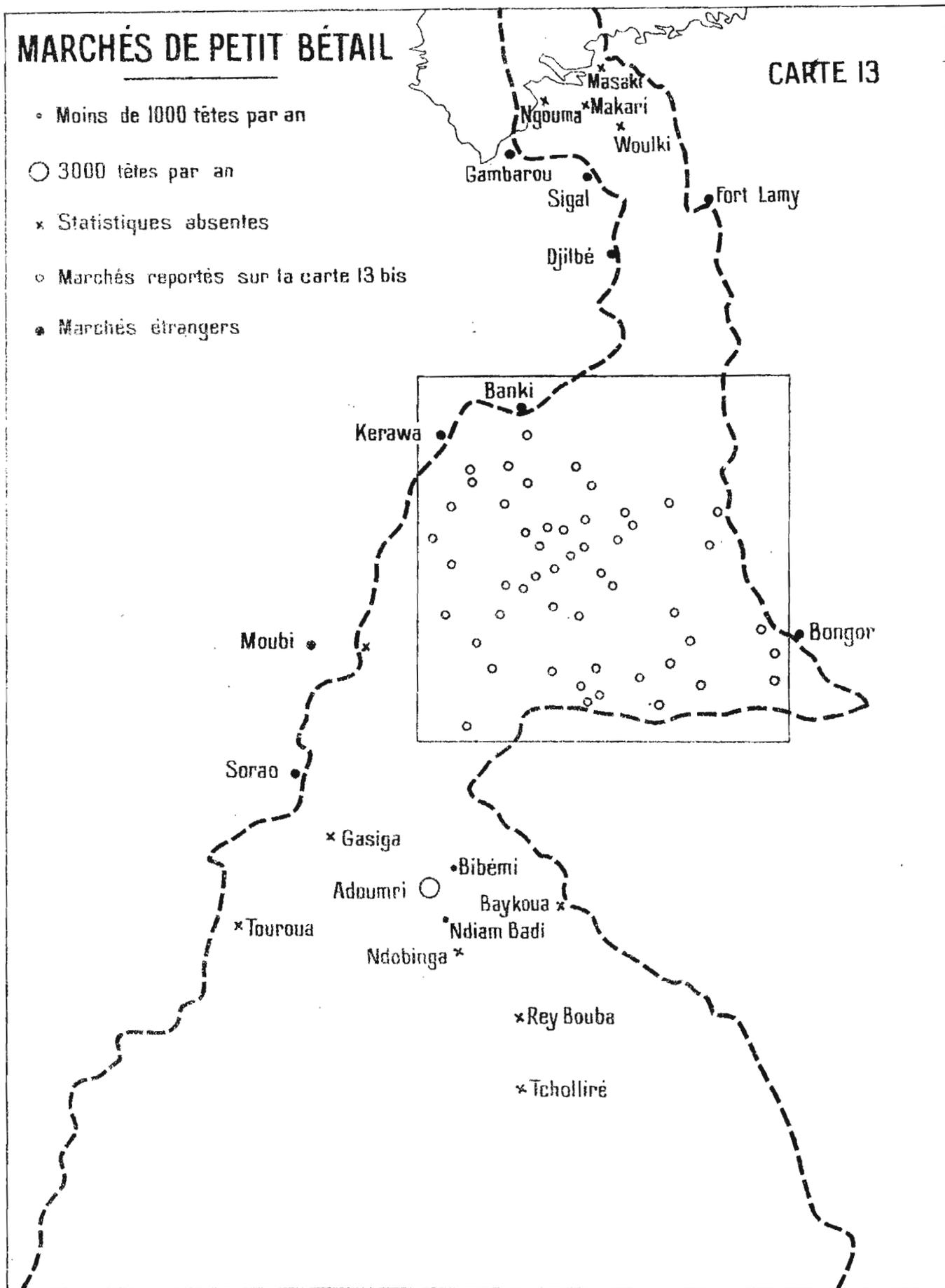
- Marchés peu importants
- × Marché assez important
- Marchés étrangers



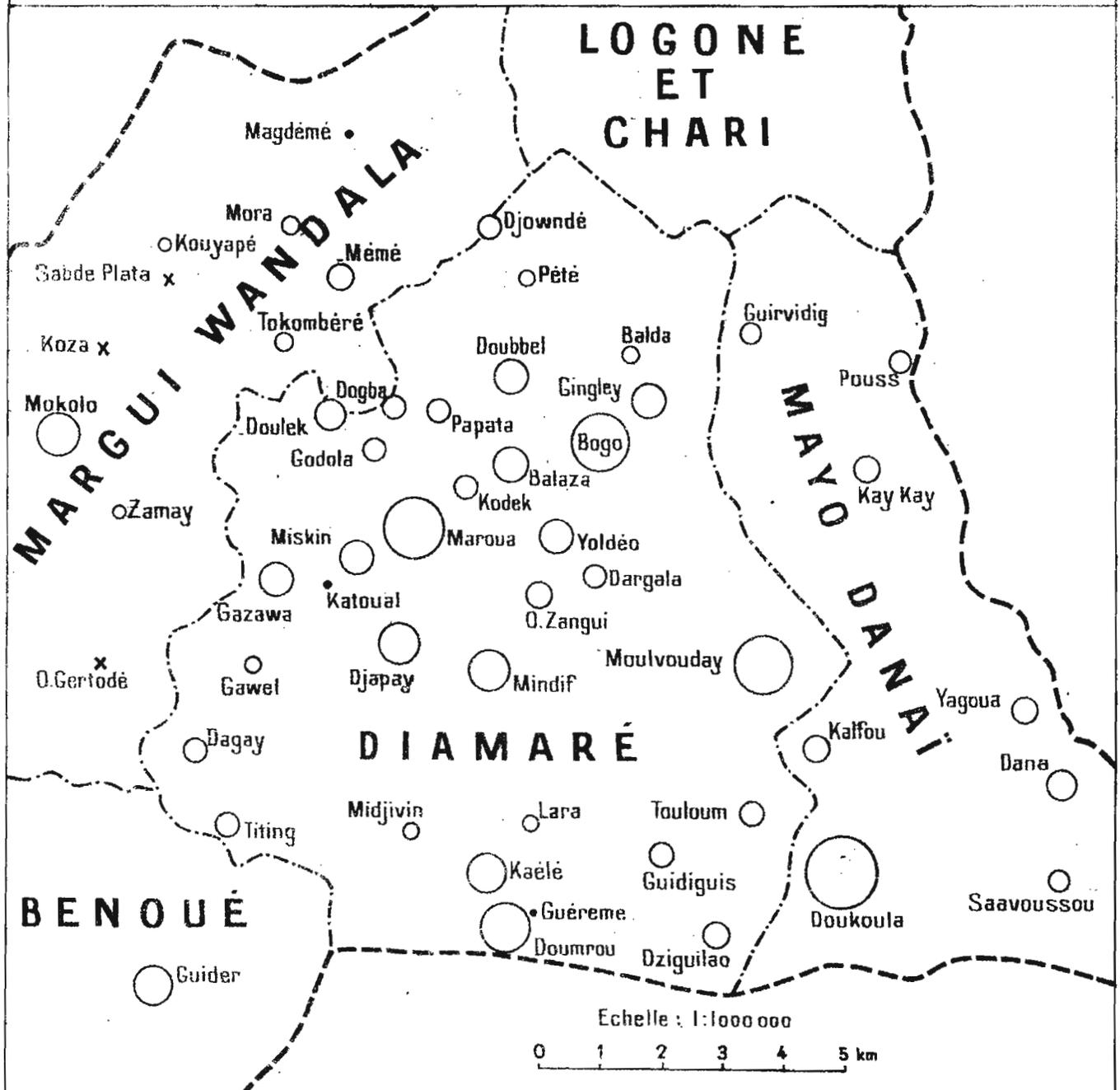
MARCHÉS DE PETIT BÉTAIL

CARTE 13

- Moins de 1000 têtes par an
- 3000 têtes par an
- × Statistiques absentes
- ◊ Marchés reportés sur la carte 13 bis
- Marchés étrangers



MARCHÉS DE PETIT BÉTAIL



MARCHÉ DES CAPRINS À KODEK

Le 28_4_1963

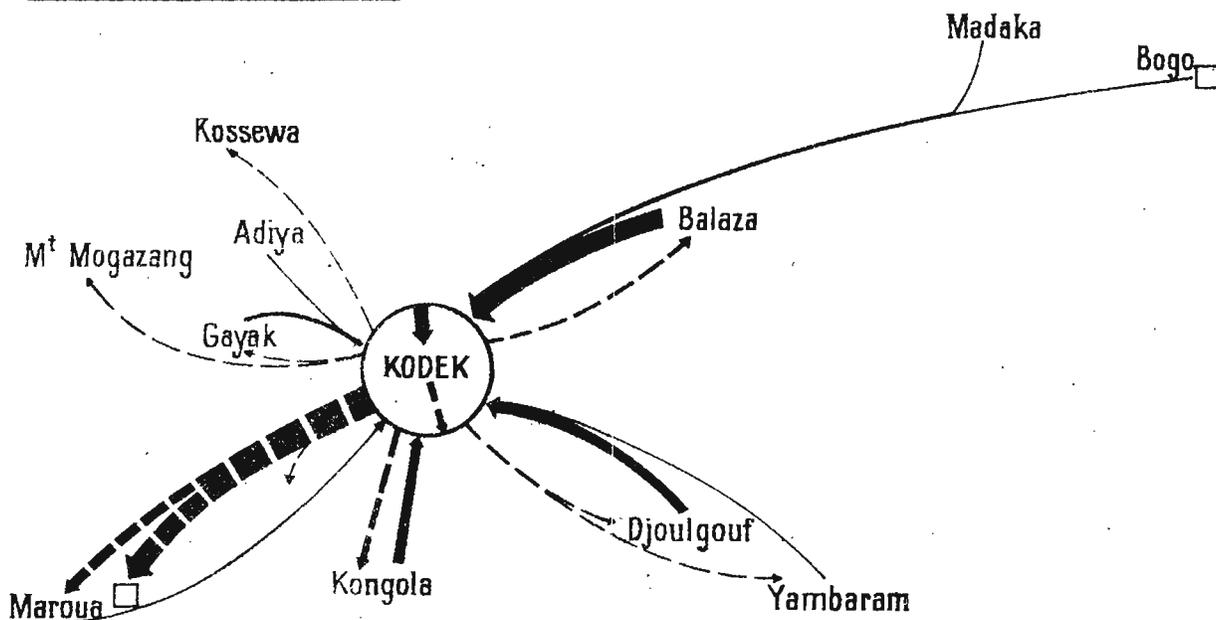
CARTE 14

□ Marchés

← Animaux mis en vente

→ Animaux achetés

0 5 10 km



Service Carto. IRGAM.

Effectifs : 94 vendeurs pour 160 animaux
57 acheteurs pour 139 animaux

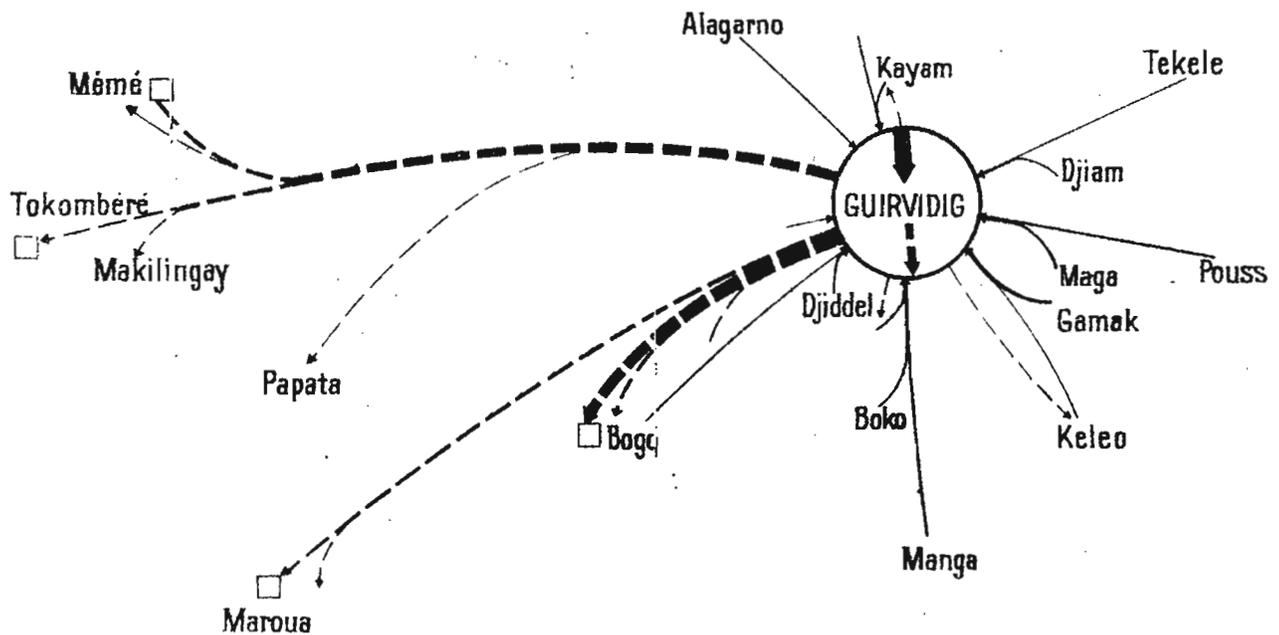
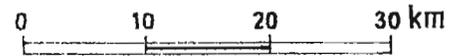
Dans le cercle : animaux mis en vente ou achetés par des habitants du canton de Kodek.

MARCHÉ DES OVINS À GUIRVIDIG

Le 5_5_1962

CARTE 15

- Marchés
- ←■ Animaux mis en vente
- Animaux achetés



Service Carto I.R.C.A.M.

Effectifs : 54 vendeurs pour 112 animaux
37 acheteurs pour 102 animaux

Dans le cercle : animaux mis en vente ou achetés par des habitants de Guirvidig ou des villages voisins (rayon: 6 km.).

MARCHÉ DES BOVINS A MOULVOUDAY

Le 25-5-62

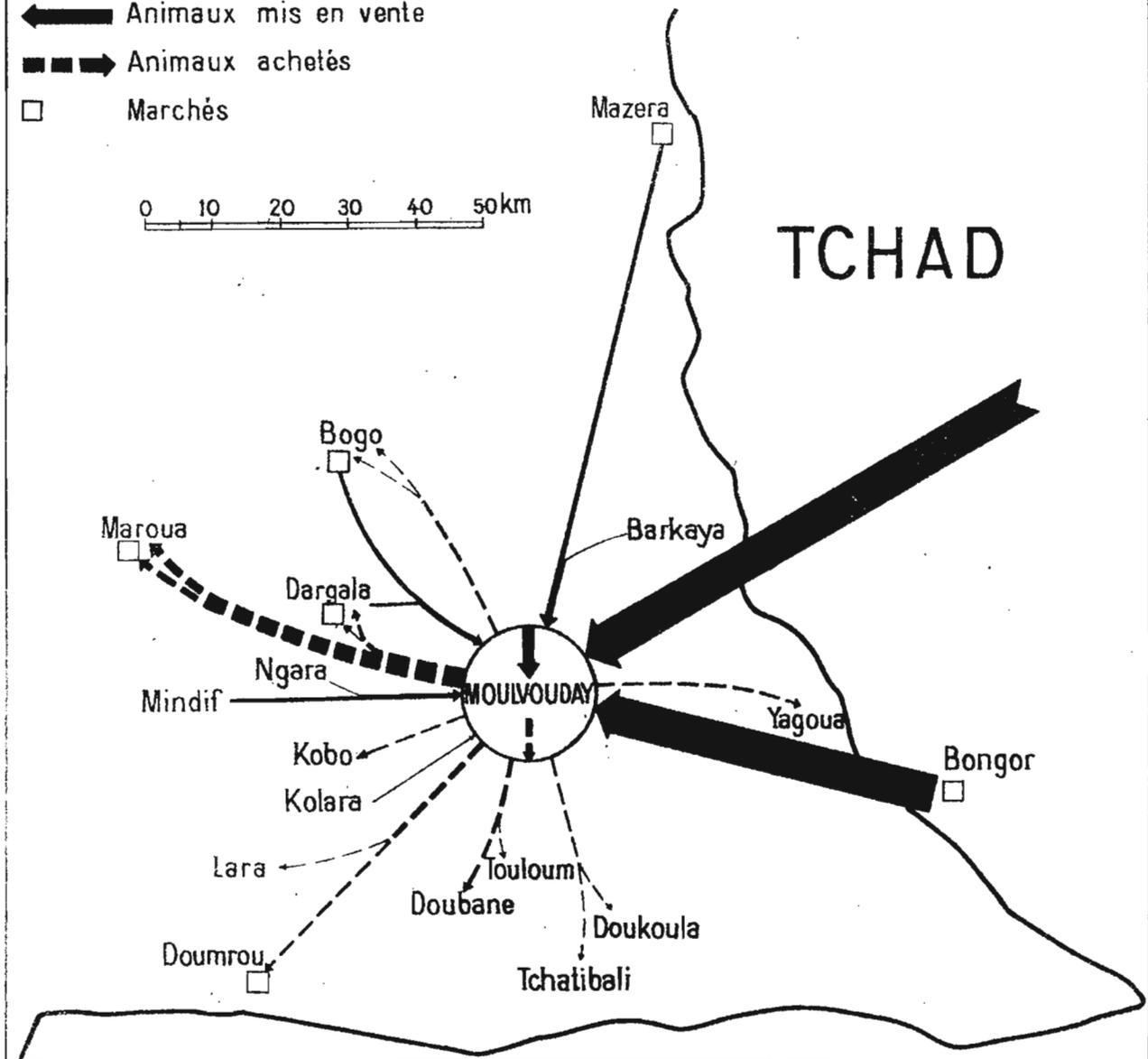
CARTE 16

← Animaux mis en vente

---→ Animaux achetés

□ Marchés

0 10 20 30 40 50km



Effectifs: 55 vendeurs pour 578 animaux
78 acheteurs pour 209 animaux

Les animaux invendus seront de nouveau présentés à Moulvouday, ou à Doumrou, Maroua, Bogo, Gazawa.

Dans le cercle: animaux mis en vente ou achetés par des habitants de Moulvouday ou des environs (rayon 10 km).

MARCHÉS DES BOVINS A MAROUA

le 2.7. 1962

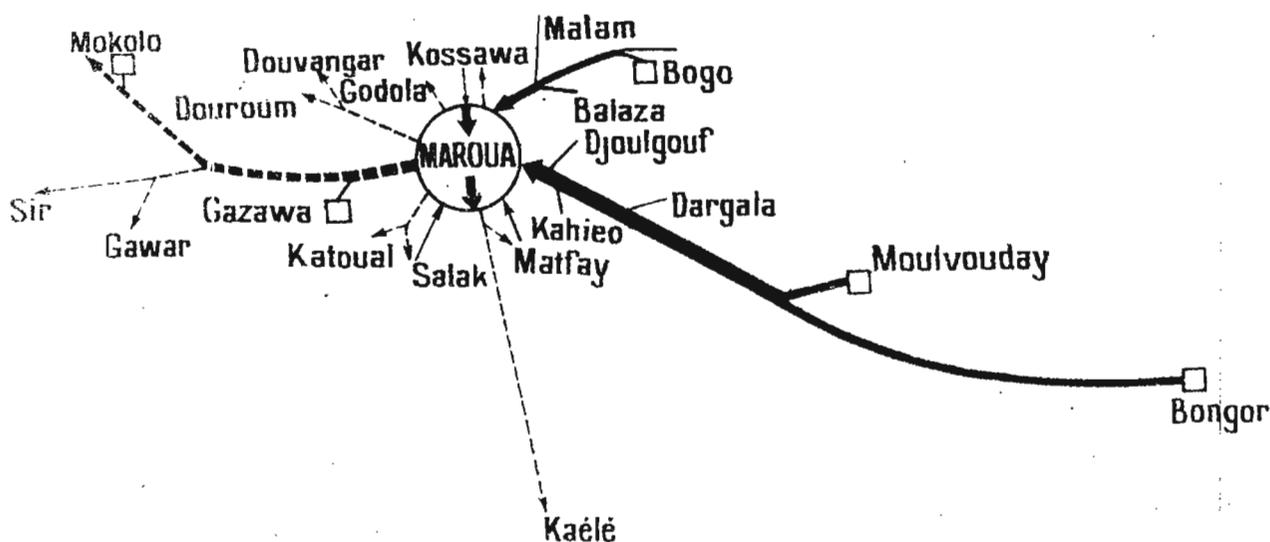
CARTE 17

□ Marchés

← Animaux mis en vente

→ Animaux achetés

0 25 50 km



SERVICE CARTO I.R.C.A.M

Effectifs: 43 vendeurs pour 120 animaux

43 acheteurs pour 70 animaux

Dans le cercle: animaux mis en vente ou achetés par des habitants de Maroua ou des environs (rayon 10 km).

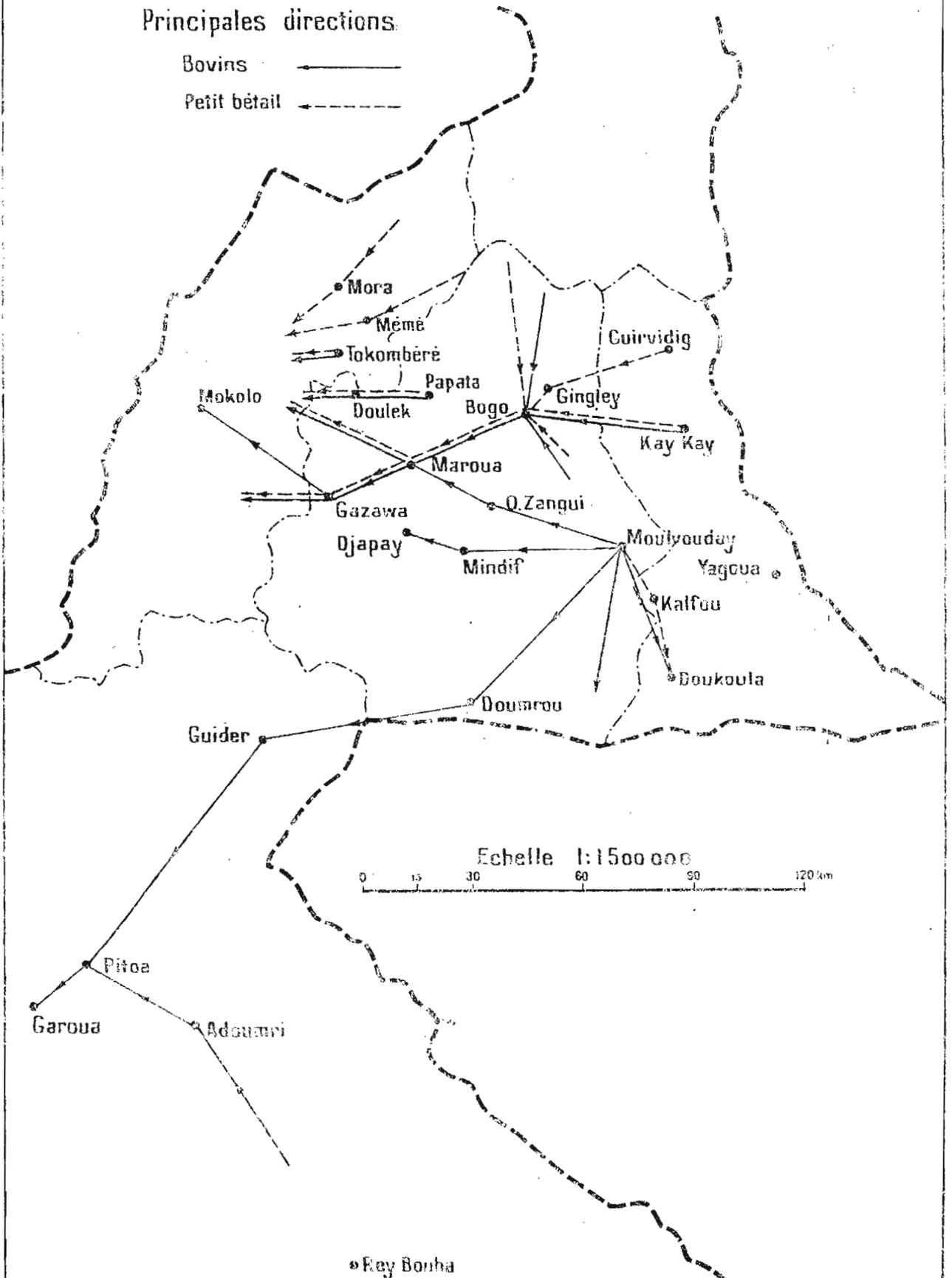
COMMERCE INTERREGIONAL

CARTE 18

Principales directions.

Bovins ———→

Petit bétail - - - - -→



COMMERCE INTERNATIONAL

PRINCIPALES DIRECTIONS

- ← Bovins
- ← Petit Bétail

CARTE 19

